LICENCE

SOCIO

Céline BÉRAUD
Baptiste COULMONT

Les courants contemporains de la sociologie

LICENCE

puf

Digitized by the Internet Archive
in 2023 with funding from
Kahle/Austin Foundation

https://archive.org/details/isbn_9782130568162

Céline Béraud
Baptiste Coulmont

Les courants contemporains de la sociologie

LICENCE SOCIO

puf Presses Universitaires de France

Droit
Économie
Géographie
Histoire
Langues
Lettres
Philo
Psycho
Socio

Les ouvrages de la collection « Licence »
disposent tous de compléments
(documents d'approfondissement
des connaissances, annexes,
cartes, tableaux et exercices…)
consultables en accès libre sur le site des PUF :
www.licence.puf.com

ISBN : 978-2-13-056816-2

Dépôt légal - 1re édition 2008, septembre
© Presses Universitaires de France, 2008
6, avenue Reille, 75014 Paris

SOMMAIRE

Introduction 7

S'exercer à lire 12

Bibliographie 15

I. La renaissance de la sociologie française (1945-1965) 17

❶ 1945, année zéro 19

❷ La refondation 28

a – Créer des institutions 28

b – Des liens distendus entre recherche et enseignement 30

c – Créer des revues 31

d – Le financement de la recherche 32

❸ Des courants ? 32

a – Le marxisme comme soubassement théorique 32

b – Des recherches sur le monde ouvrier 33

c – L'enquête américaine 35

❹ Empirismes et objectivations 37

a – L'héritage durkheimien comme tradition anonyme 37

b – Des enquêtes empiriques 38

c – Sur l'importation et l'utilisation de nouvelles techniques 38

d – L'importation de méthodes statistiques : la psychologie 43

e – Exemple d'enquête empirique : le catholicisme français 45

Conclusion 47
BIBLIOGRAPHIE 48

La fabrication et la réception des *Héritiers*

II. Penser les inégalités 53
1 Bourdieu et Boudon 55
a – Le contexte des années 1960 56
b – Bourdieu : domination et reproduction 58
• La « relégation » scolaire des enfants de milieux populaires 58
• Un schéma explicatif transposé à d'autres formes d'inégalités 63
• Une sociologie du dévoilement 65
• Les critiques faites à Bourdieu 65
c – Boudon : l'inégalité des chances scolaires 69
• Diffusion de l'accès à l'école et mobilité sociale : l'absence d'effet mécanique 71
• Comment aller vers davantage d'égalité des chances à l'école ? 72
d – Conclusion sur le binôme Bourdieu-Boudon .. 73
2 Les approches plus récentes 74
a – Retour sur l'école 75
• Le déplacement des inégalités 75
• Saisir les inégalités en train de se faire 75
b – Penser d'autres formes d'inégalités 77
• Le genre 77
• Ségrégation 80
• L'exclusion 82
• La perception subjective des inégalités : discrimination et sentiment d'injustice 83
Conclusion 85
BIBLIOGRAPHIE 86

III. Comment agit l'*homo sociologicus* ? ... 89

1 La théorie de l'habitus ... 92
a – L'habitus : un concept « intermédiaire » ... 93
b – Le sens pratique ... 95

2 Rationalité et stratégies ... 98
a – L'individualisme méthodologique ... 98
b – Le principe de rationalité ... 99
c – Les « effets de composition » ... 102

3 Situation et interaction ... 106
a – La « définition de la situation » ... 108
b – Théâtre et concept ... 109
c – Usage de Goffman ... 112

4 Les courants plus récents ... 113
a – Les ressorts de l'action de l'homme pluriel ... 113
b – Les régimes d'action de la sociologie pragmatique ... 117
c – Des choses et des hommes ... 120
d – L'« expérience sociale » ... 123

Conclusion ... 126

BIBLIOGRAPHIE ... 126

IV. Histoire et sociologie ... 129

1 D'anciennes querelles ... 131
2 Une proximité épistémologique ... 133
3 Le « changement social » ... 135
a – La métamorphose de « Plodémet » ... 138
b – « La fin des paysans » ... 140
• Le temps ... 141
• Le maïs hybride ... 143
c – Une tradition anonyme ... 145

4 Norbert Elias : entre « changement social » et socio-histoire ... 146
a – Faire de la sociologie (faire un travail d'objectivation) ... 148

b – Décrire un processus de longue durée (civilisation) 149
❺ Sociologie historique et « socio-histoire » 152
a – Le problème de l'anachronisme 153
b – Investir les archives 155
Conclusion 160
BIBLIOGRAPHIE 162

Michel Foucault sociologue

V. Individu et modernité 165
❶ Le processus d'individualisation 168
a – Toujours plus d'individualisme ? 168
b – Les deux faces de l'individualisme 171
❷ Quelle modernité ? 174
❸ Des effets de l'individualisation 176
a – Faire famille aujourd'hui 177
b – La religion en mouvement 178
c – De l'engagement total à l'engagement distancié ? 181
d – L'institution est-elle en déclin ? 183
Conclusion 186
BIBLIOGRAPHIE 187

Conclusion 191
BIBLIOGRAPHIE 194

Liste des encadrés 195

Index 199

Introduction

L'entrée à l'université n'équivaut pas seulement à la découverte de nouveaux lieux, ou même à l'expérience d'un dépaysement relatif. C'est aussi la découverte obligée de nouvelles disciplines, chacune avec ses héros, ses figures mythiques, ses révolutions, ainsi que d'autres manières de penser ou d'agir. Réfléchir, dès la rentrée, sur cette expérience à l'aide de la tenue d'un « journal de terrain » peut être une manière concrète d'entrer dans la sociologie.

ENCADRÉ N° 1

Description sociologique et journal de terrain

L'extrait ci-dessous a pour origine le travail de comparaison d'une étudiante, réalisé dans le cadre d'une étude dirigée par Brice Le Gall et Charles Soulié.

Fouley, 19 ans, est née au Mali. Son père est technicien. Dans sa famille, on parle français et un « dialecte africain ». Elle possède un baccalauréat littéraire, mention théâtre, obtenu à 18 ans en Seine-Saint-Denis. Après le lycée, elle s'inscrit en Deug de théâtre à Paris VIII, puis se réoriente en sociologie au second semestre. Nous lui avons demandé de comparer, par écrit, ces deux disciplines :

> En théâtre, les étudiants de sexe masculin sont en minorité. C'est la première différence visible avec la sociologie. En sociologie, on trouve des Noirs, des Maghrébins, des Blancs et autres. En revanche, en théâtre, les personnes de couleur sont une minorité. En théâtre, nous n'étions que quatre Noires parmi une centaine d'étudiants. De même, nous étions tous des filles. Je n'ai pu connaître qu'un seul Africain du Nord, un Algérien. La plupart des étudiants sont des enfants de professeurs ou de cadres, ou très souvent artistes (il existe toujours des exceptions). Il est normal qu'un père comédien encourage son enfant à devenir comédien. Ou qu'un professeur de lettres encourage sa fille à devenir dramaturge ou bien metteur en scène. Mais il est très rare de voir un père immigré du Mali encourager sa fille de 18 ans à devenir comédienne dans le théâtre

> français. [...] Les étudiants en arts, appelons-les les artistes, ne sont pas des élèves comme les autres. Ils se veulent différents des autres au niveau vestimentaire et idéologique. La plupart des artistes n'ont pas trop de difficultés pour réussir leurs études. Mais ils font moins d'efforts que les sociologues. En dehors de l'université, ils font partie de troupes ou de compagnies de théâtre, ou bien ils prennent des cours au conservatoire. [...] Ils se voient libres dans leur vie comme en cours. Ainsi, le comportement en cours d'un artiste est différent de celui d'un sociologue. La plupart des artistes disent haut et fort qu'ils ne sont pas d'accord avec l'opinion du professeur.
>
> **Source : Brice Le Gall et Charles Soulié, 2006, p. 98-100.**

L'on peut être en droit de s'estimer perdu, dans une sorte de forêt sociologique... Perdu parmi le nombre incalculable de noms et de dates, de théories et de contre-théories, et perdu dans ce qui semble être l'absence de règles universitaires (amphithéâtres peuplés d'inconnus, longues plages de temps « libre », enseignants lointains...). Nous proposons dans ce livre un chemin possible dans cette forêt disciplinaire. Le but : semer quelques cailloux à intervalles réguliers qui permettent de retrouver ensuite son chemin et, pourquoi pas, de découvrir d'autres chemins.

Le manuel commence par décrire la façon dont la sociologie que l'on connaît aujourd'hui en France s'est reconstruite. En 1945, on peut dire qu'elle n'existait plus, ou presque plus. À la fin des années 1960, elle était devenue une discipline de recherche et universitaire, une discipline avec ses traditions et ses manières de faire. Il n'y a pas, à proprement parler, d'explicitation des grandes « théories » dans ce premier chapitre. Les sociologues français n'ont pas reconstruit une discipline sur de grandes propositions théoriques, mais sur l'acquisition de compétences pratiques. Statistiques, comptes-rendus d'observations, relevés divers, entretiens, méthodes inspirées de la psychologie, tout cela devient central pour le métier de sociologue.

Le manuel débroussaille ensuite les alentours d'un point culminant pour la réflexion sociologique, que nous avons résumé sous le terme d'« inégalités ». La société est diversifiée, ses composantes (institutions, individus) sont non seulement disparates, mais peuvent être classées en fonction de plusieurs principes de hiérarchisation. Les différentes positions ne sont pas équiva-

lentes. Les différences de revenu, de salaire ou de diplôme peuvent aisément être objectivées comme constituant des inégalités : le classement cardinal (en fonction de la somme totale, du nombre d'années nécessaires pour obtenir le diplôme) est immédiat. Les différences de position entre hommes et femmes, entre personnes perçues comme nationales ou comme étrangères, entre « exclus » et « intégrés » sont aussi appréhendées comme des « inégalités », fruits de la distribution inégale du pouvoir, de l'autorité, d'une relation de domination.

L'inégalité devient alors un objet central pour la sociologie, un objet qui met en lumière les structures sociales, les régularités de l'action, les choix et les contraintes individuelles et collectives.

ENCADRÉ N° 2

Amitié et inégalité : un exemple empirique

À l'université, le prestige des différentes disciplines est inégal. Il est possible d'objectiver cette différence de prestige en s'intéressant aux amis que les étudiants déclarent avoir lors d'une enquête :

> Afin de mesurer le taux d'interfréquentation des étudiants en fonction des disciplines, [Brice Le Gall et Charles Soulié ont posé] la question suivante : « Avez-vous des amis dans d'autres disciplines à Paris VIII ? Si oui, dans lesquelles ? » Codant la discipline du premier ami mentionné, il apparaît que les étudiants d'économie fréquentent d'abord ceux d'AES et de droit ; les juristes mentionnent d'abord ceux d'AES, puis [ceux] d'histoire ; les géographes, les historiens et les anthropologues. Les historiens quant à eux parlent d'abord des géographes [...], puis des sociologues ; les psychologues, d'abord des sociologues. Les étudiants de communication fréquentent d'abord ceux d'arts, de cinéma et de théâtre ; les étudiants en anthropologie, les musiciens et les psychologues, expression sans doute du dualisme du recrutement social de cette discipline, comme des orientations professionnelles de ses étudiants (entre la profession d'ethnologue – ou mieux d'ethno-musicologue – et celle de travailleur social). Enfin, il apparaît que les plasticiens ont une préférence marquée pour les cinéastes, et les cinéastes pour les plasticiens et les « théâtreux ». L'homogamie des relations, favorisée sans doute par la proximité spatiale de ces disciplines dans l'université (proximité elle-même sans doute socialement déterminée), paraît ainsi très forte, sachant qu'existent aussi certaines asymétries dans le vécu de la chose. Ainsi, quatre économistes disent avoir un ami en cinéma, mais aucun cinéaste n'a d'ami en économie. Dix économistes ont des amis en arts plastiques, mais deux plasticiens seulement ont un ami en écono-

mie. Quatre juristes parlent d'un ami en cinéma, mais un seul cinéaste dit avoir un ami juriste.

Source : Le Gall Brice et Soulié Charles, 2006, p. 94-95.

Comment agit l'*homo sociologicus* ? Cette question guide notre troisième chapitre. En abandonnant, par principe, l'idée que l'instinct guide l'homme, la sociologie doit trouver, dans les outils qu'elle forge, d'autres principes d'explication. Les discussions autour de ces principes sont l'un des lieux où la sociologie, l'anthropologie et la philosophie se rencontrent. Nous avons choisi d'insister sur certaines des propositions qui ont été avancées par les sociologues pour décrire et expliquer l'action en société. Dans ce chapitre, les termes et leurs différentes acceptions importent. Le repérage de la *gestion stratégique*, par un *acteur*, de *contraintes*, diffère fortement, dans le projet intellectuel, dans la manière de travailler, de celui de la *socialisation* d'un *agent* dans des *structures*, ou du *jeu*, là encore d'un *acteur*, sur une *scène*.

La sociologie est-elle la science des structures sociales ? Au début du XX^e^ siècle, sous l'impulsion d'Émile Durkheim, elle en prenait la direction. Dans *Les Règles de la méthode sociologique*, il définissait la sociologie comme la « science des institutions », la science des « croyances et modes de conduite institués par la collectivité ». Dans cette conception, le « temps qui passe » n'est pas central. La permanence des structures, si. Mais la sociologie est aussi pour beaucoup science des changements de structure. L'importante sociologie des changements sociaux, à partir des années 1960 en France, a centré son regard sur la modernisation de la société.

Mais la définition durkheimienne présentée plus haut a été intentionnellement tronquée. Durkheim ne définit pas la sociologie simplement comme la « science des institutions », mais aussi comme celle « de leur genèse et de leur fonctionnement ». L'étude de la genèse des institutions, des groupements, des formes sociales, des « configurations » a constitué, au cours des vingt dernières années, l'un des programmes de la sociologie.

Les travaux de socio-histoire se sont emparés sociologiquement du passé.

Notre manuel se termine par un regroupement de travaux publiés principalement au cours des dix dernières années. Ce dernier chapitre propose une lecture sociologique de ces études qui portent sur des objets différents (l'école, l'église catholique, l'engagement militant, la famille, etc.) et aboutissent à des constats similaires : le processus d'individualisation se serait accéléré, les institutions seraient en déclin et les formes d'exercice de l'autorité se recomposeraient.

Le chemin que nous proposons n'est qu'un parcours parmi un grand nombre d'itinéraires possibles, ce n'est peut-être pas l'autoroute, mais ce n'est pas juste un sentier de traverse. Le chemin est sinueux, car nous ne pensons pas que la sociologie se résume à des objets (l'école, le travail, l'art ou les femmes, par exemple), ni à des luttes théoriques séparées des enquêtes empiriques. C'est une institution sociale, peut-être sans intention précise, mais dont l'histoire est nécessaire pour une compréhension. C'est le résultat du travail de femmes et d'hommes attentifs aux objets « politiques » tels que l'inégalité. C'est aussi une discipline universitaire et de recherche qui bâtit, progressivement, ses fondements théoriques... Nos différents chapitres essaient de mettre en lumière ces différentes facettes du métier de sociologue.

Parmi les chemins que nous n'avons pas explorés figurent de grandes œuvres. Nous avons privilégié une approche hexagonale de la sociologie, alors que, de nos jours, la discipline s'est mondialisée, et que la grande majorité des œuvres sociologiques s'écrit désormais en anglais. Deux raisons ont guidé notre choix. Tout d'abord, ce manuel est destiné aux premières années universitaires, quand l'enseignement, aujourd'hui, s'appuie encore sur d'importantes traditions nationales en sciences sociales. Ensuite, la sociologie est aussi une production nationale, s'insère dans des « débats de société », ne serait-ce que parce que le sociologue, aujourd'hui, est en partie un « expert ».

S'exercer à lire

Lire le texte d'un sociologue n'est pas une opération simple : un article écrit aujourd'hui incorpore, à un degré ou à un autre, une centaine d'année de textes et de traditions sociologiques. Pour continuer la métaphore que nous filons depuis le début, lire un texte de sociologie, c'est parcourir un chemin, un sentier à l'exclusion des autres, mais la connaissance des autres chemins qui auraient été possibles, donne du sens à l'article. Le texte d'un sociologue prend sens quand on réussit à le mettre en relation avec d'autres textes.

Nous allons donc suivre un article et tenter de le décrypter à l'aide des chapitres du livre. Cet article, c'est une étude récente de Georges Felouzis, professeur de sociologie à l'université de Bordeaux II. En 2003, dans la *Revue française de sociologie* (une des revues centrales de la sociologie française), il publiait un article intitulé « La ségrégation ethnique au collège et ses conséquences ». Ce texte est un bon exemple d'accumulations de savoirs positifs sur l'école et les inégalités scolaires, ainsi que de méthodes empiriques permettant de repérer ces dernières. Il est librement accessible, dans toute bibliothèque universitaire, dans la *Revue française de sociologie*, et sur Internet sur le portail cairn.info[1].

Le repérage de l'inscription dans une « tradition » de recherche aide à comprendre l'article. Dès l'introduction, l'auteur précise certaines des inspirations : « La sociologie de l'école s'est longtemps nourrie des concepts et des méthodes de la démographie en étudiant la répartition des différentes populations d'élèves dans le système éducatif. » La lecture du premier chapitre vous permettra de comprendre comment ces méthodes de la démographie (portées en France par l'Ined et la revue *Population*) ont structuré en partie la sociologie. Alain Girard, de l'Ined, initia, à partir des années 1950, plusieurs enquêtes – sur le « choix du conjoint » et sur l'école – qui furent reprises, discu-

1. http://www.cairn.info/revue-francaise-de-sociologie-2003-3-p-413.htm.

tées, précisées, contredites par nombre de sociologues depuis. Alors que, pour le « choix du conjoint », l'enquête fut réalisée par questionnaires sur un échantillon aléatoire, les enquêtes sur l'école avaient pour origine une utilisation des « objectivations institutionnelles » (les fichiers de l'administration contenant « l'état civil » des élèves). Pour son étude, Felouzis va s'appuyer sur le « fichier scolarité de l'académie de Bordeaux ». Chacun des quelque 144 000 collégiens de l'académie y est recensé et défini par un certain nombre de variables (profession des parents, nationalité, âge, sexe, nombre de frères et sœurs, etc.).

Le sociologue bordelais s'inscrit donc dans la lignée de plusieurs décennies de travaux. Et ce sont des travaux qui ont laissé d'importantes traces sociologiques, comme des balises sur un sentier, lesquelles sont repérées par Felouzis :

> Jusqu'aux années 1970, la question posée à l'enseignement secondaire était celle de la *reproduction des inégalités* sociales par le système lui-même, les interrogations sont aujourd'hui liées aux *conséquences de la démocratisation* de l'enseignement, c'est-à-dire à l'accès de tous au collège. On peut évoquer la différenciation des établissements, leur lien avec l'environnement social et urbain, ou encore la perte de légitimité des savoirs scolaires. Il s'agit en fait d'étudier *la « production » des inégalités* à travers des mécanismes comme la composition sociale et scolaire des établissements, la répartition des élèves dans les classes, les stratégies d'orientation, etc. (Felouzis, 2003, p. 414)

Le sentier ici décrit, comme sur une carte, est celui de l'étude des inégalités (longuement abordé au deuxième chapitre). Felouzis résume le point de départ du sentier (l'étude de la reproduction des inégalités) et son origine (l'étude de la « production » des inégalités).

Il repère bien quelques « monuments » (la composition sociale, les stratégies d'orientation), mais il lui semble qu'une balise manque. En effet, alors que les « acteurs sociaux » (parents, élèves, professeurs) mentionnent la « composition ethnique » comme une variable importante, elle est absente des études. En France, en effet, les fichiers administratifs ne contiennent aucune donnée sur « l'ethnicité ». Il va donc falloir construire un « indicateur ».

La construction de cet indicateur est particulièrement intéressante. La subjectivité des acteurs étant inaccessible à partir des statistiques scolaires, Felouzis ne tente pas de saisir directement « l'ethnicité », que Max Weber, l'auteur classique, définit comme une forme de croyance. Le sociologue français préfère saisir ce qu'il appelle « l'origine culturelle » à partir du prénom. Le prénom de chaque élève sera codé comme un indicateur de l'origine culturelle. Pour justifier cette démarche, Felouzis s'appuie à la fois sur une référence théorique, celle de Lazarsfeld (dont l'influence est décrite au chapitre 1), et sur des références empiriques (l'étude des prénoms par Besnard et Desplanques). Références aux « classiques » (Weber et Lazarsfeld), références au savoir positif : c'est ainsi que se construisent certains des outils de la sociologie.

La prise en compte de l'origine culturelle (que les prénoms indiquent) permet de mettre en lumière un phénomène de cumul des inégalités (origine sociale défavorisée, retard scolaire…) dans certains collèges.

> [La surreprésentation de certains types d'élèves pourrait] apparaître comme *une simple « différence »*. La neutralité d'un tel vocable *ne convient pas* aux résultats présentés. Car *c'est bien d'inégalités [qu']il s'agit* lorsque l'on constate que plus de la moitié des élèves sont de milieu défavorisé dans les établissements les plus ségrégués […]. Le monde scolaire est de fait très fortement marqué par l'ethnicité, qui devient un principe pratique d'identification pour les acteurs, en rupture totale avec les fondements les plus universalistes du collège unique. (Felouzis, 2003, p. 433-434, nous soulignons)

La structure de la population scolaire des collèges est donc le reflet d'une hiérarchie sociale… Mais l'article n'est pas la description du fonctionnement des structures. Quand Felouzis écrit que l'ethnicité devient un « principe pratique d'identification pour les acteurs », il insiste sur l'usage que les élèves et les parents (ainsi que les enseignants) font des dénominations ethniques. La structure de la population scolaire « a, pour ainsi dire, un "sens" […] parce qu'elle oriente les stratégies de choix des acteurs », écrit le sociologue. Vous constaterez dans le chapitre 3 combien la question de la « stratégie » des acteurs fut une source de discussions

théoriques. Ici, le terme « stratégie » est utilisé sans référence théorique. L'on peut dire sans craindre de se tromper qu'il est devenu, du moins pour Felouzis, un outil de base de la réflexion sociologique.

Nous espérons que cette lecture de l'article de Felouzis vous donne une idée de l'apport que ce manuel peut représenter. Il devrait vous permettre – une fois lu – de placer tel ou tel sociologue, tel article ou tel livre, sur la carte disciplinaire. Pour autant, il ne vous dispensera pas, si vous voulez devenir sociologue, du passage nécessaire à l'enquête empirique.

Bibliographie

Felouzis Georges, « La ségrégation ethnique au collège et ses conséquences », *Revue française de sociologie*, 2003, vol. 44, n° 3, p. 413-447.

Le Gall Brice, Soulié Charles, « Des usages sociaux du Deug de Paris VIII : Ségrégation sociale, demandes pédagogiques et habitus disciplinaires », *in* Vasconcellos Maria-Drosile (dir.), *Obstacles et succès scolaires*, Éditions du conseil scientifique de l'université Charles-de-Gaulle – Lille III, « Travaux et recherches », 2006, p. 81-119.

PREMIER CHAPITRE

La renaissance de la sociologie française (1945-1965)

1. 1945, année zéro
2. La refondation
3. Des courants ?
4. Empirismes et objectivations

La fabrication et la réception des *Héritiers*

En France, sur une période de vingt ans, la sociologie va être reconstruite. Des sociologues vont importer des méthodes de travail, dialoguer avec d'autres disciplines, trouver divers publics. Rétrospectivement, cette période apparaît aussi importante pour la compréhension de la sociologie contemporaine que les premières tentatives de construction d'une discipline universitaire au début du XX^e siècle.

1 1945, année zéro

En 1945, au sortir de la Seconde Guerre mondiale, la sociologie française n'a presque plus d'existence. Elle est exsangue, elle a été vidée de ses forces. Et le contexte social ne se prête pas véritablement à son remaniement. Il faut d'abord reconstruire la France, qui a subi d'importantes destructions pendant la guerre, l'Occupation et la Libération. Jusque dans les années 1950, Français et Françaises sont soumis au rationnement. Un seul exemple : ce n'est que vers 1950 que le produit intérieur brut français retrouvera son niveau de 1939.

Proposons donc un portrait de cette sociologie en bien mauvais état.

Les personnes qui s'étaient rassemblées autour d'Émile Durkheim au début du XX^e siècle sont décédées ou proches de la retraite. Maurice Halbwachs est mort en camp de concentration. Marcel Mauss vit retiré de la vie publique. Davy, professeur à la Sorbonne, n'est pas un chercheur. De manière plus générale, l'école durkheimienne avait été un demi-échec : ses succès universitaires avaient été limités, la nouvelle discipline n'avait pas conquis son autonomie. Une partie des durkheimiens s'étaient

rapidement éloignés de la sociologie. En un sens, ils étaient fidèles à l'ambition impérialiste de la sociologie durkheimienne qui souhaitait réformer d'autres disciplines, mais cet éloignement n'avait pas contribué à asseoir la sociologie comme domaine de recherche bien défini. Après la Première Guerre mondiale et le décès de Durkheim, le prestige de cette nouvelle discipline avait été fortement réduit.

Par ailleurs, la sociologie est très faiblement implantée à la fin de la Seconde Guerre mondiale. À l'université, seuls quatre ou cinq professeurs dans toute la France détiennent une chaire de sociologie. Il n'est alors pas encore possible de s'inscrire à l'université afin d'obtenir un diplôme de sociologie ni même de suivre un cursus de sociologie, les enseignements de sociologie faisant partie de la licence de philosophie, dont ils constituent un des quatre certificats. Aux yeux d'un étudiant de 1945, la sociologie peut alors apparaître comme une forme vulgaire de philosophie appliquée, d'éducation morale à destination des instituteurs, comme un savoir daté dont les références ont un demi-siècle d'existence. Cette impression peut être renforcée par le fait que les centres de recherche n'existent pas encore. Des embryons s'étaient bien mis en place dans les années 1930, comme le Centre de documentation sociale (CDS) de l'École normale supérieure, mais ils n'ont pas survécu à la guerre.

Encadré n° 3

Le CDS : les « petits-fils » de Durkheim ?

Le Centre de documentation sociale fonctionne, dans les années 1920 et 1930, comme un petit centre de recherche. Il est financé par un mécène, puis par quelques subsides de la fondation Rockefeller. On y trouve les « petits-fils » spirituels de Durkheim, sous la direction d'un durkheimien historique, Célestin Bouglé. Raymond Aron, Jean Stoetzel, Georges Friedmann, tous trois normaliens, y travailleront un moment.
Ce centre permet la mise en place de quelques petites enquêtes empiriques. Celle de Stoetzel sur la psychologie de la réclame publicitaire, par exemple, mais aussi, grâce à un petit financement, celle de Gabriel Le Bras, un juriste, sur la pratique du catholicisme en France.
Le CDS, toutefois, ne perpétue pas l'orthodoxie durkheimienne, même si institutionnellement le pedigree durkheimien est visible. Tout laisse

penser à une succession en ordre : le lieu (l'École normale supérieure, où Durkheim fut élève), le directeur (le durkheimien Bouglé) et la revue (*Les Annales sociologiques* cherchent à reprendre le flambeau éteint de *L'Année sociologique*, revue fondée par Durkheim).

Enfin, à partir de 1945, l'épistémologie même de la science sociale durkheimienne est contestée. Contestée au sein même de la sociologie. Jean Stoetzel, l'un des seuls sociologues de sa génération, s'oppose vivement à cet héritage. Raymond Aron, dont l'influence fut importante, regarde du côté de Max Weber et de Karl Marx. Aux marges de la sociologie, Jules Monnerot, essayiste, écrit un pamphlet, *Les faits sociaux ne sont pas des choses*, qui précise les raisons du rejet de la sociologie de Durkheim. Contestée aussi par le principal intellectuel d'après-guerre, Jean-Paul Sartre. Les courants intellectuels centraux – marxisme, existentialisme et personnalisme – et l'approche objectivante de Durkheim sont vus comme antinomiques. En somme, les savoirs dominants sont non sociologiques.

ENCADRÉ N° 4

Des « petits-fils » très critiques

Jean Stoetzel, en 1946, dans une conférence intitulée « L'esprit de la sociologie contemporaine », après avoir rendu hommage à Durkheim, écrit :

> Il faut cependant bien en convenir à la fin. Nous ne voulons plus, nous ne pouvons plus accepter l'esprit dans lequel Durkheim commença à convier ses élèves à travailler [...]. Doctrinaires et philosophes, les durkheimiens ne l'on pas été seulement parce qu'ils ont voulu montrer [que] l'influence de la société pénètre et domine le comportement humain. Ils l'ont été encore plus dangereusement et plus stérilement quand ils ont recherché la clef des processus sociologiques et quand ils ont cru qu'ils pourraient construire eux-mêmes le système de la sociologie. [Durkheim] a inventé un phlogistique sociologique, stérile et paralysant. On peut se demander s'il ne vaut pas mieux mettre les jeunes générations de futurs chercheurs à l'abri de son influence.

Jules Monnerot, qui se considère sociologue, écrit dans un ouvrage intitulé *Les faits sociaux ne sont pas des choses :*

> Il n'est donc pas possible de traiter les faits sociaux comme des choses. Ils ont un mode propre de se donner qui n'est pas celui des choses. En

> tant que phénomènes, ils sont de prime abord ambigus. Et, de plus, ne sont que si une condition humaine située et datée vient leur donner un sens. En sorte que la sociologie n'atteint quelque efficace dans l'ordre de la connaissance que si, en dernier ressort, elle se réfère à des états vécus.

L'intellectuel le plus important de l'immédiat après-guerre, Jean-Paul Sartre, est tout aussi vindicatif. Selon lui, Durkheim, Lévy-Bruhl et Bouglé ont « vainement tenté de jeter les bases d'une morale laïque », une tentative dont on ne peut que constater la « faillite ».

> On se rappelle, en effet, le fameux précepte de Durkheim : « Traiter les faits sociaux comme des choses ». [...] [Mais] la Sociologie de Durkheim est morte : les faits sociaux ne sont pas des choses, ils ont des significations et, comme tels, ils renvoient à l'être savant et objet de science. Autant vaudrait tenter de soulever la chaise sur laquelle on est assis en la prenant par les barreaux.

Ces trois auteurs sont explicitement critiques : la sociologie durkheimienne est « dangereuse », « stérile », « morte »... Leurs critiques portent sur plusieurs points. Pour Stoetzel, l'ambition théorique de Durkheim a accouché d'un « phlogistique ». Ce terme résume une fausse théorie chimique qui postulait, avant la découverte de l'oxygène et de son rôle dans la combustion, que certaines choses étaient inflammables parce qu'elles possédaient « du feu fixé dans la matière », du *phlogiston*. En bref, Stoetzel écrit avec ironie que Durkheim a été aveuglé par sa théorie et qu'il a inventé une fausse solution.
Monnerot et Sartre orientent leurs critiques sur un autre point. L'objectivation des faits sociaux leur apparaît réductionniste, car elle ne prend pas en compte les « significations » que les hommes mettent dans les choses : ce qu'il faut étudier et prendre en compte, c'est la « situation », le caractère localisé (dans le temps et l'espace) des observations qui sont faites. L'objectivation, enfin, leur apparaît comme une négation de la liberté des agents.

Si l'on ajoute à cela les fortes réticences de la force politique la plus importante de l'époque, le Parti communiste français (PCF), les difficultés de la sociologie apparaissent insurmontables. Pour le PCF, la sociologie, quand elle essaie de décrire la société, s'oppose frontalement au projet marxiste. Les techniques sociologiques les plus empiriques (statistiques, questionnaires, entretiens) apparaissent comme des importations américaines douteuses. Quand ces statistiques, par exemple au sujet des revenus ouvriers, contredisent l'idée d'une « paupérisation absolue »

de la classe ouvrière, alors elles sont interprétées comme des arguments politiques opposés.

Ignorée par les intellectuels dominants, regardée avec soupçon par la plus grande force politique du pays, la sociologie a du mal à trouver une place.

Cette absence d'ancrage de toute tradition sociologique se perçoit fort bien si l'on se permet quelques comparaisons anachroniques. Le « grand public » n'a pas accès aux productions sociologiques. Dans les librairies, en 1945, les ouvrages de sociologie sont absents, et aucun ouvrage, avant les années 1960, ne sera un *best-seller*. Dans les journaux ou à la radio, les sociologues ne sont pas interviewés en tant qu'experts d'une « question sociale » ou autre. Les sondages d'opinion sont absents des discours politiques ou médiatiques : on n'en réalise que très peu, et ils sont encore plus rares à être utilisés comme arguments dans les luttes politiques. Mais, plus encore, cette absence d'ancrage se révèle si l'on compare la situation de la sociologie avec celle d'une discipline voisine, la psychologie. À la fin des années 1940, la psychologie française s'exprime dans plusieurs revues (alors qu'il n'y a pas de revue de sociologie), elle dispose d'un institut universitaire (depuis 1928) qui forme étudiants et chercheurs et s'appuie sur un diplôme national (lequel n'existe pas encore pour la sociologie). Il existe plusieurs centres de recherche et de formation (aucun en sociologie) qui ont des liens avec des activités pratiques, comme l'orientation professionnelle, et emploient les licenciés en psychologie. Une société savante, la Société française de psychologie, rassemble les psychologues (rien d'équivalent pour les sociologues).

Cela dit, il reste bien quelques sociologues en 1945. Qui sont-ils ?

Les « anciens » détiennent des chaires universitaires. Pour la plupart d'entre eux, l'ancrage sociologique n'est qu'un de leurs ancrages institutionnels : ils s'appuient aussi sur d'autres disciplines (comme le droit ou la psychologie).

Pierre Bourdieu, dans son autobiographie, *Esquisse d'une autoanalyse,* décrit ainsi le paysage de la sociologie vers 1955 :

> La sociologie de ce temps est un monde clos où toutes les places sont assignées : d'abord la génération des anciens, Georges Gurvitch, qui tient la Sorbonne de manière assez despotique, Jean Stoetzel, qui enseigne la psychologie sociale à la Sorbonne et dirige le Centre d'études sociologiques, mais aussi l'Ifop, et contrôle le CNRS, et enfin Raymond Aron, récemment nommé à la Sorbonne, qui, pour la perception indigène, spontanément relationnelle, apparaît comme offrant une ouverture inespérée à ceux qui veulent échapper à l'alternative de la sociologie théoriciste de Gurvitch et de la psychosociologie scientiste et américanisée de Stoetzel. (Bourdieu, 2004, p. 46)

Encadré n° 5

Les « anciens » : « patrons » de la sociologie française de 1945 à 1965

Davy, qui ne figure pas dans le portrait dressé par Bourdieu, est professeur de sociologie à la Sorbonne. C'est l'un des derniers durkheimiens historiques, il est plus universitaire que chercheur, et s'il encadrera, avec Gurvitch, les premières thèses de l'après-guerre, son influence est en déclin et il n'apparaît pas comme détenteur d'un grand pouvoir.

Georges Gurvitch est né en 1894, en Russie. Il s'est installé en France après la révolution de 1917. Il a passé plusieurs années en Allemagne et en Tchécoslovaquie, où il suit des études juridiques. Il est nommé professeur à l'université de Strasbourg quelques années avant la Seconde Guerre mondiale (il y remplace Maurice Halbwachs). Entre 1940 et 1945, il s'exile aux États-Unis, où il trouve une petite communauté de Français exilés (dont Claude Lévi-Strauss) ; il établira des contacts suivis avec plusieurs sociologues américains. En 1948, il devient professeur à la Sorbonne. Il décède en 1965.

Jean Stoetzel (1910-1987) est un ancien élève de l'École normale supérieure (ENS). Initialement étudiant en philosophie, il se tourne vers la sociologie et la psychologie. Après un séjour aux États-Unis, il fonde, en 1938, l'Institut français d'opinion publique (Ifop), qui deviendra, dans les années 1960, le principal institut de sondages d'opinion en France. De 1945 aux années 1960, il cumule les postes à responsabilité dans l'université et la recherche : professeur de sociologie (à Bordeaux, puis à la Sorbonne), position importante au CNRS, direction d'une section de l'Ined, un moment président de la Société française de psychologie, direction du premier centre de recherches en sociologie du CNRS…

George Friedmann (1902-1977) est fils de banquier et aussi ancien élève philosophe de l'ENS. Il se tourne dès la fin des années 1930 vers une sociologie d'inspiration empirique après une longue fréquentation du

communisme (il est membre du PCF jusqu'en 1938). Il s'est intéressé aux conséquences de la mécanisation croissante du travail ouvrier, au « machinisme ». Il a été professeur au Conservatoire national des arts et métiers. Autour de son séminaire se réuniront à un moment ou à un autre tous les jeunes sociologues. Le mélange qu'il propose entre inspiration marxiste et sociologie empirique « américaine », ses thèmes de recherches en résonance avec des préoccupations sociales extérieures à la sociologie, son prestige académique, tout cela fait de lui un des personnages centraux du petit monde sociologique d'après-guerre.

Gabriel Le Bras et Henri Lévy-Bruhl sont deux juristes ayant pris le « pli » sociologique. Lévy-Bruhl est le fils d'un anthropologue proche des durkheimiens. Le Bras, né en 1891, est nommé à Strasbourg dans les années 1920, dans une université qui regroupe alors notamment Halbwachs, et les historiens Lucien Febvre et Marc Bloch. C'est un juriste, un spécialiste du droit canon (le droit de l'Église catholique). Il lance dans les années 1930 des enquêtes empiriques sur la pratique du catholicisme français. Après-guerre, il donne des cours à l'Institut d'études politiques (IEP), est directeur d'études à l'École pratique des hautes études (EPHE) et professeur à l'université de Paris. Autour de lui se rassembleront les sociologues de la religion.

Raymond Aron (né en 1905, il est un cousin éloigné de Marcel Mauss) devient à partir de 1955 professeur à la Sorbonne. Gaulliste de la première heure, il dirige à Londres pendant la Seconde Guerre mondiale le journal *La France libre*. Entre 1945 et 1955, il exerce principalement l'activité de journaliste, tout en donnant des cours à l'Institut d'études politiques, qui vient d'être créé (sur les bases de l'École libre des sciences politiques). Diffuseur de la sociologie allemande, il est critique envers l'héritage durkheimien. À la Sorbonne, il fait créer de nombreux postes d'« assistants » qu'occuperont de jeunes enseignants chercheurs (Pierre Bourdieu, Jean-Claude Passeron, etc.) et contribue à la création d'une licence de sociologie en 1958. Le but de cette licence : déboucher sur des métiers de sociologues hors du monde de la recherche ou de l'université.

Ces patrons de la sociologie règneront pendant une petite vingtaine d'années sur la discipline. Mais ils ne se trouvent pas au sommet des hiérarchies universitaires. Pierre Bourdieu se souvient ainsi que, dans les années 1950, la sociologie était l'objet d'un mépris profond de la part des étudiants philosophes de l'École normale supérieure :

> Notre mépris pour la sociologie était redoublé par le fait qu'un sociologue pouvait présider le jury d'agrégation de philosophie et

> nous imposer ses cours, que nous jugions nuls, sur Platon ou Rousseau. Ce mépris pour les sciences sociales s'est perpétué parmi les normaliens philosophes – qui représentaient l'« élite », donc le modèle dominant – au moins jusqu'aux années 1960. À l'époque, il n'existait qu'une sociologie empirique médiocre, sans inspiration théorique ni empirique. Et l'assurance des philosophes normaliens se trouvait renforcée par le fait que les sociologues issus de l'entre-deux-guerres, Jean Stoetzel ou même Georges Friedmann, qui avait écrit un livre assez faible sur Leibniz et Spinoza, leur apparaissaient comme le produit d'une vocation négative. (Bourdieu, 1987, p. 15)

Une « vocation négative » : ces sociologues n'avaient pas, aux yeux des étudiants philosophes, choisi la sociologie, mais s'y étaient réfugiés après des échecs universitaires. Les sociologues gardaient un ancrage disciplinaire extérieur (psychologie, droit, philosophie) et apparaissaient comme des marginaux dans l'université.

Ces caractéristiques se retrouvent aussi chez les « jeunes », et notamment chez ceux qui vont fonder leurs « écoles » ou leurs « courants ». Pierre Bourdieu décrit ainsi le paysage du tout début des années 1960, en omettant de se décrire lui-même :

> La génération des jeunes en ascension, tous autour de la quarantaine, [se partage] la recherche et les pouvoirs selon une division en spécialités, souvent définies par des concepts du sens commun, et clairement réparties comme autant de fiefs : la sociologie du travail, avec Alain Touraine, Jean-Daniel Reynaud et Jean-René Tréanton ; la sociologie de l'éducation, avec Viviane Isambert ; la sociologie de la religion, François-André Isambert ; la sociologie rurale, Henri Mendras ; la sociologie urbaine, Paul-Henri Chombart de Lauwe ; le loisir, Joffre Dumazedier ; et sans doute quelques autres provinces mineures ou marginales que j'oublie. (Bourdieu, 2004, p. 46-47)

Ces sociologues plus « jeunes » sont des « marginaux », des « marginaux créateurs » qui ne sont pas sociologues de formation. Ils sont rarement originaires de familles intellectuelles, la plupart viennent de milieux modestes. On y trouve quelques normaliens, comme Alain Touraine (agrégé d'histoire), alors que cinquante ans auparavant les durkheimiens étaient en majorité des

anciens élèves de l'ENS. On y trouve d'autres sociologues (comme Henri Mendras) passés par l'Institut d'études politiques, où un enseignement en sciences sociales existe, ou par HEC (comme Michel Crozier, qui a aussi une thèse de droit). Les plus âgés de cette jeune génération sont passés parfois par la Résistance (comme Edgar Morin). Enfin, une poignée d'anciens membres du clergé (qui se tourneront en partie vers la sociologie des religions) ou de militaires (comme Paul-Hassan Maucorps, fils de militaire) trouvent dans la sociologie une discipline d'accueil et de reconversion.

Ces « juniors » dépendent, pour leur avenir et leur situation présente, des « patrons » plus âgés, qui se réservent les « grandes questions théoriques » et leur délèguent les questions empiriques de moindre importance. « Les chercheurs n'étaient acceptés que dans la mesure où ils accomplissaient un travail que les universitaires jugeaient indignes d'eux », écrit Johan Heilbron. Cela contribue au découpage de la sociologie en domaines spécifiques qui se différencient par des objets de recherches (ville, campagnes, école, etc.) qui ne remettent pas en cause les domaines théoriques des anciens.

ENCADRÉ N° 6

Le parcours singulier de Pierre Naville

Naville (1904-1993) a peut-être le parcours biographique le plus singulier de tous ces sociologues. Fils d'un banquier genevois, il est, dans sa jeunesse, partie prenante de plusieurs initiatives surréalistes en coéditant plusieurs revues et périodiques. Il épouse d'ailleurs en premières noces une cousine de la femme de l'écrivain André Breton. Au milieu des années 1920, il rejoint le Parti communiste français, dont il sera rapidement exclu. Il sera un moment l'un des secrétaires de Trotski. Sa carrière sociologique ne commence qu'après-guerre (il a plus de quarante ans). Entre-temps, il était devenu psychologue et avait travaillé pour des organismes d'orientation professionnelle. Après 1950, ses études sociologiques s'orientent radicalement vers la sociologie du travail. En 1962, il est, avec Friedmann (et Tréanton), codirecteur du *Traité de sociologie du travail*. Il épouse en 1970 la première femme d'Edgar Morin, Violette Naville-Morin (née Chapellaubeau, 1917-2003), sociologue des médias.

Ces sociologues « juniors » connaîtront une carrière bien plus rapide que celle de leurs collègues des mêmes classes d'âges d'autres disciplines. À partir des années 1960, ils bénéficieront de la forte hausse des effectifs étudiants en sociologie.

2 La refondation

C'est un regard rétrospectif uniquement qui nous permet de parler de « refondation », car ceux qui nous apparaissent aujourd'hui comme des « refondateurs » n'avaient pas pour projet la création d'une discipline universitaire. Pendant longtemps il n'y a d'ailleurs eu aucune création de poste à l'université. La sociologie était représentée par un petit groupe de chercheurs.

a – Créer des institutions

C'est tout d'abord d'une refondation institutionnelle que l'on doit parler. Le Centre national de la recherche scientifique, le CNRS, comporte en 1946 une section de sociologie. Les soutiens viennent d'universitaires et de chercheurs d'autres disciplines (ethnologie, géographie, droit), âgés, et ayant été en contact avec la sociologie durkheimienne avant-guerre. Est ainsi créé le Centre d'études sociologiques (CES), le premier centre de recherches en sociologie du CNRS. Ce titre officiel cache un statut réel incertain. Pendant plusieurs années, ce centre ne disposera ni de locaux ni de personnels fixes, n'ayant à sa disposition que quelques salles et devant même se passer de programme de recherches. Dans ces conditions, il était difficile de lui imaginer un avenir.

Voici les effectifs du CES et du CNRS en sociologie :

1945	2
1948	6
1949	18
1955	37
1960	56
1964	90

Les débuts du CES en font un « lieu de rencontre entre spécialistes de disciplines variées » qui n'appartiennent pas aux grandes institutions de la recherche appliquée, les sociologues s'y trouvent « entre l'engagement et l'expertise ». Au sein du centre, des chercheurs vont se former à une sociologie empirique, « de terrain », qui se trouve détachée de la philosophie (alors que l'enseignement universitaire englobe la sociologie dans la philosophie). Mais ces chercheurs se forment avec les maigres moyens mis à leur disposition : sans formation rationnelle, car il n'y a ni manuels, ni livres techniques, ni cours...

Tout aussi importants que le CNRS, d'autres organismes accueillent en leur sein, sinon des sociologues, du moins des utilisateurs de sociologie. En 1953 est créé le Credoc, centre de recherches et de documentation sur la consommation. En 1948 est créée la VI^e^ section « sciences économiques et sociales » de l'École pratique des hautes études (EPHE), une institution de recherche créée à la fin du XIX^e^ siècle, qui accueille des historiens proches de la sociologie durkheimienne... Dans les années 1950, plusieurs centres de recherche y seront attachés, qui étudieront la sociologie industrielle (Touraine) ou la religion (Le Bras, Isambert). En créant un lien entre sociologues universitaires et chercheurs, la VI^e^ section, qui deviendra plus tard l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS), structure la sociologie française.

L'Ined et l'Insee servent aussi, indirectement, à la structuration de la discipline. Ces deux institutions ont certes des origines plus anciennes. L'Ined a été créée, sous un autre nom et dans d'autres buts, pendant la Seconde Guerre mondiale. Le sociologue Jean Stoetzel y a introduit le principe des enquêtes d'opinion sur échantillon, et la revue *Population* publiera des résultats d'enquêtes basées sur l'exploitation statistique de données fournies par des questionnaires soumis à un échantillon de population. Mais, globalement, les chercheurs du Centre d'études sociologiques n'y accordent que peu d'intérêt.

L'Insee trouve son origine dans la Statistique générale de France. En 1946, ce nouvel institut est chargé de l'exploitation du recensement de la population. En dehors du cadre de l'Insee, les sociologues utilisent rapidement ces données dans leurs publications, mais le recensement, qui mobilise plusieurs dizaines de

milliers d'agents recenseurs et des machines calculatrices, n'est pas pris comme modèle de l'enquête sociologique.

ENCADRÉ N° 7

Les catégories socioprofessionnelles (CSP)

La nomenclature des CSP, qui est à la fois une typologie des professions, des statuts sociaux et des modes de vie, n'est pas une création de sociologues, mais le résultat d'un travail d'objectivation administrative. La nomenclature est devenue un outil sociologique, mais aussi un moyen de description des Français par eux-mêmes (à un degré ou à un autre, les CSP ont réalisé leur inscription dans les consciences).
Dans les années 1950, les sociologues utilisent peu la nomenclature de l'Insee, mais son créateur, le statisticien Jean Porte, l'enseigne au CES en 1950 et 1951, comme un outil d'organisation de l'enquête sociologique. Les travaux de Pierre Bourdieu mettront cette nomenclature au cœur de l'analyse. Il est souvent aidé de statisticiens de l'Insee, comme Alain Darbel, qui vont diffuser l'outil hors de l'institut.

b – Des liens distendus entre recherche et enseignement

Les liens entre l'enseignement universitaire et la recherche sociologique sont, avant la fin des années 1950, quelque peu distendus. En effet, ce sont les mêmes personnes qui cumulent direction du Centre d'études sociologiques (Stoetzel, Gurvitch, Friedmann…) et chaires de sociologie (à la Sorbonne ou au Conservatoire national des arts et métiers), mais les chercheurs n'ont pas de charges d'enseignement et sont coupés de la population étudiante. Michel Crozier, jeune sociologue en ce temps-là (il est né en 1922), décrit dans son autobiographie *Ma Belle Époque* de quelle manière ses premières enquêtes ont souffert de cette coupure :

> Je présente ces petites découvertes en notation rapide. Il aurait fallu pousser bien davantage mais, pour ce faire, il aurait fallu que j'aie des étudiants à lancer sur toutes ces pistes. Or, je n'en disposais pas. Je souffrais de la séparation complète, à l'époque, entre l'université et la recherche. (Crozier, 2002, p.148)

Il n'y a alors qu'un petit groupe d'étudiants se définissant comme « sociologues ». Ils se retrouvent, au début des années 1950, autour d'une petite revue qui connut quelques numéros. Robert Badinter, futur avocat, ministre de la Justice et sénateur socialiste, en est l'animateur. Il ne restera pas longtemps sociologue.

c – Créer des revues

En 1945, il n'existe plus aucune revue de sociologie. Dès 1946, l'Ined se dote de la revue *Population*, principalement consacrée aux recherches en démographie, mais où des sociologues écriront. La même année, Georges Gurvitch crée les *Cahiers internationaux de sociologie* ; il contribuera à la relance de *L'Année sociologique* en 1949. Les *Archives de sociologie des religions* sont créées en 1956. La revue *Sociologie du travail,* en 1959, autour de Friedmann et d'un groupe de jeunes sociologues, Touraine, Crozier et Tréanton. En 1960, le jeune rival de Gurvitch, Jean Stoetzel, crée la *Revue française de sociologie*, et, autour de Raymond Aron sont publiées les *Archives européennes de sociologie*. La sociologie rurale, quant à elle, dispose des *Études rurales* (qui commencent en 1961). Enfin, la création en 1961 de la revue *L'Homme*, revue d'anthropologie dirigée par Claude Lévi-Strauss, aura une influence sur la sociologie, tant l'approche structuraliste apparaît comme un modèle de scientificité.

En parallèle aux revues, des collections sont créées dans plusieurs maisons d'édition : aux Presses universitaires de France tout d'abord, où Georges Gurvitch est responsable d'une collection, la « Bibliothèque de sociologie contemporaine ». Au CNRS ensuite, où une collection est mise en place pour publier les premiers travaux du Centre d'études sociologiques. À la fin des années 1950 et aū début des années 1960, deux manuels, le *Traité de sociologie*, sous la direction de Gurvitch, et le *Traité de sociologie du travail*, sous la direction de Friedmann et Naville, viennent conclure quinze ans de refondation.

d – Le financement de la recherche

La refondation institutionnelle est enfin facilitée par des sources de financement qui iront en se diversifiant au cours des années 1950 et 1960. Fruit de la collaboration entre l'université de Paris et le ministère du Travail, l'Institut des sciences sociales du travail, créé au début des années 1950, permet aux premières recherches de Michel Crozier d'être financées. L'Agence européenne de productivité, l'Unesco et diverses organisations internationales aident également à financer certaines recherches. Les sciences sociales en viennent à être perçues comme des aides possibles à la décision politique. La planification économique et sociale devient un objectif étatique, qui doit être facilité par les travaux d'économistes, d'urbanistes ou de sociologues.

❸ Des courants ?

Il y eut une période, dans les années 1970 et 1980, pendant laquelle la sociologie française semblait être structurée autour de quelques écoles de pensée, incarnée par trois ou quatre « mousquetaires ». Il n'en va pas de même pendant les années 1950. Le petit groupe des sociologues partage un grand nombre d'orientations.

a – Le marxisme comme soubassement théorique

Le fonds commun de toutes les recherches est le marxisme. En concurrence avec l'existentialisme, le marxisme apparaît comme une possibilité de description scientifique du monde social. Mais ce n'est pas qu'un fonds commun théorique. C'est aussi un fonds commun politique. L'attrait, voire la fascination pour le marxisme se comprend en prenant conscience de la force du parti communiste, qui apparaît alors comme le parti de la Résistance à l'occupation allemande, comme le parti des intellectuels, mais aussi comme la force politique la plus solide. Entre 1945 et 1947, des communistes participent aux premiers gou-

vernements de la IVe République, les gouvernements de la reconstruction de la France. Le PCF recueille près d'un tiers des suffrages aux élections législatives de 1947.

Comment se traduit cet attrait intellectuel ? D'abord, par des engagements individuels : une grande partie des jeunes sociologues de l'époque sont membres du parti communiste. C'est le cas Edgar Morin, ancien résistant, ainsi que de plusieurs chercheurs du CES. Ensuite, par des utilisations dans le cadre des recherches. Les sociologues du CES citent souvent Karl Marx dans leurs articles (c'est le deuxième auteur le plus cité), tant le philosophe allemand détient à l'époque une place importante dans la formation intellectuelle et universitaire. Enfin, le marxisme apparaît comme transversal : s'il est le fonds commun des anciens de la Résistance ou des engagements politiques passés, il est aussi celui des catholiques de gauche (laïcs, clercs, ou anciens membres du clergé), comme de ceux qui se tournent vers l'étude du monde ouvrier.

C'est aussi et surtout par les sujets d'étude que se repère l'influence marxiste. Les enquêtes portent principalement sur les ouvriers ou sur des populations voisines, ouvrières du textile à domicile, petits employés. La classe ouvrière comme objet d'étude et la classe ouvrière comme classe révolutionnaire sont intimement conjuguées.

b – Des recherches sur le monde ouvrier

Les premières enquêtes sur les ouvriers ne datent pas de 1945. Dans une tradition conservatrice, Le Play, au XIXe siècle, avait déjà multiplié les monographies de familles ouvrières. Maurice Halbwachs, dans les années 1930, s'était lui aussi intéressé à la morphologie sociale et à la classe ouvrière.

Les enquêtes d'après-guerre s'inscrivent dans d'autres perspectives. Le thème ouvrier est majoritaire : « 55 % des articles y sont consacrés », écrit Patricia Vannier. Cela dit, il est transversal aux recherches : les chercheurs étudient la religion des ouvriers, les loisirs des ouvriers, le logement des ouvriers, leurs opinions politiques, etc. De plus, ce thème ouvrier a des résonances extérieures à la recherche, il s'insère dans les réseaux de sociabilité

des sociologues (catholiques ou résistants, littéraires aussi) ; les chercheurs souhaitent parfois « aider » la classe ouvrière grâce à leurs travaux, en lui donnant, par la recherche, les données qui lui manquent. Le premier ouvrage de Michel Crozier, *Petits fonctionnaires au travail* (1955) avait ainsi pour point de départ la recherche et la qualification de la « conscience de classe » d'employés et de petits fonctionnaires, sur le modèle de la conscience de classe ouvrière.

La recherche en sociologie se reconstitue donc autour de l'étude du monde ouvrier et autour du travail ouvrier. Ce qui est appelée alors la « sociologie industrielle », la sociologie du travail à l'usine, est à l'origine d'un nombre important de monographies, structurées autour des impulsions données par Georges Friedmann. Jean-Michel Chapoulie écrit ainsi :

> L'entourage de Friedmann constitua le lieu où, pour la première fois en France, dans le cadre académique d'études « désintéressées » non directement tournées vers les applications ou l'édification politique ou morale, des chercheurs furent collectivement confrontés à la nécessité d'élaborer une formule de recherche et pas seulement de trouver une solution individuelle à un problème de recherche particulier. (Chapoulie, 1991, p. 336)

Et cette « formule de recherche » passe par l'enquête *in situ*, le recueil de données administratives, l'observation et la passation de questionnaires.

Friedmann, au Conservatoire national des arts et métiers et comme directeur du Centre d'études sociologiques, pousse les jeunes sociologues à observer le travail ouvrier, à travailler un moment comme ouvrier... Il accueille également avec intérêt ceux qui, comme Alain Touraine, ont travaillé un moment à l'usine ou à la mine, en favorisant ainsi la conversion d'engagements militants en engagements scientifiques. Voici comment ce dernier parle de celui qui était alors son « patron » dans son livre de souvenirs *Un désir d'histoire* :

> Publié en 1946, [*Problèmes humains du machinisme industriel*] était un ouvrage très neuf pour la France, car l'université française ne daignait guère s'occuper des problèmes contemporains du travail, et surtout pas du travail ouvrier, sujet probablement trop vulgaire pour nos grands esprits. Friedmann fut le premier à

> étudier sérieusement ateliers et chantiers, à mener la critique contre le taylorisme et ses prétentions scientifiques. [...] J'ai lu ce livre dans l'exaltation. Il parlait de ce qui m'intéressait. Il s'aventurait loin du monde scolaire, parlant de ce que naïvement j'aurais appelé « la vie ». Le monde ouvrier, c'est-à-dire à la fois le travail matériel de production, une classe sociale et le mouvement ouvrier, avait fait irruption dans mon existence. Pour moi, jeune bourgeois hyperscolarisé, la Libération et l'époque 1945-1947 (les communistes au gouvernement) avaient tout bouleversé. Mais l'irruption dans mon expérience vécue de la classe ouvrière comme réalité et comme force fut plus concrètement importante. Si l'on m'avait demandé de dessiner la société, j'aurais mis en son centre une usine ou une mine. Pour moi, le monde ouvrier [...], c'était le feu. (Touraine, 1977, p. 44-45)

Enquêtes sur le monde ouvrier, certes, mais enquêtes communistes, non. Les résultats de ces enquêtes ne correspondent pas toujours aux propositions politiques du parti communiste. Les sociologues apparaissent suspects aux yeux des communistes, surtout quand les pratiques des chercheurs leur semblent « américaines ».

c – L'enquête américaine

Tous les observateurs de la sociologie française d'après-guerre ont insisté sur les apparentes importations de sociologies américaines. Pour Jean-Michel Chapoulie, l'Amérique constitue, avec la classe ouvrière, l'un des deux piliers de la refondation de la sociologie française.

La sociologie américaine apparaît comme un modèle de scientificité. Principalement la sociologie représentée par Lazarsfeld, chercheur d'origine autrichienne exilé aux États-Unis, qui influence directement Stoetzel, puis Raymond Boudon. Lazarsfeld est aux États-Unis l'organisateur d'une sociologie fondée sur les enquêtes statistiques et les applications pratiques. L'organisation en équipes de travail, dans lesquelles les tâches sont définies et spécialisées, apparaît aux chercheurs français comme un signe de scientificité ; la sociologie américaine est une sociologie empirique « professionnalisée » depuis les années 1920, au sein de laquelle les rôles sont bien distincts.

Grâce aux voyages d'études, les sociologues français découvrent une sociologie émancipée de la philosophie universitaire, une sociologie dont la légitimité repose sur des enquêtes portant sur le monde contemporain et sur « des formes de rigueur imposées par l'étude statistique ». Stoetzel, Friedmann, Mendras et Crozier passeront plusieurs mois aux États-Unis avant et après la Seconde Guerre mondiale. Lazarsfeld, dans les années 1960, vient donner des cours à la Sorbonne. Dès l'après-guerre, des ébauches de collaborations sont visibles : Georges Gurvitch publie en français un ouvrage collectif, *La Sociologie au xx^e siècle*, qu'il a réalisé avec des universitaires américains pendant la guerre – il était exilé à New York. Les *Cahiers internationaux de sociologie* publient les articles de plusieurs sociologues américains pendant les premières années de parution. Les références américaines sont parfois présentées en début d'ouvrage, comme signe de légitimité. *Auxerre en 1950*, de Charles Bettelheim et Suzanne Frère, l'une des premières enquêtes collectives françaises, est inauguré ainsi :

> S'inspirant des expériences de sociologie concrète qui ont été faites avant la guerre aux États-Unis, notamment par Robert Lynd dans son enquête sur Middletown, on a voulu réunir le maximum d'éléments indispensables à la connaissance sociologique d'une ville française de moyenne importance. (Bettelheim et Frère, 1950)

Les auteurs se sont « efforcés de fournir, le plus souvent possible, des chiffres », et le livre propose « une description chiffrée d'un groupe social, la ville d'Auxerre ». La recherche de la science passe par la recherche du « chiffre ».

De même, Michel Crozier, dans l'introduction à ses *Petits fonctionnaires au travail*, se sent obligé de naturaliser les américanismes utilisés, de prévenir les lecteurs « surpris par certains aspects nouveaux [...] de l'investigation sociologique ».

> La technique des interviews tout d'abord l'étonnera. [Le lecteur] se demandera si les réponses que nous avons obtenues pouvaient être sincères étant donné (*sic*) les sujets délicats que nous touchions. [...] Contrairement aux préjugés communément admis, des Français acceptent aussi volontiers que des Américains de répondre aux questions d'un interviewer qui sait

> respecter leur personnalité. Ils semblent même éprouver une assez grande satisfaction à parler d'eux-mêmes. [...] Le recours aux procédés statistiques ne manquera pas non plus d'inquiéter [...]. L'hostilité manifestée par de nombreuses personnes repose sur un malentendu. L'usage que nous faisons des statistiques ne signifie pas que nous mettons le comportement humain en équation, mais que nous employons un système d'information systématique. (Crozier, 1955, p. 8)

En 1955, donc, il était nécessaire, *même dans un ouvrage destiné au monde académique*, de présenter la nouveauté des techniques « américaines » pour, en quelque sorte, les domestiquer, les rendre inoffensives. C'est que les travaux américains sont reçus avec une certaine méfiance, et cette méfiance vise en premier lieu des engagements américains perçus comme impérialistes : le plan Marshall, qui finance la reconstruction mais favorise les importations culturelles, les débuts de la guerre froide qui font de l'Europe un champ de bataille possible, la présence de troupes américaines... La sociologie ne serait-elle qu'une nouvelle importation américaine ?

Empirismes et objectivations

a – L'héritage durkheimien comme tradition anonyme

S'il fallait se pencher sur l'histoire des idées, les prises de position relatives à l'héritage durkheimien nous arrêteraient un moment. Les critiques à l'égard de Durkheim ont déjà été mentionnées. Mais au-delà et en quelque sorte en s'opposant à ces critiques très visibles, il est possible de penser que l'héritage durkheimien est devenu une « tradition anonyme » (Randall Collins), une série de pratiques et d'usages qui ne sont plus attachés à la figure d'un individu-fondateur.

Ni la figure de Durkheim ni ses écrits, il est vrai, ne sont centraux, mais c'est aussi parce que la discipline existe faiblement. En France, la sociologie ne se présente pas réellement comme une discipline académique, mais plutôt comme un « vaste ensemble d'activités » ou une « perspective intellectuelle

vaguement définie ». Henri Mendras est donc surpris, quand, aux États-Unis, Durkheim lui est présenté comme l'une des figures incontournables de la pensée sociologique.

Cet héritage se perçoit tout d'abord dans les comparaisons que les chercheurs français font entre leurs projets et les productions de la sociologie américaine. Cette dernière leur apparaît comme ayant abandonné toute tentative d'explication du social par le social. Les structures sociales leur semblent absentes, tout comme la référence à une totalité supérieure aux individus.

L'héritage durkheimien est alors repérable indirectement à travers les usages qui sont faits de certaines notions développées par Marcel Mauss. Georges Friedmann, tout comme Georges Gurvitch, utilise les notions d'« homme total » ou de « fait social total » pour insister sur la prise en compte de plusieurs ordres dans l'analyse – à la fois la psychologie, les techniques, le corps, les relations sociales, mais aussi la référence à un « tout » qui doit faire partie de l'horizon de l'explication.

ENCADRÉ N° 8

Les phénomènes sociaux chez Gurvitch

L'écriture de Gurvitch est aujourd'hui difficile à saisir, tant le langage y est lyrique et éloigné des canons de la production écrite actuelle. Dans cet extrait de *La vocation actuelle de la sociologie*, Gurvitch décrit les « phénomènes sociaux totaux » non pas comme des structures figées, mais comme des ferments révolutionnaires :

> Les phénomènes sociaux totaux sont des totalités réelles en marche, en mouvement sans arrêt. C'est l'élément volcanique de la réalité sociale, la source des éruptions de celle-ci. Les rythmes de ce mouvement, mieux encore ses temporalités ou plutôt la multiplicité de temps où les phénomènes sociaux totaux se meuvent, peuvent être variés. Cette variation ne dépend pas seulement de l'échelle prise en considération : manifestation de la sociabilité, types de groupements, types de société globale. Elle change également en fonction de la conjoncture ; des circonstances quotidiennes ou spécifiques : funérailles, mariages, chasse, guerre, luttes intestines ou extérieures, et ainsi de suite. De toute façon, c'est dans le tout indécomposable qu'est la source de la vie sociale, du jaillissement de l'effort collectif, la fontaine permanente de ses fluctuations et de ses ébullitions, qui ne tarit jamais. (Gurvitch, 1950, p. 17)

Le « tout indécomposable » a une réalité en soi, et l'un des buts de la sociologie doit être de le saisir. La sociologie française ne se recompose pas sur des bases individualistes.

L'héritage durkheimien comme « tradition anonyme » se perçoit surtout dans l'usage permanent des outils statistiques, qui servent à décrire des groupes sociaux pensés comme ayant une existence propre, des structures objectivables, et qui forment une partie des enquêtes empiriques.

b – Des enquêtes empiriques

L'empirisme est ce qui distingue fondamentalement les recherches menées par des sociologues français après la Seconde Guerre mondiale de celles d'avant-guerre. Un grand nombre de travaux sont produits sans aucune prétention théorique, simplement comme une mise en application de méthodes de recueil de données. Le projet des chercheurs du Centre d'études sociologiques est bien avant tout de réaliser des *enquêtes*.

Pourquoi avoir choisi l'empirisme ? Toutes les sociologies nationales ne se sont pas développées sur les mêmes principes. L'option empirique en France a-t-elle pu être suivie comme « stratégie double », combinant convictions de gauche et recherche appliquée pouvant servir les enquêtés, comme tentative de combiner marxisme et importations américaines ?

c – Sur l'importation et l'utilisation de nouvelles techniques

L'empirisme se décline en plusieurs facettes.

Penchons-nous tout d'abord sur les techniques statistiques. Ces techniques ne sont pas récentes. Les dénombrements sont même très anciens (recensements, etc.) ; l'étude des tailles des conscrits, au XIX^e^ siècle, avait même servi à Quételet à étayer sa théorie de l'homme moyen. Toujours au XIX^e^ siècle, le développement des assurances et particulièrement de l'assurance-vie avait nécessité la composition de tables de mortalité reposant sur le

recueil d'un grand nombre de données, mais aussi la création d'indices statistiques comme l'espérance de vie en fonction de l'âge.

Au cours de la première moitié du XIXe siècle, Durkheim et une partie de ses héritiers ont embrassé certaines techniques statistiques. *Le Suicide* utilise ainsi un grand nombre de données européennes ; à partir du recueil des suicides français, Durkheim (aidé par son neveu Marcel Mauss) construit des séries de tableaux permettant de repérer des « variations concomitantes ». Une génération après, Maurice Halbwachs, dans *Les Causes du suicide*, revient sur l'étude de Durkheim. Il apporte plusieurs raffinements : une critique poussée des sources, d'un côté ; l'étude des écarts, de l'autre (il mesure la dispersion grâce à un « écart moyen »). D'autres usages statistiques peuvent être repérés : Simiand, sociologue de l'économie, utilise dans son ouvrage *Le Salaire, l'Évolution sociale et la Monnaie*, une multitude de séries statistiques longues sur les salaires ouvriers.

Cela dit, avant 1945, toutes les séries statistiques utilisées ont des origines étatiques, institutionnelles ou administratives. La tradition durkheimienne ne prépare pas à l'interprétation de données récoltées sur le terrain ni au recueil de ces données elles-mêmes. Les sociologues ne construisent pas leurs échantillons, ils reprennent des données produites dans d'autres buts. Les premiers travaux du Centre d'études sociologiques inspirés des travaux de Friedmann reprennent cet usage des statistiques administratives, qui constituent déjà une forme de « rupture instituée » avec le sens commun.

Après 1945, une autre manière de faire de la sociologie apparaît, qui va différencier les sociologues sur plusieurs plans. Les sociologues vont commencer à produire leurs propres données, qu'ils étudient dans un second temps. Ne pouvant dénombrer l'ensemble de la population, ils vont utiliser des échantillons, allant de quelques centaines à plusieurs milliers d'individus. Aux personnes se trouvant dans ces échantillons, les sociologues vont poser diverses questions. Le développement de ces techniques est contemporain de l'importation, en France, des techniques de sondage par Jean Stoetzel.

Certains travaux du Centre d'études sociologique illustrent parfaitement bien cette démarche : les chercheurs ou chercheuses vont commencer par définir une population, à partir d'un critère, souvent une catégorie de travailleurs (par exemple : les travailleuses du textile à domicile). Par-delà la description de cette population, les sociologues cherchent également à vérifier certaines hypothèses et choisissent les statistiques comme instrument de cette vérification.

ENCADRÉ N° 9

Le processus de validation des hypothèses

Voici comment Viviane Isambert-Jamati et Madeleine Guilbert présentent leur démarche, en 1956, dans *Travail féminin et travail à domicile. Enquête sur le travail à domicile de la confection féminine dans la région parisienne* :

> Sans doute avions-nous déjà rencontré un assez grand nombre d'ouvrières à domicile : c'est la réflexion sur leur cas qui nous avait suggéré non seulement le détail des questions à poser, mais même la plupart de nos hypothèses. Mais, pour vérifier ces hypothèses, c'est sur un échantillon systématiquement tiré au hasard plutôt que sur une sélection due aux circonstances qu'il nous fallait travailler.

Pourquoi les deux auteures se posent-elles ces questions ? Elles connaissent des ouvrières à domicile et ont commencé à travailler sur cette population qui présente de curieuses caractéristiques : ce sont des ouvrières, des femmes, qui échappent en partie aux logiques de l'industrialisation en travaillant hors des usines, chez elles. Mais les hypothèses dont les deux chercheuses ont l'intuition doivent être vérifiées. Elles cherchent alors principalement à éviter des biais de sélection, elles travaillent sur un échantillon « tiré au hasard » (les ouvrières qu'elles connaissent sont sans doute spécifiques sur certains points).
Dans ces enquêtes portant sur une population, le raisonnement statistique choisi pour vérifier les hypothèses oblige à une rigueur dans la recherche, notamment dans la constitution de l'échantillon, comme il est possible de le constater ci-dessous :

> Pouvions-nous le tirer sur des listes demandées à quelques employeurs, eux-mêmes connus par relations ? [...] À supposer même que les employeurs, jouant franchement le jeu, nous eussent fourni la liste complète de leur personnel, nous aurions pu douter de la sincérité des réponses : sachant par quel canal nous les avions atteintes, les ouvrières auraient souvent cru devoir surveiller leurs propos.

> Il fallait donc trouver un organisme officiel qui possédât une sorte de recensement des ouvrières à domicile. Pour deux raisons, nous ne pouvions compter sur l'Institut national de statistique : tout d'abord, le recensement de 1946 était déjà ancien et ses données sur une population vraisemblablement fluente auraient entraîné un déchet très important ; mais surtout la catégorie "ouvriers à façon" étant assez mal définie, nous craignions qu'elle ne recouvre pas la population des ouvrières à domicile de la confection. [...] L'Inspection du travail, en revanche, qui doit connaître [...] le nombre d'ouvrières employées à domicile pour chaque entreprise, peut [...] en demander la liste aux employeurs. [...] Grâce à l'intérêt porté à l'enquête par l'inspection divisionnaire de Paris et par les inspecteurs des diverses circonscriptions parisiennes, nous avons eu la possibilité de profiter [des] listes de personnel en remplaçant seulement le nom des entreprises par un chiffre de code afin qu'aucune indiscrétion ne fût possible.
>
> **Source : Isambert-Jamati et Guilbert, 1956, p. 59-60.**

Tous les chiffres n'ont donc pas la même origine. Et repérer cette origine, c'est repérer les visées différentes, et plusieurs manières de faire de la science. Les durkheimiens avaient utilisé des données ayant pour origine des dénombrements ou une certaine « objectivation » par certaines institutions. Un durkheimien des années 1930 aurait pu réaliser une enquête sur le choix du conjoint, en utilisant par exemple les bans de mariage, publiés dans chaque mairie, donnant des informations sur le lieu de résidence des mariés et leur profession. L'homogamie aurait pu être repérée assez facilement.

Dans les années 1950, l'objectivation passe en partie par la constitution d'un échantillon et d'un questionnaire visant à valider certaines hypothèses. L'Ined réalise ainsi une enquête sur le choix du conjoint dirigée par Alain Girard. À cette fin, l'institut va se baser sur un sondage réalisé sur un échantillon aléatoire représentatif de la partie de la population française que l'on cherche à comprendre. Ces deux techniques d'objectivation sont différentes. La constitution de données à partir de réponses à un questionnaire pousse à la rupture avec une version de la sociologie durkheimienne en s'intéressant aux opinions des acteurs, en concevant la société du point de vue des individus.

La nécessité de la production autonome de données scientifiques entre dans le « fonds commun » sociologique très rapide-

ment. Les débats, par exemple, portent sur la technique du sondage d'opinion (Stoetzel est visé, notamment par Gurvitch), mais pas sur l'idée que le sociologue doit *produire* ses données. Le sociologue, désormais, doit faire des *enquêtes*.

Les enquêtes par questionnaire, au même titre que les enquêtes utilisant les entretiens dans l'optique de les traiter statistiquement, deviennent centrales dans la sociologie française. Institutionnalisation de la sociologie et utilisation des démarches statistiques vont de pair. Simultanément s'éloignent les projets destinés à l'amélioration de la classe ouvrière. Les commandes de l'État cherchant à comprendre la réalité sociale passent au premier plan.

d – L'importation de méthodes statistiques : la psychologie

Les relations entre psychologie et sociologie sont, au sortir de la Seconde Guerre mondiale, permanentes. L'institutionnalisation très faible de la sociologie française fait des institutions de la psychologie des lieux de ressource et d'accueil pour certains sociologues. Jean Stoetzel sera un moment président de la Société française de psychologie, et le développement de ses enseignements de psychologie sociale se fait en grande proximité avec ses collègues psychologues.

À une époque d'incertitude disciplinaire pour la sociologie, la psychologie fournit aussi des techniques et des méthodes. Pierre Naville et Paul-Hassan Maucorps ont été formés à la « psychotechnique », qui visait à une orientation professionnelle rationnelle. Georges Gurvitch trouve dans les études du psychosociologue Jacob Moreno une base microsociologique à ses conceptions, et Moreno sera rapidement plus utilisé par les psychologues que par les sociologues.

La notion même d'« attitude », souvent utilisée par la sociologie après la Seconde Guerre mondiale, est directement importée de la psychologie. Elle dérive de la notion d'« aptitude » développée par cette dernière. Une aptitude peut être identifiée et mesurée en soumettant une personne à des tests construits pour révéler certaines facettes de l'aptitude en question. Les

résultats aux tests indiquent le degré de possession de l'aptitude. Selon Olivier Martin et Patricia Vannier, les attitudes sont repérées de la même manière, en soumettant un individu « à un ensemble de questions liées plus ou moins directement à l'attitude », les réponses étant considérées comme exprimant l'attitude de la personne. Jean Stoetzel propose un lien étroit entre les notions d'attitude et d'opinion : « À la source des conduites concrètes », on trouvera des « attitudes », dont « l'expression verbale n'est autre que l'opinion ». L'étude statistique de l'opinion à travers des sondages est donc une enquête sur les attitudes, comprises comme l'origine des conduites.

Mais, à la différence des psychologues, l'expression des opinions est pour Jean Stoetzel une manifestation du statut social.

ENCADRÉ N° 10

Le « décalage » entre l'opinion exprimée et l'attitude réelle

Ces importations ne se font pas sans débats. Georges Gurvitch s'emporte ainsi à plusieurs reprises contre les sondages de l'opinion publique dans son ouvrage *La Vocation actuelle de la sociologie* :

> Une des multiples raisons des échecs que connaissent les sondages de la soi-disant « opinion publique » consiste dans le fait que l'on confond les réponses hésitantes quelque peu construites et imposées artificiellement du dehors par les questions adressées au soi-disant « individu moyen » avec l'attitude réelle des groupes, des classes ou de leurs strates, qui est un tout indécomposable. On ne pourra tenir compte des résultats obtenus par les sondages que lorsque l'on sera parvenu à atteindre, par-delà les opinions formulées, les attitudes réelles sous-jacentes, et à établir les coefficients de décalage entre les opinions exprimées et les attitudes réelles des groupes. (Gurvitch, 1950, p. 91)

Dans ce texte, Gurvitch critique les imperfections des sondages ; mais il tient pour acquis, et même entérine – grâce à son prestige de professeur à la Sorbonne – le concept d'attitude et l'orientation méthodologique elle-même, à savoir la réalisation d'enquêtes empiriques par échantillon. Même s'il tient à insister sur la prééminence du « tout indécomposable » qui doit former la base de l'explication, ce « tout » n'est plus repéré que par l'intermédiaire des réponses des individus. Les sondages ont gagné.

e – Exemple d'enquête empirique : le catholicisme français

Les enquêtes sur le monde ouvrier formaient une grande partie de la production sociologique des années 1950. Mais les enquêtes sur le catholicisme illustrent peut-être encore mieux l'attrait pour l'empirisme. Dès la fondation du Centre d'études sociologiques, l'étude de la religion – en fait, surtout l'étude du catholicisme – fait partie des domaines constitués. L'un des personnages importants, l'un des « patrons » des jeunes sociologues est Gabriel Le Bras (né en 1891). Juriste, doyen de la faculté de droit de Paris, il s'est tourné vers la sociologie dans les années 1930 afin de décrire objectivement la place du catholicisme dans la France de son époque. Quel est donc l'état « réel » du catholicisme ? Cette interrogation était en lien avec les interrogations de l'Église catholique elle-même ou d'une partie des clercs, qui s'inquiétaient de l'ampleur de la déchristianisation. Célestin Bouglé, directeur de l'École normale supérieure et du Centre de documentation sociale, lui accorde un petit financement à la fin des années 1930 pour développer son programme de recherche sur l'Église catholique.

Le Bras s'inscrit alors dans une démarche hybride : d'un côté, il s'appuie sur l'institution catholique pour recueillir des chiffres, un peu comme les durkheimiens s'appuyaient sur des données institutionnelles (l'Église est, comme une administration séculière, une grande productrice de chiffres). De l'autre, Le Bras cherche à transformer curés et évêques en assistants de recherche, en enquêteurs.

ENCADRÉ N° 11

Ce que les curés doivent regarder

Dans un article de 1959, « Réflexions sur les différences entre sociologie scientifique et sociologie pastorale » publié dans les *Archives de sociologie des religions*, Gabriel Le Bras résume sa démarche, qui apparaît comme une « sociographie », une description sociologique fouillée des états de la société :

> La sociologie est d'abord une science descriptive [...]. La statistique est une opération élémentaire de sociographie. [...] Est-il si difficile de déterminer les signes d'appartenance, de choisir les critères de la pratique ? Nous avons proposé quatre genres – détachés, conformistes saisonniers, observants réguliers, dévots – et, à l'intérieur de chacun, des espèces. Des enquêteurs officiels ou privés ont rempli les états nominatifs où, dans chaque paroisse, sont inscrits le sexe, l'âge, la profession, le quartier de chacun des membres de chaque catégorie. Ce qui a permis d'établir des cartes, des graphiques [...].
>
> La sociographie est indispensable au pasteur militant comme au savant désintéressé. Par la sociologie religieuse, l'autorité religieuse découvre les exigences de structure, les réformes opportunes, qu'il s'agisse d'administration, de personnel ou de bâtiments. [...] La sociologie telle que je la conçois progressera par le concours des professionnels et des pasteurs. Seuls les pasteurs détiennent les archives, seuls ils gardent les secrets du for interne, et ils sont les mieux placés pour comprendre beaucoup d'attitudes. [...] Le pasteur peut faire avancer la science et la science peut faire avancer le pastorat.

Dans son évaluation des pratiques religieuses, Le Bras propose de s'intéresser à ce qui est mesurable (avant tout la fréquence des actes, le nombre des pratiquants) ; c'est relativement aux normes fixées par l'institution religieuse que les personnes doivent être comptées. Ces individus sont ensuite classés par degré d'observance. Danièle Hervieu-Léger écrit que Le Bras propose « une sociologie de la conformité institutionnelle au catholicisme ». Ces catégories « conformiste », « dévot », « observant régulier » se diffusèrent dans de nombreux autres travaux. La sociologie lebrasienne proposait un fonds commun d'outils pour la prise en compte du facteur religieux dans l'étude d'autres comportements.

Les enquêtes lebrasiennes procèdent d'un état d'esprit insistant sur la nécessité des enquêtes empiriques. L'on assiste alors à la constitution d'un laboratoire éclaté pour lequel Le Bras fait appel aux bonnes volontés de chercheurs amateurs, puis à la constitution d'un champ de recherche solide, disposant d'un véritable laboratoire à partir du milieu des années 1950, le Groupe de sociologie des religions. Pendant plus de vingt ans, Le Bras reçoit régulièrement des informations chiffrées en provenance de la centaine de diocèses français. Cela conduit en partie à l'accumulation de matériaux hétérogènes issus de sources diverses. Les textes de Le Bras sont peu lus aujourd'hui, ni d'ailleurs réédités : c'est qu'ils constituent des programmes d'enquêtes plus que des résultats solidifiés par une théorie explicative. Une partie des

textes, à destination de clercs sociologues amateurs, les guident dans la recherche, en précisant ce qu'il faut relever, noter et compter.

Conclusion

Dans les années 1960, l'intérêt pour les sciences sociales se développe. Le nombre d'enseignants du supérieur en sociologie, qui était d'une vingtaine environ en 1958, est proche de cent en 1968. Au milieu des années 1960, un premier cycle universitaire de sociologie (l'équivalent du L1 et L2 d'aujourd'hui) est créé.

La recherche « sur contrat » prend son essor : les ministères ressentent un besoin de connaissances concrètes sur la société française, divers organismes publics de financement (sur la recherche urbaine, sur la politique familiale) se mettent en place et reçoivent parfois un début de coordination *via* la Direction générale à la recherche scientifique et technique.

Mais quelle est la place des sociologues ? Ils sont parfois perçus, écrit Alain Chenu, comme des « déchiffreurs de tendances » (en concurrence, donc, avec les économistes, les politologues et les philosophes) ; ils sont aussi des « analystes » des problèmes de la société industrielle. Les *Dix-huit leçons sur la société industrielle* de Raymond Aron sont l'un des premiers succès de librairie sociologique.

ENCADRÉ N° 12

Des sociologues devenus des « pros »

Dans un texte ironique de 1966 consacré à « la transformation des colloques de sociologie », Edgar Morin (né en 1921) écrit les lignes suivantes :

> Il y a eu un changement que traduisent peut-être de petits détails. [...] Les anciens colloques attiraient une centaine d'individus hétéroclites, parmi lesquels étudiants et chercheurs. Les vêtements étaient très divers, il y avait beaucoup de vestons fatigués, de cravates aux couleurs bizarres et chiffonnées. Les chercheurs n'étaient pas les moins curieux ni les moins « crados » dans leur présentation vestimentaire. Le colloque de 1965 a attiré [...] des techniciens et des administrateurs en nombre. La

plupart des assistants, chercheurs y compris, présentent la même élégance froide et propre. Les hommes, sauf exceptions aberrantes à compter sur les doigts, portent complets sombres et sobres, la chemise claire, la cravate *ad hoc* correctement nouée. Dans l'uniformisation de bon ton on ne distingue pas le fonctionnaire du chercheur ; l'étudiant, du futur cadre. Chacun respire le confort et le standing.

Avant, les chercheurs étaient « crados » – nous les avons présentés comme des marginaux dans l'univers académique. Désormais, ils ressemblent aux fonctionnaires et aux cadres. La sociologie a atteint un objectif impensable en 1945, elle est devenue une discipline universitaire pleinement inscrite dans l'espoir modernisateur des Trente Glorieuses.

Nous quittons maintenant la trame historique non pas pour étudier successivement différents courants mais pour aborder quatre grandes problématiques travaillées – et retravaillées au long des décennies suivantes.

Bibliographie

Très peu d'ouvrages de sociologie des années 1950 sont aujourd'hui disponibles : ils n'ont pas été réédités. Les étudiants souhaitant mieux connaître cette période peuvent surtout consulter :

Bettelheim Charles, Frère Suzanne, *Auxerre en 1950*, Paris, Armand Colin, 1950.

Bourdieu Pierre, *Choses dites*, Paris, Éditions de Minuit, 1987.

— *Esquisse pour une autoanalyse*, Paris, Raisons d'agir Éditions, « Cours et travaux », 2004.

Bourdieu Pierre, Passeron Jean-Claude, *Les Héritiers. Les étudiants et la culture*, Paris, Éditions de Minuit, « Le sens commun », 1964.

Chapoulie Jean-Michel, « La seconde fondation de la sociologie française, les États-Unis et la classe ouvrière », *Revue française de sociologie*, 1991, vol. 32, n° 3, p. 321-364.

Chenu Alain, « Une institution sans intention. La sociologie en France depuis l'après-guerre », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 2002, n° 141, p. 46-61.

COLLINS Randall, « Les traditions sociologiques », *Enquête : anthropologie, histoire, sociologie*, 1995, n° 2, p. 11-38.

CROZIER Michel, *Petits fonctionnaires au travail*, Paris, CNRS, 1955.
— *Ma Belle Époque. Mémoires*, Paris, Fayard, 2002, tome I.

GURVITCH Georges, *La Vocation actuelle de la sociologie*, Paris, PUF, 1950, tome I.

HEILBRON Johan, « Les métamorphoses du durkheimisme, 1920-1940 », *Revue française de sociologie*, 1985, vol. 26, n° 2, p. 203-237.

ISAMBERT-JAMATI Viviane, GUILBERT Madeleine, *Travail féminin et travail à domicile. Enquête sur le travail à domicile de la confection féminine dans la région parisienne*, Paris, Éditions du CNRS, 1956.

LE BRAS Gabriel, « Réflexions sur les différences entre sociologie scientifique et sociologie pastorale », *Archives de sociologie des religions*, 1959, vol. 8, n° 8, p. 5-14.

MARCEL Jean-Christophe, « Une réception de la sociologie américaine en France (1945-1960) », *Revue d'histoire des sciences humaines*, 2004, n° 11, p. 45-68.

MARTIN Olivier, VANNIER Patricia, « La sociologie française après 1945 : places et rôles des méthodes issues de la psychologie », *Revue d'histoire des sciences humaines*, 2002, n° 6, p. 95-122.

MASSON Philippe, « La fabrication des *Héritiers* », *Revue française de sociologie*, (42-3), 2001, vol. 42, n 3, p. 477-507.
— « Premières réceptions et diffusion des *Héritiers*. 1964-1973. », *Revue d'histoire des sciences humaines*, 2005, n° 13, p. 69-98.

MENDRAS Henri, *Comment devenir sociologue. Souvenirs d'un vieux mandarin*, Arles, Actes Sud, 1999.

MONNEROT Jules, *Les faits sociaux ne sont pas des choses,* Paris, Gallimard, 1946.

MORIN Edgar, « Notes sur la transformation des colloques de sociologie », *Revue française de sociologie*, 1966, vol. 7, n° 1, p. 82-83.

SARTRE Jean-Paul, *Situations I,* Paris, Gallimard, 1946.

STOETZEL Jean, « L'esprit de la sociologie contemporaine [1946] », *Revue française de sociologie*, 1991, vol. 32, n° 3, p. 443-456.

TOURAINE Alain, *Un désir d'histoire*, Paris, Stock, 1977.

TRÉANTON Jean-René, « Les premières années du Centre d'études sociologiques (1946-1955) », *Revue française de sociologie*, 1991, vol. 32, n° 3, p. 381-404.

VANNIER Patricia, « Les caractéristiques dominantes de la production du Centre d'études sociologiques (1946-1968) : entre perpétuation durkheimienne et affiliation marxiste », *Revue d'histoire des sciences humaines*, 2000, n° 2, p. 125-146.

Éclairage

La fabrication et la réception des *Héritiers*

Le livre de Pierre Bourdieu et Jean-Claude Passeron, *Les Héritiers* (1964), s'inscrit en partie dans cette histoire de la sociologie.

C'est une enquête empirique : les données ont pour origine un questionnaire. Et l'analyse statistique des résultats d'un questionnaire était devenue une habitude de recherche. C'est aussi une enquête « artisanale » : elle a été réalisée dans le cadre d'activités pédagogiques novatrices, où les étudiants étaient confrontés à des activités concrètes ; et surtout les questionnaires n'ont pas été administrés à un échantillon réfléchi (mais composé à partir du réseau de relation des auteurs).

Les questionnaires, d'ailleurs, n'ont pu être traités qu'au moment où arrive dans le centre de recherche de Raymond Aron (codirigé par Pierre Bourdieu) un statisticien à qui il fallait donner du travail à faire. L'on ressortit alors d'un placard les formulaires non traités.

Cette enquête s'insère enfin dans une série de travaux portant sur l'orientation scolaire. Depuis les travaux de Girard à l'Ined, les inégalités scolaires sont connues : les fils et filles d'ouvriers font des études plus courtes. Mais les débats, avant *Les Héritiers*, sont construits autour de l'idée qu'il existe des élèves « doués » et des élèves non doués. Les sociologues souhaitaient encourager les élèves doués, mais de classes populaires, à poursuivre leurs études ; il fallait, selon eux, les sélectionner selon leurs « aptitudes » et non en fonction de leur origine. Dans un contexte de croissance économique, d'augmentation du nombre d'étudiants, « il n'est plus acceptable de réserver l'accès aux positions professionnelles qualifiées aux personnes d'origine aisée », écrit Philippe Masson ; c'est un gâchis que de perdre autant d'élèves prometteurs.

Mais *Les Héritiers*, c'est aussi un livre qui déroge relativement aux textes sociologiques habituels.

Il ne propose pas la « vérification d'une hypothèse » au moyen d'un traitement statistique et fonctionne donc au rebours

des habitudes de construction des textes sociologiques de l'époque, qui cherchaient à valider, ou à invalider, une hypothèse précise.

La nomenclature des catégories socioprofessionnelles est utilisée certes dans un but descriptif, mais aussi pour l'analyse des rapports de classes.

Les entretiens, enfin, sont utilisés pour porter l'attention sur des discours « masquant un comportement effectif contraire » : les réponses prennent un sens qui est construit par le chercheur. De manière plus générale, dans *Les Héritiers* les données ne sont pas considérées suivant leur « valeur faciale » ou pour leur pouvoir de description « fidèle » de la réalité, mais en tant qu'elles nécessitent une interprétation critique. Le modèle n'est plus le positivisme de Lazarsfeld.

Pour le sociologue Philippe Masson, *Les Héritiers* proposent alors une nouvelle définition de la sociologie. Cet ouvrage présente un modèle de compte-rendu empirique qui associe des statistiques d'origines diverses (questionnaires, recensements, données administratives) assurant l'objectivation, une interprétation « non positiviste » des données, et l'usage de catégories d'analyse abstraites. Les rapports inégaux des étudiants à la culture sont analysés à partir d'une approche globale des rapports de classes et des principes de légitimation fondant l'ordre établi.

Au-delà des innovations, comme le calcul des probabilités objectives d'accès à l'enseignement supérieur, le succès du livre est fondé sur un contexte. La croissance numérique du lectorat qui suit le développement de l'enseignement supérieur et de l'offre de publication (nouvelles maisons d'édition, nouvelles collections) permet une diversification des livres. Et enfin, certaines administrations sont intéressées par l'apport des sciences sociales pour la planification économique. De plus, *Les Héritiers* se trouvent intégrés à des débats qui se situent hors de la sociologie, au sein du parti communiste, des syndicats d'étudiants ou d'autres milieux. Les ventes ne cesseront d'augmenter pendant une dizaine d'années, passant de deux mille au début des années 1960 à plus de dix mille en 1970.

DEUXIÈME CHAPITRE

Penser les inégalités

1. Bourdieu et Boudon
2. Les approches plus récentes

La question de l'égalité, passion des sociétés démocratiques selon Tocqueville, est une problématique classique de la sociologie, tout comme son pendant d'ailleurs, celle des inégalités capitalistes au cœur des analyses de Marx, autre « père fondateur » de la discipline. Dans les développements contemporains, de telles problématiques se focalisent volontiers sur l'école pour au moins deux raisons. La première est de nature stratégique.

> Au sein des inégalités sociales, les inégalités devant l'éducation et la formation revêtent un caractère spécifique : elles ne sont pas seulement une inégalité parmi d'autres, qui se cumulent avec beaucoup d'autres (avec des inégalités devant le logement, la santé ou les usages du temps). Elles sont aussi une courroie de reproduction des inégalités. (Duru-Bellat, 2002, p. 3)

La seconde est davantage idéologique : l'attachement français au mythe républicain de l'école émancipatrice. On montrera dans ce chapitre que la sociologie de l'école ne se limite pas aux travaux bien connus de Pierre Bourdieu et Raymond Boudon des années 1960-1970. On verra également de quelle façon la question des inégalités a été profondément renouvelée depuis ces auteurs, bien au-delà du seul cas de l'enseignement et de l'analyse en termes de classes sociales.

1 Bourdieu et Boudon

En France, les inégalités sociales, quant à l'accès à l'enseignement et aux carrières scolaires, se trouvent au cœur des travaux sociologiques des années 1960-1970. Là où Pierre Bourdieu et

Jean-Claude Passeron mettent à jour des mécanismes de domination et de reproduction sociale, Raymond Boudon, fidèle au principe de l'individualisme méthodologique, insiste au contraire sur les stratégies des élèves et de leurs familles.

a – Le contexte des années 1960

Les deux décennies qui suivent la Libération sont marquées par des changements économiques, sociaux et culturels particulièrement intenses, accompagnés par une véritable mystique du progrès : croissance rapide et soutenue du revenu national, urbanisation, hausse du taux de fécondité, allongement de l'adolescence, nouvelles formes de division du travail entre les sexes, déformation de la structure de la population active au détriment des travailleurs manuels et au profit des cadres et employés. Deux grandes questions lient alors niveau d'éducation et croissance économique. Le système scolaire fournit-il une main d'œuvre suffisamment formée pour occuper les emplois de plus en plus qualifiés dont le pays a besoin ? La croissance économique permet-elle de réduire les inégalités de réussite et d'accès à l'enseignement secondaire et supérieur ? À partir des années 1950 se répand l'idée selon laquelle la modernisation de la France nécessite des élites nombreuses. Il faut donc « aller chercher les talents dans toutes les couches de la société » (Mendras, 1995, p. 184). Or, à cette époque, à peine plus de 10 % d'une classe d'âge accèdent au baccalauréat. Le développement économique semble donc nécessiter une réforme du système d'enseignement afin d'orienter un nombre plus important de jeunes vers l'enseignement secondaire. Par ailleurs, on considère que les fruits de la croissance doivent être mis au service d'une réduction des inégalités. En juin 1965 se tient à Arras un colloque organisé par Pierre Bourdieu et Alain Darbel sur les transformations qu'a connues la société française depuis la Seconde Guerre mondiale. Des économistes, des sociologues et des démographes se trouvent réunis pour déterminer si « l'élévation générale du niveau de vie s'est accompagnée d'une réduction des disparités entre les niveaux de vie » (Darras, 1966, p. 10). Les chercheurs présents se proposent donc d'« examiner

comment se transmettent d'une génération à une autre les privilèges économiques et sociaux qui font obstacle à l'égalisation des chances » (Darras, 1966, p. 18).

L'école s'impose comme l'observatoire privilégié des inégalités. On connaît la place importante que tient l'éducation dans l'œuvre de Durkheim. Mais, par la suite, entre les deux guerres mondiales et jusqu'au début des années 1960, l'objet semble être très largement désinvesti, tant en ce qui concerne les grandes problématiques théoriques que du côté des enquêtes empiriques (Passeron, 1988). Pourtant, dans les années 1950, la séparation du système d'enseignement entre la filière « primaire-supérieur » fréquentée par les enfants des milieux populaires et le lycée bourgeois (et ses « petites classes ») est de plus en plus discutée dans les milieux intellectuels et politiques. Ces débats suscitent l'intérêt des pédagogues et des psychologues, qui se focalisent sur les questions « du problème de la mesure des "aptitudes" (en particulier de l'intelligence) et de la fiabilité des examens scolaires ou des tests (docimologie) » (Passeron, 1988, p. 135). Les sociologues ne s'en saisissent qu'au cours de la décennie suivante.

En 1962 est conduite à l'Ined, sous la direction d'Alain Girard, une enquête (la première d'une longue série) sur le devenir des élèves à l'issu de la classe de cours moyen deuxième année. À l'époque, trois voies sont envisageables : la classe de fin d'études primaires, l'entrée en classe de sixième dans un collège d'enseignement général (classes de sixième à troisième) ou l'entrée en classe de sixième dans un lycée (classes de sixième à la préparation du baccalauréat)[1]. À cette occasion est mise en évidence l'influence de l'origine sociale des élèves sur leur orientation : non seulement du fait d'une réussite inégale selon les milieux (dont le facteur déterminant est le niveau culturel des parents et non leur revenu), mais également du fait des projets plus ou moins ambitieux que leur famille nourrit à leur égard. L'accès en classe de sixième est ainsi plus fréquent chez les fils et filles de cadres supérieurs que chez les enfants d'ouvriers, et ce même à niveau de réussite égal.

1. La scolarité obligatoire est portée de 14 à 16 ans pour les élèves nés à partir de 1953.

Les travaux de l'Ined vont profondément marquer la sociologie de l'éducation. Les ouvrages de Pierre Bourdieu et Jean-Claude Passeron, comme ceux de Raymond Boudon, y font de nombreuses références. De tels résultats, dont la première publication date de 1963, heurtent de plein fouet l'idéal méritocratique que l'école de la République est censée promouvoir. L'inégalité des chances devant l'enseignement, que l'on retrouve dans l'ensemble des pays développés, apparaît partout comme illégitime, importante et persistante (Boudon, 1990). Remarquons pour finir que c'est au moment même où les sociologues l'observent que le système d'enseignement connaît de profondes transformations. Les portes du secondaire s'ouvrent alors largement en France aux élèves issus de tous les milieux sociaux.

b – Bourdieu : domination et reproduction

• La « relégation » scolaire des enfants de milieux populaires

Le constat de départ de Pierre Bourdieu et Jean-Claude Passeron est celui, flagrant, de l'inégal accès à l'université en fonction de l'origine sociale dans les années 1960 :

> Un calcul approximatif des chances [...] selon la profession du père fait apparaître que celles-ci vont de moins d'une chance sur cent pour les fils de salariés agricoles à près de soixante-dix pour les fils d'industriels et à plus de quatre-vingts pour les fils de membres des professions libérales. (Bourdieu et Passeron, 1970, p. 11)

Dans les milieux populaires, devenir étudiant reste « improbable », sinon « déraisonnable ». C'est au contraire un avenir banal pour les jeunes issus des classes supérieures. L'idée selon laquelle le baccalauréat ne suffit plus, déjà répandue dans les milieux favorisés, s'étend aux classes moyennes et pousse à la poursuite d'études universitaires. Au cours de la décennie, période marquée par une augmentation des effectifs, les écarts entre les catégories socioprofessionnelles se maintiennent. Une

véritable égalité des chances se traduirait par le fait que les proportions d'étudiants issus des différentes catégories socio-professionnelles correspondent à la part de ces catégories dans la population totale. Elle conduirait également à une répartition proportionnelle dans les différentes filières. Or, les étudiants de milieux populaires s'orientent davantage vers les facultés de lettres et de sciences, ceux issus de milieux privilégiés vers les facultés de médecine et de droit.

> Plus on descend dans la hiérarchie sociale et plus l'accès à l'enseignement supérieur doit être payé d'une restriction des choix allant pour les catégories les plus défavorisées jusqu'à la relégation à peu près obligatoire dans les études de lettres ou de sciences. (Bourdieu et Passeron, 1970, p. 264)

Dans *Les Héritiers* (1964), les deux auteurs s'attachent à remettre en cause deux idées reçues : il y aurait des élèves doués par nature, d'une part, et, d'autre part, les obstacles de type économique permettraient d'expliquer la moindre réussite des jeunes gens issus de milieux populaires. Le plus souvent, les succès scolaires sont attribués par les enseignants, mais également par les étudiants eux-mêmes, aux aptitudes innées de chacun et au mérite individuels (donc ils sont perçus comme échappant aux déterminismes sociaux). Les enfants issus des milieux populaires vivent leur échec comme « destin personnel ». Ceux qui appartiennent à la bourgeoisie voient dans leur réussite « la confirmation de dons naturels et personnels ». Or, selon Bourdieu et Passeron, l'origine des performances scolaires se trouve dans le milieu familial. Le facteur déterminant n'est pas à chercher seulement du seul côté des revenus, mais aussi dans l'inégal accès à l'information et surtout dans les « déterminismes », les « dispositions héritées » qui produisent leurs effets tout au long du cursus scolaire, tout particulièrement lors des grands tournants d'orientation. Certaines formes de privilèges apparaissent de manière évidente : recommandations, relations, aides au travail scolaire, cours particuliers, etc. Mais c'est surtout la transmission de « l'héritage culturel », « plus discrète et plus indirecte », qui fait la différence. Dès lors, une politique d'allocation de bourses, même généreuse, ne peut suffire à établir une pleine égalité des chances entre étudiants.

La culture savante, celle qui est valorisée à l'école, est celle que détiennent les milieux favorisés : la culture scolaire est « une culture de classe ». Il y a là une affinité, qui constitue un important atout pour les jeunes gens dont les parents en sont fortement dotés. Bourdieu et Passeron évoquent le niveau de langue, ainsi que l'attitude à l'égard du savoir et des pratiques culturelles. Si, pour les enfants issus de milieux populaires, le rapport à la culture scolaire relève de l'acculturation, ceux des classes dominantes peuvent faire preuve de dilettantisme. Quant aux classes moyennes, elles sont caractérisées par leur bonne volonté culturelle. Or, l'école ignore ces inégalités initiales. L'enseignement relatif aux arts est à cet égard exemplaire. En classe, l'évocation des œuvres se fait toujours au « second degré », ce qui implique nécessairement une expérience personnelle préalable des élèves par la fréquentation des musées, des expositions ou encore des concerts. Or, les jeunes gens n'ont pas tous la même chance d'avoir eu l'occasion de mettre en œuvre de telles pratiques dans leur famille. La probabilité varie en fonction de leur origine sociale. Ceux qui sont issus de milieux modestes peu dotés en capital culturel se trouvent désavantagés par rapport aux autres. Le système scolaire contribue ainsi à la légitimation et à la perpétuation des inégalités. C'est ainsi que se trouve introduite la notion de « culture libre », que l'on peut définir comme la culture que l'école présuppose et exige « sans jamais la délivrer méthodiquement » (Bourdieu *et alii,* 1966, p. 107). Non seulement les inégalités sociales ne sont pas prises en considération, mais les enseignants vont jusqu'à dévaloriser la culture qu'ils transmettent lorsqu'ils reprochent « à un travail scolaire d'être trop scolaire ».

Dans *La Reproduction* (1970), les deux auteurs complexifient leur appareil théorique. Est notamment introduit dans l'analyse le concept d'*habitus*[1] (auquel Bourdieu a consacré des développements substantiels en 1967), qui permet de préciser les modalités de la transmission du capital culturel d'une génération à l'autre au sein de la famille. C'est également le concept de violence symbolique qui y est précisé. La domination n'est pas perçue

1. Voir chapitre suivant.

comme telle par les individus, qui la subissent. Intériorisée, elle leur semble légitime, et ils finissent eux-mêmes par prendre part à leur propre relégation. Bourdieu et Passeron parlent de « l'auto-élimination » dans le système scolaire des jeunes issus de milieux populaires. Ces derniers se dévalorisent ; ils anticipent leur échec et ainsi y contribuent. De plus, ils n'accordent pas à l'école l'importance qui lui est conférée dans d'autres milieux plus cultivés. Les élèves défavorisés sont d'autant plus persuadés de la légitimité de leur échec scolaire qu'ils ont passé du temps dans l'enseignement. Même ceux qui réussissent font des choix d'orientation moins prestigieux, ils limitent ainsi leurs ambitions. Dans de nombreuses sociétés, les positions sociales se transmettent de père en fils, c'est-à-dire de façon héréditaire (castes ou ordres). Ainsi, dans la société d'Ancien Régime, les familles nobles transmettent à leurs enfants leurs privilèges, alors que les autres en sont exclus. Dans les sociétés démocratiques, l'égalité des chances est censée prévaloir. Ce n'est pas la naissance, mais le mérite personnel qui idéalement doit permettre d'acquérir son statut social. C'est le diplôme (et non plus le capital économique, c'est-à-dire le patrimoine légué par ses parents, comme dans les sociétés traditionnelles) qui conditionne le statut social. On est passé d'un mode de reproduction familial à un « mode de reproduction à composante scolaire ». Or, Bourdieu et Passeron considèrent que l'école, parce qu'elle favorise sans le dire les enfants ayant reçu dans leur famille un héritage culturel et désavantage les autres, contribue à la reproduction des inégalités sociales d'une génération à l'autre. Contrairement à ce qu'elle proclame, l'école n'est pas neutre. Les privilèges continuent à se transmettre et l'école y contribue.

ENCADRÉ N° 13

École, habitus de classe et reproduction sociale

> Si, dans le cas particulier des relations entre l'école et les classes sociales, l'harmonie paraît parfaite, c'est que les structures objectives produisent les habitus de classe, et en particulier les dispositions et les prédispositions qui, en engendrant les pratiques adaptées à ces structures, autorisent le fonctionnement et la perpétuation des structures : par exemple, la dispo-

> sition à utiliser l'école et les prédispositions à y réussir dépendent [...] des chances objectives de l'utiliser et d'y réussir qui sont attachées aux différentes classes sociales, ces dispositions et ces prédispositions constituant à leur tour un des facteurs les plus importants de la perpétuation de la structure des chances scolaires comme manifestation objectivement saisissable des relations entre le système d'enseignement et la structure des rapports de classe.
>
> **Source : Bourdieu et Passeron, 1970, p. 245-246.**

Développées à propos de l'université, les analyses de Bourdieu et Passeron sont étendues à l'enseignement secondaire. Une dizaine d'années plus tard, alors que l'accès au collège s'est banalisé, Bourdieu dresse le constat d'un « brouillage des oppositions entre les différentes jeunesses de classe ». Les jeunes de milieux populaires (« fils de paysans ou d'artisans ») fréquentent l'enseignement secondaire, qui était quasi inaccessible à leurs parents. Ils entrent plus tard sur le marché du travail et bénéficient de fait d'un temps d'adolescence, autrefois réservé aux plus privilégiés. Pour autant, selon Bourdieu, leurs chances réelles de réussite scolaire n'ont pas augmenté. La ségrégation, qui était autrefois visible (entre la filière primaire et celle du lycée), si elle apparaît moins clairement, persiste à l'intérieur même de l'enseignement secondaire par la multiplication des filières. Les jeunes issus des milieux populaires ont du mal à échapper « au jeu des voies de garage », « au piège des orientations et des titres dévalués » (Bourdieu, 1978, p. 147). Parallèlement, l'accès au secondaire nourrit des aspirations (en termes de carrière, de mobilité sociale) qui ont de grandes chances de ne pas être satisfaites. Ces aspirations reposent sur un état de fait propre à une situation antérieure (lorsque accéder au lycée, dans l'entre-deux-guerres, rendait envisageables des carrières prestigieuses). Entre-temps, les diplômes se sont dévalués : du fait de leur banalisation, certains titres scolaires n'ont plus rien de distinctifs.

• Un schéma explicatif transposé à d'autres formes d'inégalités

Pour Bourdieu, les rapports de domination s'exercent dans toutes les activités sociales. Les mécanismes à l'œuvre sont toujours les mêmes : les dominants imposent leurs valeurs aux dominés qui, en les intériorisant, deviennent les complices de leur propre domination et contribuent ainsi à la perpétuation de celle-ci. *La Domination masculine* (1998) est à cet égard exemplaire : bien qu'écrit une trentaine d'années après les travaux sur l'école, l'ouvrage développe une analyse également fondée sur les mécanismes de domination et de reproduction. L'auteur reprend et développe notamment le concept de violence symbolique qui marque les rapports sociaux de sexes, cette violence « douce, insensible, invisible pour ses victimes mêmes » (Bourdieu, 2002, p. 12). Parler de violence symbolique, ce n'est pas ignorer ou nier la violence physique exercée à l'encontre des femmes. Ce n'est pas non plus en sous-estimer les effets concrets. Bien au contraire, pour Bourdieu, la violence symbolique est d'autant plus efficace qu'elle n'est pas perçue comme telle. Elle opère à travers les habitus des individus, leurs schèmes de perception, d'appréciation et d'action. Elle suppose donc un « immense travail préalable » (Bourdieu, 2002, p. 60).

ENCADRÉ N° 14

La domination masculine comme violence symbolique

> La force symbolique est une forme de pouvoir qui s'exerce sur les corps, directement, et comme par magie, en dehors de toute contrainte physique ; mais cette magie n'opère qu'en s'appuyant sur des dispositions déposées, tels des ressorts, au plus profond des corps. Si elle peut agir comme un *déclic*, c'est-à-dire avec une dépense extrêmement faible d'énergie, c'est qu'elle ne fait que déclencher les dispositions que le travail d'inculcation et d'incorporation a déposées en ceux ou celles qui, de ce fait, lui donnent prise. Autrement dit, elle trouve ses conditions de possibilité, et sa contrepartie économique (en un sens large du mot), dans l'immense travail préalable qui est nécessaire pour opérer une transformation durable des corps et produire les dispositions perma-

nentes qu'elle déclenche et réveille ; action transformatrice d'autant plus puissante qu'elle s'exerce, pour l'essentiel, de manière invisible et insidieuse, au travers de la familiarisation insensible avec un monde physique symboliquement structuré et de l'expérience précoce et prolongée d'interactions habitées par les structures de domination.

Source : Bourdieu, 2002, p. 44.

Le point de départ de l'ouvrage réside dans le constat d'une permanence de la division sexuelle et des « principes de vision correspondants » (Bourdieu, 2002, p. 8). Bourdieu parle d'un « inconscient androcentrique » « qui, sans doute originairement construit en un état très ancien et très archaïque de nos sociétés, habite chacun de nous, homme ou femme ». (Bourdieu, 2002, p. 79) Pour l'analyser, Bourdieu fait un détour ethnologique par la société kabyle, typique de la culture méditerranéenne, qui en fournit « une image grossie ». La division entre les sexes y a la force de l'évidence. Dans un tel contexte, la domination masculine n'a même pas besoin d'être légitimée.

Cette permanence à travers l'histoire (les « invariants » des « conditions » féminine et masculine, et la perpétuation du rapport de domination entre les sexes) est en fait le fruit de processus qui ont consisté tout au long de l'histoire, c'est-à-dire dans des contextes différents, à toujours transformer l'arbitraire culturel en naturel.

> Loin d'affirmer que les structures de domination sont anhistoriques, j'essaierai d'établir qu'elles sont *le produit d'un travail incessant (donc historique de reproduction)*. (Bourdieu, 2002, p. 55)

Les institutions qui contribuent à la reproduction des rapports sociaux de sexes sont la famille, la religion, l'école et l'État. Mais la domination est un poids pour ceux qui sont censés l'exercer. « Le privilège masculin est aussi un piège » (Bourdieu, 2002, p. 75), nous dit Bourdieu. Les hommes se doivent en effet d'affirmer leur virilité, parfois jusqu'à « l'absurde ».

L'un des grands changements récents réside dans le fait que la domination masculine se trouve critiquée, qu'elle doit désormais être justifiée. Cette remise en cause s'est produite parallèlement aux transformations de la « condition » féminine, perceptible surtout dans les milieux privilégiés (accès aux études,

au travail salarié, âge du mariage et du premier enfant de plus en plus tardif, etc.). Mais Bourdieu met en garde contre un optimisme trop grand, en pointant la « permanence des positions relatives » entre hommes et femmes (les filles réussissent mieux que les garçons, mais sont orientées vers des filières moins porteuses et prestigieuses ; à diplôme égal et pour les mêmes fonctions, les actives sont moins payées que leurs collègues masculins…). La progression de l'égalité des droits (égalité formelle concernant l'accès à l'éducation, aux professions ou à la politique) entre les hommes et les femmes ne suffit pas à mettre fin à la domination masculine. Les femmes elles-mêmes s'excluent de certaines positions ou considèrent que leur vocation est ailleurs. Il y a ainsi une « permanence dans et par le changement ».

Qu'un intellectuel de la stature de Bourdieu se soit intéressé aux rapports entre les sexes a été salué. Le livre a cependant fait l'objet de nombreuses critiques : corpus trop étroit, références théoriques lacunaires, incapacité à rendre compte et à penser le changement. Nous allons revenir sur certaines d'entre elles un peu plus loin.

- **Une sociologie du dévoilement**

Les mécanismes de domination-reproduction sont présentés comme étant assez largement cachés aux individus, qui n'en n'ont pas une claire conscience (ceux qui en sont victimes, comme ceux qui en tirent profit). Ainsi, l'habitus fonctionne comme une « seconde nature ». Quant à la violence symbolique, elle est décrite comme « douce et invisible ». Dans la perspective de Bourdieu, l'analyse sociologique a pour effet de dévoiler, de révéler ces mécanismes, d'où le nom de sociologie critique.

- **Les critiques faites à Bourdieu**

Penser toutes les relations sociales sous la forme de la domination peut sembler réducteur. Le « Post-scriptum sur la domination et l'amour » à la fin de *La Domination masculine* est à cet égard révélateur. Bourdieu lui-même y pose la question de la

suspension des rapports de domination au sein du couple engagé dans une relation amoureuse (mais également entre amis).

On a également reproché à Bourdieu sa conception trop déterministe des rapports sociaux, laquelle a du mal à faire une place au changement, voire à l'histoire, ainsi qu'aux processus d'émancipation individuelle. La question de la mobilité sociale renvoie surtout, dans la sociologie de Bourdieu, au phénomène de reproduction, alors que lui-même cumulait « haute consécration scolaire » et « basse extraction sociale » (Bourdieu, 2004, p. 127) :

> Les ascensions sociales foudroyantes comme les chutes vertigineuses ne sont que des trajectoires d'exception bien faites pour être remarquées par leur caractère précisément exceptionnel et anormal. (Champagne et Christin, 2007, p. 130)

Les travaux de Bourdieu sur l'école et sur la domination masculine ont parfois été mal reçus par certains réformistes.

ENCADRÉ N° 15

Une « objection de fond » formulée par Antoine Prost à l'encontre de *La Reproduction*

Antoine Prost est historien, spécialiste du système d'enseignement français. Il a également lui-même était engagé dans certaines des réformes qui ont conduit à rendre plus massif l'accès au secondaire.

> Nous n'avons là qu'une analyse partielle, un système incomplet, le premier volet d'un dyptique. Après *La Reproduction,* il reste à écrire *La Modification.* [...]
> Tout enseignement ajoute un apport spécifique au capital culturel et aux attitudes héritées. On peut certes prétendre que cet apport laisse intacte la structure des rapports de classes, se contentant de modifications marginales ; on peut même soutenir qu'il aggrave les inégalités sociales, non seulement en les légitimant [...], mais encore en leur ajoutant une inégalité spécifique. On ne peut pas cependant, à ce stade de l'analyse, se dispenser de prendre en considération les caractères propres à chaque action pédagogique concrète. Il n'est pas vrai que toutes les pédagogies se valent [...], autant il serait vain d'attendre du système éducatif une modification radicale des structures sociales, autant il serait absurde de n'en rien espérer. [...]
> Or, *La Reproduction* néglige cet aspect du problème. Consacré au phénomène de reproduction-légitimation, ce livre examine en priorité l'action différentielle de toute pédagogie en fonction des caractères sociaux de

son public. Du coup, les différences qui pourraient résulter des caractères spécifiques de chaque pédagogie passent au second plan : la possibilité même d'un modification, d'une transformation *relative* s'en trouve oubliée. Il en résulte deux conséquences.

La première est l'impossibilité d'introduire dans cette théorie du système éducatif une dimension historique. Comment les choses changent-elles, pourquoi et sous quelles influences ? [...]

La seconde conséquence est politique. [...] L'une après l'autre sont réfutées toutes les analyses du système d'enseignement qui pourraient fonder des réformes [...]. Nul ne survit à ce massacre [...].

Par là, ce livre pessimiste est profondément conservateur. Il n'ouvre aucune perspective, ne laisse subsister aucune possibilité d'action ou de réforme. C'est un livre démobilisateur. Passe encore si ce désespoir était justifié : mais l'autonomie relative du système éducatif autorise des transformations partielles, à défaut de modifications radicales du système social. Pour faire mieux accepter la reproduction de la structure sociale existante en la légitimant par l'enseignement, les catégories dominantes prennent le risque de voir se retourner partiellement contre elles l'autonomie même dont elles ont besoin et qui les favorise en dissimulant leurs privilèges. Ce risque, limité, est le prix dont elles doivent payer leur légitimation. Il fonde en raison autre chose que le pessimisme nihiliste de nos auteurs ou [que] l'utopie jacobine et républicaine du salut par l'école : une action modeste et résolue, consciente à la fois de ses limites et de ses possibilités.

Source : Prost, 1970, p. 857-859.

ENCADRÉ N° 16

Controverses autour de *La Domination masculine*

Bourdieu entretient des rapports compliqués avec les mouvements féministes. D'un côté, il salue leur travail critique qui a contribué à remettre en cause l'évidence de la domination masculine. De l'autre, il leur adresse plusieurs reproches. Leurs moyens d'action sont présentés comme inadaptés : « résistance réduite à des actes individuels ou à ces "happenings" discursifs toujours recommencés » (p. 8). Leurs critiques, qui se focalisent souvent sur la sphère domestique, se tromperaient de cible. Surtout, Bourdieu considère que « les seules armes de la conscience et de la volonté » (p. 61) ne peuvent suffire à vaincre la violence symbolique qui assure le maintien de la domination masculine. Enfin, il présente deux écueils du féminisme : le féminisme universaliste, d'une part, qui prend comme universels des traits qui ne sont que « des propriétés historiques de l'homme viril » (p. 90) ; la vision différentialiste, d'autre part, qui, elle,

n'échappe pas à l'essentialisme et fait ainsi l'impasse sur la dimension historique des rapports sociaux de sexes.
Dans le premier numéro de la revue *Travail, genre et sociétés,* sont réunies plusieurs lectures critiques de *La Domination masculine* suscitées par Margaret Maruani, ainsi qu'une réponse de l'auteur lui-même. Voici un extrait du texte de l'historienne Michelle Perrot :

> On peut [...] éprouver à cette lecture un certain, voire un profond malaise. Il naît d'une méthode qui, à force de chercher le même, le trouve nécessairement et toujours, et finit par nier jusqu'à la possibilité d'une échappée – d'une histoire –, surtout pour les femmes, en raison de leur domination. Il vient d'une pensée claustrale à force d'être implacable, dont la rigueur consiste en la mise en ordre de matériaux soumis à la question d'une grille contraignante. Il est à cet égard intéressant de comparer Michel Foucault (souvent cité et parfois critiqué pour ses approximations) et Pierre Bourdieu, ces deux grands maîtres de la pensée contemporaine. Le premier, dont on sait à quel point il refusait la position d'intellectuel « panoptique », offrait à ses lecteurs une « boîte à outils » pour leur libre recherche. Pierre Bourdieu, plus organisateur, dans la filiation de Saint-Simon et de Durkheim, leur propose une machine avec mode d'emploi, dont on se demande si elle n'est pas programmée pour une explication inéluctable.
> Le malaise sourd enfin de l'absence de perspective d'un monde dont l'historicité, paradoxalement, nie l'histoire comme intrigue ouverte, faite d'événements, de hasards autant que de nécessités, d'inventions, d'interactions et de jeux possibles. Dans cette intrigue, les femmes avaient cru pouvoir prendre leur place, tant au niveau du récit (possibilité d'une histoire des femmes) qu'à celui du destin (possibilité d'une action des femmes dans la trame des choses). Les voici rappelées à l'ordre du réel : celui de la domination masculine insubmersible autant qu'irréformable. Rude leçon.

Et quelques lignes de la réponse de Bourdieu :

> Je serais bien le dernier à tenir que la pureté des intentions peut valoir justification. Mais je puis affirmer en tout cas que je n'aurais jamais consacré à ce livre, plusieurs fois abandonné, et plus difficile à écrire qu'un autre, en raison des difficultés anticipées de la réception, toute la peine et le temps qu'il m'a demandés, si je n'avais pas été soutenu par la conviction qu'il apportait un certain nombre d'analyses nouvelles, capables d'exercer, par elles-mêmes, un effet libérateur, et de contribuer un peu à lever certains des obstacles les plus décisifs et les plus invisibles à un mouvement véritablement efficace de libération.

Source : Perrot *et alii,* 1999.

Pourtant, on ne peut s'arrêter à ce constat fataliste. Concernant l'école, on oublie souvent que Bourdieu et Passeron (1964)

évoquent les moyens d'une démocratisation de l'enseignement. Ce qui n'a pas été reçu en héritage dans la famille peut être compensé par « une acquisition laborieuse », mise en œuvre dans le cadre d'une pédagogie adaptée aux étudiants issus des milieux populaires. Dans la conclusion des *Héritiers,* les deux auteurs envisagent des réformes permettant de passer d'une égalité formelle à davantage d'égalité des chances. Il s'agirait d'expliciter les attentes concernant certains exercices (dissertation, oral) : apprentissages rationnels et méthodiques « des techniques matérielles et intellectuelles du travail intellectuel » (Bourdieu et Passeron, 1964, p. 112). Il faudrait en outre encadrer plus étroitement les étudiants en exigeant l'assiduité en cours et en développant un contrôle continu plus serré. Le pessimisme s'accroît dans *La Reproduction.* La critique des enseignants du supérieur se fait plus acerbe. Pour autant, les mécanismes de domination ne sont pas éternels (dans le cas de la domination masculine, ils n'ont que l'apparence de la permanence). La reproduction n'exclut pas le changement. La lutte doit se livrer principalement au niveau des catégories de pensée. Bourdieu n'est guère plus précis.

c – Boudon : l'inégalité des chances scolaires

Raymond Boudon se saisit également de la question de l'inégalité des chances scolaires. Pour ce faire, il développe une théorie microsociologique du choix scolaire. La scolarité y est appréhendée comme « une suite de décisions ». À chaque « bifurcation » (palier d'orientation) que comporte le système scolaire se pose la question suivante : est-ce que l'on continue ou est-ce que l'on arrête ?

Dans ce modèle, la poursuite d'études est assimilée à un investissement que peuvent ou non décider d'entreprendre un élève et sa famille. Raymond Boudon y voit des « décisions quasi économiques ». Chaque année supplémentaire d'instruction représente en effet des coûts (assumer les frais liés à la poursuite d'études, mais aussi se priver d'un salaire qu'on aurait pu obtenir sur le marché du travail) et des avantages (un diplôme plus élevé doit permettre d'accéder à une meilleure position sociale et ainsi d'obtenir un revenu plus élevé). Ces coûts et ces avan-

tages de nature socio-économique ne sont pas appréciés de la même façon selon les individus. Ils varient en fonction de l'origine sociale et des performances scolaires de l'élève. Le fait de poursuivre des études représente également des risques à encourir (échec à l'examen ou dans l'obtention du diplôme, tout particulièrement). Ces risques sont eux aussi diversement appréciés selon la classe sociale, mais également selon l'âge de l'élève et sa réussite scolaire antérieure.

Il y aurait « surestimation relative des coûts et des risques et [...] sous-estimation relative des avantages de la scolarisation des basses classes » (Boudon, 1979, p. 220). En conséquence, les trajectoires scolaires des enfants issus de ce type de milieux sont plus courtes. Pour expliquer cela, Boudon évoque la difficulté à anticiper les bénéfices futurs de la poursuite d'études, en raison de la focalisation sur le présent (on gère au jour le jour du fait de la modestie des ressources). Il insiste également sur le fait qu'un adolescent de milieu modeste n'aura pas besoin d'une carrière scolaire aussi longue qu'un adolescent d'origine plus favorisée pour accéder à une position sociale équivalente à celle de ses parents (ce qu'il postule être leur aspiration). Une fois le niveau scolaire correspondant atteint, la poursuite d'études n'est envisagée que si les risques d'échec sont faibles. Les individus modestes seront donc incités à mettre plus tôt un terme à leurs études que d'autres, plus favorisés, qui vont prendre le risque de continuer (sauf nullité cancre), car ils ont trop à perdre en n'atteignant pas le même niveau élevé que celui de leurs parents. Seule une excellente réussite scolaire permet d'atténuer fortement les effets de l'origine sociale, en jouant sur la perception du risque[1]. Plus les paliers d'orientation sont nombreux (c'est-à-dire plus les individus ont des choix à faire au cours de leur scolarité), plus les écarts se creusent entre milieux sociaux et ce de façon exponentielle (au rythme d'une suite géométrique).

1. Comme dans les modèles de microéconomie de satisfaction sous contrainte de l'utilité des agents, les variables coûts, avantages et risques ne se mesurent pas. Elles ne s'évaluent pas en valeur absolue. Les préférences des individus sont simplement ordonnées (hiérarchisées) et exprimées par ces derniers lors de l'arrivée à un point de bifurcation du système scolaire.

Se trouvent ainsi mis en relation l'origine sociale des individus et leur « investissement » scolaire. Raymond Boudon prend de fait ses distances par rapport aux théories du handicap culturel, auquel il reconnaît un impact, mais secondaire. Il montre ainsi que l'orientation n'est pas seulement le fait du niveau scolaire de l'élève. Pour un même niveau (en comparant des enfants dont les résultats sont identiques, on neutralise l'effet de l'héritage culturel), l'orientation est d'autant plus favorable que l'origine sociale est élevée. Ce phénomène, peu marqué pour les bons élèves, s'accentue lorsque le niveau scolaire décroît. Selon Boudon, il ne s'explique vraiment qu'en prenant en compte les décisions des enfants et de leurs familles, qui passent par l'estimation et la comparaison de coûts et d'avantages.

- **Diffusion de l'accès à l'école et mobilité sociale : l'absence d'effet mécanique**

Selon Raymond Boudon, il n'y a pas d'« effet mécanique du développement du système scolaire sur l'égalité des chances scolaires et, par voie de conséquence, sur la mobilité sociale ». On retrouve ici le paradoxe formulé par Anderson en 1961, qui met en évidence la relation extrêmement faible entre niveau d'instruction et mobilité : « L'éducation serait un déterminant mineur de la mobilité. » (Boudon, 1985, p. 43). Ce paradoxe, bien que contre-intuitif, peut être aisément illustré :

> *Si toutes les autres données restent constantes,* un fils d'ouvrier qui accéderait à un niveau d'instruction plus élevé aurait des chances de mobilité sociale plus grandes. Mais la proposition reste-t-elle vraie à partir du moment où augmente le niveau d'instruction, non d'un enfant d'ouvrier en particulier, mais de l'ensemble de ses pairs ? (Boudon, 1985, p. 10)

Ce qui est rationnel au niveau individuel (souhaiter poursuivre ses études pour accéder à une meilleure position sociale que celle de ses parents) peut produire des effets inattendus, pervers, au niveau collectif. Si tous les élèves et les étudiants se comportent ainsi, les inégalités ne se réduiront pas. Elles n'auront été que translatées. La demande scolaire (le fait qu'un nombre

plus important d'élèves accèdent à certains niveaux d'enseignement, secondaire ou supérieur) est présentée comme « inflationniste ». Plus les détenteurs d'un diplôme sont nombreux, moins celui-ci a de valeur relative (comme pour la monnaie : plus il y a de monnaie en circulation dans l'économie, moins celle-ci a de valeur).

Contrairement à la théorie de Bourdieu selon laquelle l'école apparaît comme une instance de reproduction et de légitimation des inégalités, il n'y a pas de responsabilité propre au système d'enseignement. Les inégalités chez Boudon (tant en ce qui concerne la carrière scolaire que le statut social) trouvent leur source dans les décisions individuelles (plus précisément dans les suites de décisions au cours de la scolarité) des acteurs et dans l'agrégation de ces décisions qui peuvent produire des effets non souhaités.

Dans le contexte des années 1970, marqué par la banalisation de l'accès à l'enseignement secondaire au niveau du collège, on comprend que l'ouvrage de Boudon ait été « accueilli fraîchement ». Comme l'explique l'auteur lui-même dans la préface à la troisième édition, « il coupait les ailes à l'optimisme facile qui soutenait les politiques égalitaristes en matière scolaire, à une époque où le bien-fondé de ces politiques était rarement remis en cause » (Boudon, 1985, p. 13).

- **Comment aller vers davantage d'égalité des chances à l'école ?**

Boudon (1990) évoque certaines mesures susceptibles de renforcer l'égalité des chances à l'école. On peut tout d'abord « agir sur les coûts ». Les bourses et allocations peuvent inciter à poursuivre leurs études les individus issus des milieux les moins favorisés. Il s'agit également de « substituer aux choix brutaux (filière longue/courte, filière "scientifique"/"littéraire", etc.) des choix qui engagent moins l'avenir ». Plus les bifurcations sont nombreuses et précoces, plus les élèves issus de milieux populaires sont désavantagés. Pour contrecarrer cette tendance, il faut allonger le tronc commun (ce qui a été fait au cours des quarante dernières années dans le système scolaire français) ou multiplier

les passerelles qui permettent des réorientations. Enfin, il s'agit de « renforcer la dépendance de la carrière scolaire de l'élève par rapport à ses résultats. » On ne doit donc pas laisser trop de place aux familles dans les décisions d'orientation, car elles sont sources d'effets de composition.

d – Conclusion sur le binôme Bourdieu-Boudon

Présenter successivement les travaux de Bourdieu (en oubliant souvent de mentionner Jean-Claude Passeron) et ceux de Boudon n'a franchement rien de novateur. La confrontation parfois peu nuancée entre les deux auteurs semble constituer un moment incontournable de tout cours portant sur la sociologie contemporaine, d'autant qu'elle s'accompagne souvent d'une présentation de l'opposition entre holisme et individualisme méthodologique. Les propos acerbes échangés entre les deux sociologues par ouvrages interposés ont probablement contribué à une telle cristallisation. Leur positionnement politique a en outre pu jouer un rôle. Alors que Bourdieu se situe du côté de la contestation, la pensée de Boudon paraît davantage conservatrice. Au fil des ouvrages, on trouve d'ailleurs dans les propos de ce dernier des critiques de plus en plus réactionnaires quant à l'élimination des récompenses et des sanctions dans le travail, la disqualification de la performance scolaire, etc.

Par-delà les divergences théoriques, on peut cependant mettre en évidence certaines proximités entre les auteurs. Ils partagent la même volonté d'expliquer la persistance de l'inégalité des chances scolaires. Dans leurs œuvres respectives, on retrouve une focalisation sur l'école, le constat d'une corrélation entre origine sociale et niveau de réussite, mais également un diagnostic final similaire sur les illusions de la volonté politique de démocratisation de l'enseignement. Le pessimisme de Bourdieu et Passeron n'a rien à envier à celui de Boudon. En outre, l'accent est mis finalement davantage sur une sociologie de la mobilité sociale que sur une sociologie de l'éducation. Il s'agit de comparer la position initiale d'un individu (son origine sociale appréhendée par la catégorie socioprofessionnelle du père) et sa position finale (la catégorie socioprofessionnelle à laquelle il a pu accéder

à la fin de ses études). Enfin, dans les deux théories, l'école ne joue qu'un rôle de filtre. Du point de vue de l'analyse, elle apparaît comme une « boîte noire ». On apprend peu de choses dans le détail sur le comportement des acteurs (élèves, enseignants, familles, chefs d'établissement, etc.), que seule une approche plus fine pourrait révéler. La diversité des contextes locaux n'est pas prise en compte.

ENCADRÉ N° 17

Les résultats de Boudon interprétés par Passeron

À la fin de *L'Inégalité des chances,* où il ne se prive pas de polémiquer avec les prétentions macrosociologiques des théories fonctionnalistes ou structuralistes de la reproduction socioculturelle, Raymond Boudon résume en quarante-quatre affirmations les résultats que son analyse lui a permis d'établir. Dans cette liste de propositions, il y en a au moins la moitié que ne désavoueraient pas, ou qu'avaient formulé sur d'autres matériaux, les auteurs de *La Reproduction* (Bourdieu et Passeron, 1970), en particulier toutes celles concernant l'évolution des chances scolaires dans les sociétés industrielles, « l'effet multiplicatif » qui résulte « de la combinaison du système des positions sociales et du système scolaire », les limites du réformisme scolaire, la crise des systèmes d'éducation, les facteurs qui font varier les liens entre qualification scolaire et mobilité sociale, etc. Il n'importe guère pour le diagnostic que l'un parle de « la persistance et l'intensité de l'inégalité scolaire dans les sociétés industrielles » (Boudon, 1973), et les autres de « la translation vers le haut d'une structure à peine déformée de l'inégalité des chances scolaires des différentes classes sociales » (Bourdieu et Passeron, 1970), quand il s'agit de pointer la reproduction de l'inégalité sociale devant l'école au sein même de la « scolarisation de masse ».

Source : Passeron, 1988, p. 139-140.

❷ Les approches plus récentes

Il est certainement aujourd'hui moins question de classes sociales que de catégories, voire de minorités. Quant aux différences, elles sont pensées en terme d'inégalités, mais aussi d'exclusion et de discrimination. De tels glissements renvoient à une conception différente de la société, ainsi que de l'expérience des acteurs sociaux.

a – Retour sur l'école

La sociologie de l'école ne s'est pas arrêtée aux travaux de Bourdieu et de Boudon. Bien au contraire, il s'agit d'un domaine de recherches extrêmement dynamique en France, qui a connu depuis le début des années 1980 d'importants renouvellements de problématiques.

• Le déplacement des inégalités

Les inégalités sociales sont loin d'avoir disparu du système scolaire français. Elles se sont recomposées au fil des réformes, malgré la volonté politique affichée de démocratisation de l'enseignement. Avec le prolongement de la scolarité, les inégalités se sont nichées au cœur même du système éducatif, en lien avec la diversité des filières et des options. Ainsi Pierre Merle (2002) parle-t-il de « démocratisation ségrégative ». De ce fait, les inégalités sont moins directement perceptibles.

> Les inégalités se construisent progressivement au cours de cursus plus longs, par un processus continu, dilué, de sélections et d'orientations successives, parfois anodines en apparence, mais qui marquent inexorablement le vécu et les destins scolaires. (Duru-Bellat, 2002, p. 4)

Elles sont « à la fois précoces et cumulatives » (Duru-Bellat et Van Zanten, 2006, p. 51). Dans un contexte d'accès massif à l'enseignement secondaire et supérieur, la façon dont les individus vivent les inégalités a également changé. L'échec est moins perçu comme un « destin de classe » que comme une « épreuve personnelle ».

• Saisir les inégalités en train de se faire

L'école n'est plus appréhendée comme un espace homogène. Marie Duru-Bellat et certains de ses collègues, prêtant attention aux contextes locaux, ont ainsi mis en évidence l'existence d'« effets établissements » et d'« effets maîtres ». La variété

des contextes institutionnels au sein desquels peut se dérouler la scolarité a un impact sur le type de trajectoire suivi par les adolescents.

> Alors que l'on a longtemps pensé qu'une offre égale était en mesure de produire de l'égalité, on s'aperçoit que, non seulement elle n'est pas réellement égale, mais que son égalité même peut aussi produire des effets inégalitaires ajoutés à ceux que l'on veut réduire. (Dubet, 2004)

Il faut également prendre en compte les enseignants et le type de pratiques pédagogiques mises en œuvre. Les interactions au sein de la classe entre les élèves et leurs professeurs sont également étudiées. Or, celles-ci apparaissent souvent comme plus favorables aux jeunes gens issus des classes moyennes et supérieures. Plus globalement, on prête attention aux différents acteurs. Ainsi se développe à partir des années 1980 une sociologie des professions enseignantes. On s'intéresse également aux stratégies élaborées par les familles (qui peuvent aller jusqu'aux pressions consuméristes) face aux inégalités de l'offre scolaire (Duru-Bellat, 2002). C'est aussi l'expérience subjective de domination vécue par certains élèves qui est décrite. Enfin, on s'attache à rendre compte des inégalités de carrières scolaires entre les sexes, qui semblaient être assez largement éclipsées par celles entre les classes sociales dans les analyses des années 1960-1970. Il s'agit notamment d'expliquer le paradoxe de la meilleure réussite scolaire des filles et de leur orientation moins rentable. On peut, pour rendre compte de la sous-représentation féminine dans les filières scientifiques et techniques, distinguer trois perspectives : une orientation imposée à l'insu des filles ; un choix « raisonnable » qu'elles feraient par anticipation de l'accueil qui leur sera réservé et de la possibilité de concilier au mieux exigences professionnelles et vie de famille ; un refus également actif de s'orienter vers les sciences comme seule voie possible de réussite (Marry, 2004, p. 29).

Au final, il semble que la sociologie de l'école soit devenue « moins critique, moins centrée sur l'égalité que sur l'équité » (Duru-Bellat, 2002, p. 28).

b – Penser d'autres formes d'inégalités

Les inégalités ne sont plus décrites ni vécues par les acteurs sociaux seulement comme des inégalités entre classes sociales, mais également comme des inégalités entre les sexes et les âges (voire entre générations)[1], et entre individus, en fonction de leur origine ethnique. Il ne saurait être question d'en faire ici une présentation exhaustive, mais plutôt de dégager plusieurs tendances dans la façon dont les sociologues ont repensé les inégalités, principalement depuis les années 1980. Ces inégalités sont parfois présentées comme « nouvelles ». Or, la nouveauté ne réside pas tant dans leur existence que dans la perception dont elles font l'objet.

• Le genre

La différence et plus encore les inégalités persistantes entre les sexes, malgré des avancées considérables, font l'objet de nombreux travaux sociologiques. S'il n'existe pas en France l'équivalent des *gender studies*, la notion y est de plus en plus répandue, même si elle demeure concurrencée par d'autres.

ENCADRÉ N° 18

Paradoxes, contradictions, perplexité

Nous vivons une époque faite de paradoxes et de contradictions qui méritent toute notre attention : plus de femmes instruites, actives, salariées, mais aussi plus de chômeuses, de salariées précaires ou pauvres ; les lois sur l'égalité professionnelle se sont multipliées, mais la résorption des inégalités de carrière et des écarts de salaire stagne. Même perplexité sur la place du « deuxième sexe » en politique : les femmes ont – tardivement – conquis le droit de vote, mais, en dépit des lois sur la parité, bien peu sont élues. Le droit à la contraception et à l'avortement constitue une conquête évidente : la liberté des femmes à disposer de leur corps a avancé à grands pas. Mais que penser de la persistance, longtemps ignorée, des violences faites aux femmes, que dire du harcè-

1. Nous renvoyons le lecteur notamment aux travaux de Louis Chauvel (1998) et à ceux de Christian Baudelot et Roger Establet (2000).

lement sexuel et moral ? Les formes familiales se sont diversifiées, les relations de couple se sont transformées, mais le monopole féminin sur le travail domestique demeure, stable et imperturbable.

Source : Maruani, 2005, p. 7.

La perspective du *gender* consiste à distinguer entre sexe, comme donnée biologique, et genre, comme construction sociale et culturelle. Son irruption dans la sociologie française est le « résultat d'un transfert culturel d'une discipline à l'autre et d'un continent à l'autre » (Thébaut, *in* Maruani, 2005, p. 61). L'intérêt porté en sciences sociales au *gender* est également lié aux apories auxquelles peuvent conduire une histoire ou une sociologie « au féminin ».

> Risque de conforter le mythe d'une nature féminine et d'une condition féminine atemporelle, risque de présenter les femmes comme un groupe homogène, et plus encore crainte de développer une science à part sans effet sur le contenu des disciplines. (Thébaut, *in* Maruani, 2005, p. 61)

On trouve trace des premiers travaux adoptant une telle perspective dans les années 1950-1960 chez des médecins américains psychologues, dont certains patients transsexuels présentent une non-congruence entre corps et identité. À la fin des années 1960, la notion se répand dans les sciences humaines, au-delà de la psychologie, avec l'ouvrage de Robert Stoller *Sex and Gender* (1968). En 1972, elle fait l'objet d'un approfondissement par une sociologue britannique, Ann Oakley, dans *Sex, Gender and Society*. Cependant, il faut attendre les années 1980 pour que le *gender* devienne un mot et un concept familiers aux historiens américains, grâce à Joan Scott notamment. En France, le terme n'apparaît que tardivement (à partir du milieu des années 1990 autour en particulier du groupe de recherches Mage sur marché du travail et genre) et ne fait pas l'unanimité. Certains, comme Danièle Kergoat, lui préfèrent « rapports sociaux de sexes », expression qui n'est pas sans rappeler celle de « rapports sociaux de classes ». On lui reproche parfois d'être un « cache-sexe ». Si le genre est défini comme étant le fruit d'une construction, les dif-

férences biologiques, quant à elles, risquent d'être appréhendées de manière « spontanée et invariante » (Marry, 2004, p. 19).

Par-delà les querelles sémantiques, la perspective du genre permet de « saisir les enjeux de signification de la division entre masculin et féminin pour mieux comprendre la construction des rapports sociaux hiérarchiques » (Thébaud, *in* Maruani, 2005, p. 64). Cette définition met en valeur les deux fondements des théories qui s'y rattachent. Premièrement, il n'y a pas d'essences masculine et féminine fondées en nature ; le masculin et le féminin, variables dans le temps et l'espace, sont des construits historiques et sociaux. « La » femme n'existe pas, pas davantage que « l' » homme. Deuxièmement, ces constructions assurent la domination du masculin sur le féminin. On peut ajouter ici un troisième point d'ordre méthodologique. Le genre fonctionne comme une grille de lecture, de la même façon que la classe sociale dans les théories marxistes et leurs avatars. Il ouvre ainsi de multiples perspectives : articulation du genre et de la religion, de la sexualité, de l'ethnicité, etc.

Au cours des dernières années, différents ouvrages collectifs français ont regroupé des contributions sur le genre qui font la part belle aux analyses centrées sur le marché du travail et les professions, ainsi qu'aux modes de socialisation différenciée des petites filles et des petits garçons. Parmi ces travaux, on peut distinguer schématiquement deux types d'approche : une que l'on pourrait qualifier de matérialiste et une autre plus culturaliste. La première, dont Danièle Kergoat (*in* Maruani, 2005) est en France l'une des représentantes, considère que c'est dans le travail que se situe l'enjeu principal de la construction des inégalités. Le travail doit alors s'entendre au sens large du terme : il renvoie à la sphère professionnelle, mais également à la sphère domestique (tâches ménagères, soins portés aux enfants et même « production physique » des enfants). La division sociale du travail entre les sexes repose sur deux grands principes : celui de la séparation (« il y a des travaux d'hommes et des travaux de femmes ») et celui de hiérarchie (« un travail d'homme "vaut" plus qu'un travail de femme »). Les approches de type culturaliste insistent davantage sur d'autres dimensions, telles que les représentations stéréoty-

pées transmises par les instances de socialisation (famille, école, médias, etc.).

Encadré n° 19

Bilan critique

Au-delà de leurs différences de point de vue et des termes utilisés pour qualifier les hommes et les femmes en société [...], ces approches partagent un postulat commun, celui du caractère relationnel de ces deux termes : l'un ne peut être défini en dehors de sa relation avec l'autre [...]. Il n'y a pas de catégorie spécifique (les femmes) opposée à un masculin universel, mais des sujets sexués qui se définissent par leur rencontre, leurs rapports de pouvoir mais aussi de coopération, de soutien, voire de séduction [...]. Toutefois, ce postulat n'est pas toujours respecté. Les recherches sur le genre ont longtemps concerné surtout, voire exclusivement, les femmes (ou la féminisation). Les études sur le masculin et sur la masculinisation des professions (ou sur les hommes des professions très féminisées) sont encore balbutiantes, en particulier en France, et tendent à se limiter aux formes les plus exacerbées de la virilité, celles des violences domestiques, de l'armée, du service militaire.

Source : Marry, 2004, p. 22.

- Ségrégation

L'entrée par le territoire conduit à penser les inégalités en termes de ségrégation, voire de « ghettos » (l'une des thématiques fondatrices de la sociologie américaine, moins développée en France). Dans les recherches conduites récemment en France à la frontière de l'économie et de la sociologie, une attention particulière est portée à la ségrégation sociale de l'habitat, mais également à celle de l'offre scolaire (les deux étant d'ailleurs en interaction). Ainsi, Éric Maurin (2004) montre que la ségrégation urbaine, à laquelle correspond le phénomène de concentration de la richesse dans des quartiers avoisinants, est la conséquence de la sélectivité des choix résidentiels, c'est-à-dire des décisions prises en la matière par les plus privilégiés en quête d'« entre-soi ». Parallèlement, cela conduit à ce que les pauvres se retrouvent concentrés dans les mêmes quartiers. L'économiste y

voit davantage « un phénomène par défaut » que le résultat d'une stratégie active de leur part (de type communautariste, par exemple). Il remet ainsi en question différentes idées reçues. La ségrégation n'est pas le fait de l'inertie sociale, mais au contraire « le résultat de processus de mobilité par lesquels les classes sociales se fuient sourdement » (Maurin, *in* Paugam, 2007, p. 624). Les politiques du logement, dont l'objectif est d'accroître la mixité, ont été condamnées à l'échec. En effet, les causes de la ségrégation ne se situent pas tant dans l'urbanisme ou le type de logements que « dans l'intimité des peurs et des ambitions des familles qui les habitent » (*ibid.*, p. 628). Dès lors, il s'avérerait plus judicieux de cibler, non pas les espaces, mais directement les populations défavorisées, alors même que le territoire est devenu « un principe de catégorisation et d'action » des politiques publiques de lutte contre le chômage, la pauvreté et l'échec scolaire (comme le montrent l'exemple des zones d'éducation prioritaires ou encore celui des zones franches urbaines). Dans une perspective différente, les enquêtes ethnographiques (Beaud et Pialoux, 2003) ont permis de dégager les différentes dimensions de la relégation subie par les habitants de certains quartiers « de la périphérie » (grande précarité de l'emploi, dévalorisation du statut d'ouvrier, expérience scolaire désenchantée des plus jeunes, etc.), qui peuvent conduire à des violences urbaines. Cependant, la plupart des auteurs (Duru-Bellat, 2002 et Maurin, *in* Paugam, 2007) nuancent l'idée d'une amplification des phénomènes de ségrégation. Celle-ci apparaît comme relativement constante depuis le début des années 1980, ou du moins comme faiblement accentuée. Si la « disqualification spatiale » n'est pas nouvelle, elle est devenue plus visible, du fait des affrontements entre jeunes et forces de l'ordre et de leur médiatisation (Paugam, 2005). Quant aux politiques de ciblage de quartiers ou d'établissements scolaires menées au cours de la période, bien que coûteuses, les mêmes auteurs présentent leurs effets comme modestes.

• L'exclusion

La question des inégalités, très présente dans les sciences sociales jusqu'aux années 1980, semble avoir été pendant un temps éclipsée par celle de l'exclusion. D'un point de vue théorique, on glisse ainsi d'une perspective influencée par Marx à une problématique durkheimienne. Il s'agit alors de rendre compte de parcours qui conduisent à la rupture du lien social (rupture qui est loin d'être nécessairement liée à la problématique des inégalités). Ainsi Serge Paugam dégage-t-il en 1991 le concept de « disqualification sociale » pour désigner tout à la fois le « processus de refoulement hors du marché de l'emploi de franges nombreuses de la population » et les « expériences vécues de la relation d'assistance qui en accompagnent les différentes phases » (Paugam, 2005, p. 176). Il distingue trois moments, qui peuvent se succéder : la fragilité, la dépendance vis-à-vis des travailleurs sociaux et la situation de rupture. En 1995, Robert Castel parle de « désaffiliation », aboutissement d'une suite de basculements : de l'intégration à la vulnérabilité, de la vulnérabilité à l'assistance, de l'assistance à « l'inexistence sociale » (Castel, 1995, p. 15). Les deux sociologues entendent moins décrire un état qu'un processus. Pour cette raison, Castel rejette le terme d'exclusion, car il renvoie à une réalité « immobile ». Tous les deux s'attachent en outre à resituer ces parcours dans des dynamiques plus larges, celle de la crise de la « société salariale » et celle du chômage de masse. Une insistance est portée sur le caractère multidimensionnel et cumulatif du phénomène. Serge Paugam évoque les défaillances de l'État providence, mais aussi la plus grande fragilité de la sociabilité familiale et des réseaux d'aide privés. Il décrit l'expérience de la rupture comme marquée par l'absence d'emploi, mais également par une dégradation de l'état de santé ou encore par la difficulté à se loger.

Dès lors, on a constaté un certain retour à la question des inégalités de la part de certains sociologues (Chauvel, 1998), mais également du fait de l'apport de travaux d'économistes comme Thomas Piketty. Mais la problématique de l'exclusion demeure.

Les sondages d'opinion montre qu'elle nourrit d'ailleurs les peurs de nombreuses couches sociales qui se sentent menacées par la précarité.

• La perception subjective des inégalités : discrimination et sentiment d'injustice

Pour finir, il nous semble important de souligner la prise en compte de la dimension subjective du phénomène, c'est-à-dire la sensibilité aux inégalités, dont on peut considérer qu'elle se serait accrue. Celle-ci se décline principalement autour des formes de discrimination et du sentiment d'injustice. La différence avec les théories de Bourdieu et Passeron (chez qui les étudiants sont prisonniers de l'idéologie du don, qui légitime les inégalités sociales) ou même celles de Boudon (les élèves et leurs familles semblent largement aveugles aux inégalités) est de taille : les acteurs sont considérés comme ayant une conscience aiguë des inégalités dont ils sont victimes.

La question des discriminations (liées à l'origine ethnique, à la religion, au lieu de résidence ou encore au sexe) à l'embauche ou pour l'accès au logement, pour ne citer que deux exemples, s'est imposée dans le débat public. Les discriminations correspondent à des situations de traitement inégal. Cependant, elles se distinguent des inégalités en ce qu'elles sont le fait d'un processus intentionnel perçu comme tel par les personnes qui en sont victimes (Oberti, *in* Paugam, 2007).

Plus globalement, il semble que l'on s'interroge moins sur les inégalités que sur le caractère juste ou non des hiérarchies sociales, celles-ci pouvant alors être considérées comme acceptables ou pas. D'où un intérêt pour les travaux de philosophes tels que Rawls ou encore Walzer. Ce déplacement de problématique peut être saisi « par le haut » et « par le bas » (Dubet, 2004). Il relève tout autant des politiques publiques que de l'activité des acteurs sociaux. Ainsi les enseignants sont-ils régulièrement confrontés dans l'exercice de leur métier à la question de la justesse de leurs critères d'évaluation des élèves. L'école et le monde du travail sont deux types d'espace où s'exprime un sentiment d'injustice. Pour en rendre compte, les acteurs mobilisent

différents principes de justice : l'égalité (les grandes inégalités de condition ainsi que les inégalités de chances sont pointées), le mérite (l'exploitation et les différentes formes de favoritisme sont dénoncées) et l'autonomie (l'aliénation, l'incertitude et l'absence de reconnaissance sont critiquées).

ENCADRÉ N° 20

La compétition sportive comme fiction de la conciliation possible entre égalité et mérite

> [...] Le sport est une mise en scène dramatique de cet affrontement de l'égalité des compétiteurs et de la juste hiérarchie des performances, [...] il apparaît comme le théâtre central où s'affrontent les dieux de la démocratie (l'égalité) et ceux du capitalisme (le mérite et le travail). La compétition sportive repose sur deux fictions nécessaires à son déroulement. La première postule que, quelles que soient les conditions préalables à la compétition, les deux équipes ou les deux individus sont égaux dès que la compétition s'engage, et que l'équipe de deuxième division peut battre celle de première division [...]. La seconde fiction est celle de la clarté des règles et de leur réciprocité : les règles sont les mêmes, les arbitres sont impartiaux, les chronomètres sont objectifs et on change de côté à la mi-temps afin de neutraliser les effets du vent et du soleil. Les inégalités issues de la compétition sont alors le type même des inégalités justes puisque reposant sur le seul mérite, la seule vertu, le seul travail ou le seul courage des individus.

Cette fiction peut également fonctionner dans « la compétition scolaire et la compétition économique ». Cependant, la tension entre les deux principes d'égalité et de mérite est très souvent la règle.

Source : Dubet, 2004, p. 47-48.

Ces principes, s'ils peuvent être hiérarchisés par le philosophe, se trouvent liés mais surtout en tension dans l'expérience des acteurs sociaux. Aucun ne s'impose : ce qui est juste du point de vue de l'un d'eux peut ne pas l'être du point de vue des deux autres. Le discours critique et les plaintes sont de fait inépuisables. Le rapport aux victimes des inégalités est également complexe. Celles-ci sont rarement considérées comme « innocentes ». Les individus, soucieux d'apparaître comme les auteurs de leur propre vie, refusent d'ailleurs généralement de se présenter comme victimes, ce qui a une conséquence importante en termes d'action

collective. Ainsi observe-t-on « plus de culpabilité et de déprime que de révolte » (Dubet, 2007, p. 83). Les causes des injustices ne sont pas aisées à définir. Lorsqu'un adversaire est désigné, ce n'est « plus la classe dominante, mais les mécanismes abstraits du marché mondial dont les dirigeants économiques seraient les relais, et les responsables politiques, les témoins impuissants » (*ibid.*, p. 87).

Conclusion

Le sentiment que les inégalités se sont creusées semble être aujourd'hui très largement partagé, même s'il n'est pas toujours validé empiriquement. Elles paraissent aussi s'être multipliées, ainsi que souvent se cumuler : inégalités sociales, mais aussi inégalités entre les sexes, les générations, les territoires, etc. Une telle perception s'explique par la tension entre l'attachement croissant des acteurs au principe d'égalité (que Tocqueville avait déjà mis en évidence) et leur expérience personnelle des inégalités produites par le monde économique et social auquel ils appartiennent (Dubet, 2004). Au cours des vingt dernières années, d'importants renouvellements de problématique ont eu lieu dans la façon qu'ont les sociologues de penser les inégalités, grâce notamment aux apports de travaux relevant de l'économie, de la philosophie ou encore du droit. Les inégalités entre catégories socioprofessionnelles demeurent massives et continuent de retenir l'attention des chercheurs, mais elles ne sont plus les seules. De l'étude des inégalités, certains ont glissé vers celle de l'exclusion ou encore des discriminations. Avec *La Misère du monde* (1993), on peut voir comment un auteur comme Bourdieu a lui-même en partie reconsidéré la question par rapport à ses travaux des années 1960-1970, prenant désormais davantage en compte la multiplicité des formes d'inégalités (entre classes sociales, mais aussi entre hommes et femmes, selon les origines ethniques ou encore en fonction du lieu d'habitation) et leur perception subjective, comme le montre le concept de « misère de position ».

Bibliographie

Baudelot Christian, Establet Roger, *Avoir tente ans en 1968 et en 1998*, Paris, Seuil, « L'épreuve des faits », 2000.

Beaud Stéphane, Pialoux Michel, *Violences urbaines, violence sociale : genèse des nouvelles classes dangereuses,* Paris, Fayard, 2003.

Boudon Raymond, *La Logique du social. Introduction à l'analyse sociologique,* Paris, Hachette, « L'esprit critique », 1979.

— *L'Inégalité des chances. La mobilité sociale dans les sociétés industrielles,* (1973), Paris, Hachette, « Pluriel », 1985.

— « Les causes de l'inégalité des chances scolaires », *Commentaire,* automne 1990, p. 533-541.

Bourdieu Pierre, *La Misère du monde,* Paris, Seuil, « Libre examen », 1993.

— « La "jeunesse" n'est qu'un mot » (1978), *Questions de sociologie* (1984), Paris, Éditions de Minuit, 2002, p. 143-154.

— *La Domination masculine* (1998), Paris, Seuil, « Points essais », 2002.

— *Esquisse pour une autoanalyse,* Paris, Raisons d'agir Éditions, « Cours et travaux », 2004.

Bourdieu Pierre, Darbel Alain, Schnapper Dominique, *L'Amour de l'art. Les musées et leur public,* Paris, Éditions de Minuit, « Le sens commun », 1966.

Bourdieu Pierre, Passeron Jean-Claude, *Les Héritiers. Les étudiants et la culture,* Paris, Éditions de Minuit, « Le sens commun », 1964.

— *La Reproduction. Éléments pour une théorie du système d'enseignement,* Paris, Éditions de Minuit, « Le sens commun », 1970.

Castel Robert, *Les Métamorphoses de la question sociale. Une chronique du salariat,* Paris, Fayard, « L'espace du politique », 1995.

Champagne Patrick, Christin Olivier, *Mouvements d'une pensée - Pierre Boudieu,* Paris, Bordas, « Philosophie », 2007.

Chauvel Louis, *Le Destin des générations. Structure sociale et cohortes en France au xx^e siècle,* Paris, Puf, « Le lien social ».

Darras , *Le Partage des bénéfices. Expansion et inégalités en France,* Paris, Éditions de Minuit, « Le sens commun », 1966.

Dubet François, *Les Inégalités multipliées* (2000), Paris, Éditions de l'Aube, « Poche essais », 2004.

— *L'expérience sociologique*, Paris, La Découverte, « Repères », 2007.

DURU-BELLAT Marie, *Les Inégalités sociales à l'école. Genèse et mythes,* Paris, PUF, « Éducation et formation », 2002.

DURU-BELLAT Marie, VAN ZANTEN Agnès, *Sociologie de l'école,* Paris, Armand Colin, « U », 2006.

KERGOAT Danièle, « Rapports sociaux et division du travail entre les sexes », *in* MARUANI Margaret (dir.), *Femmes, genre et sociétés,* Paris, La Découverte, « L'état des savoirs », 2005, p. 94-101.

MARRY Catherine, *Les Femmes ingénieurs. Une révolution respectueuse,* Paris, Belin, « Perspectives sociologiques », 2004.

MARUANI Margaret (dir.), *Femmes, genre et sociétés,* Paris, La Découverte, « L'état des savoirs », 2005, p. 59-101.

MAURIN Éric, *Le Ghetto français : enquête sur le séparatisme social,* Paris, Seuil, « La République des idées », 2004.

— « La ségrégation urbaine, son intensité et ses causes », *in* PAUGAM Serge (dir.), *Repenser la solidarité. L'apport des sciences sociales,* Paris, PUF, « Le lien social », 2007, p. 621-633.

MENDRAS Henri, *Comment devenir sociologue ? Souvenirs d'un vieux mandarin,* Paris, Actes Sud, 1995.

MERLE Pierre, *La Démocratisation de l'enseignement,* Paris, La Découverte, « Repères », 2002.

OBERTI Mario, « Le trompe-l'œil de la ségrégation et ses effets sur la mixité », *in* PAUGAM Serge (dir.), *Repenser la solidarité. L'apport des sciences sociales,* Paris, PUF, « Le lien social », 2007, p. 635-651.

PASSERON Jean-Claude, « L'école et l'enseignement », *in* MENDRAS Henri et VERRET Michel (dir.), *Les Champs de la sociologie française,* Paris, Armand Colin, 1988, p. 133-141.

PAUGAM Serge, *La Disqualification sociale. Essai sur la nouvelle pauvreté,* Paris, PUF, « Sociologies », 1991.

— *Les Formes élémentaires de la pauvreté,* Paris, PUF, « Le lien social », 2005.

— (dir.), *Repenser la solidarité. L'apport des sciences sociales,* Paris, PUF, « Le Lien social », 2007.

PERROT Michelle *et alii,* « Controverses autour du livre de Pierre Bourdieu *La Domination masculine* », *Travail, genre et sociétés,* avril 1999, n° 1, p. 201-234.

PROST Antoine, « Une sociologie stérile : *La Reproduction* », *Esprit,* décembre 1970, 38e année, nº 398, p. 851-861.

THÉBAUD Françoise, « Sexe et genre », *in* MARUANI Margaret (dir.), *Femmes, genre et sociétés,* Paris, La Découverte, « L'état des savoirs », 2005, p. 59-66.

TROISIÈME CHAPITRE

Comment agit l'*homo sociologicus* ?

1. La théorie de l'habitus
2. Rationalité et stratégies
3. Situation et interaction
4. Les courants plus récents

> L'acteur social est-il un stratège, et la société, un échiquier ? Est-il un *Homo œconomicus* dans une société conçue comme un marché ? Est-il l'acteur d'une interaction située sur une scène théâtrale ? Ou bien encore est-il l'agent d'un *habitus*, une fiction de sujet dans un système tout-puissant ? L'individu « concret » est-il identifiable à une de ces rationalités ou s'inscrit-il dans toutes à la fois et dans bien d'autres encore ?
>
> Dubet, 1994, p. 13.

On peut dégager trois grandes manières de penser la façon dont agit l'*homo sociologicus :* celle de l'habitus, celle du stratège et celle de l'interaction. On verra comment les courants plus récents, développés en France à partir des années 1980, se définissent par rapport à ces trois grands axes, pour s'en inspirer, les combiner ou marquer une rupture qui se veut radicale. La question des ressorts de l'action est aujourd'hui l'une des problématiques les plus travaillées, et également probablement celle qui donne le mieux à voir les clivages théoriques. Parmi les tensions interprétatives qui opposent ces différentes théories se dégagent notamment la question de l'unicité-fragmentation interne de l'acteur et son identité, celle de la place accordée à ses expériences passées, celle encore de son degré de conscience par rapport à ses pratiques (Lahire, 2006). Les mots choisis pour désigner « l'homme dans les formes de vie sociale » ne sont pas anodins. Ils marquent les clivages. Parler d'« acteur », c'est s'inscrire (ou prendre le risque d'être inscrit par d'autres) dans les courants relevant soit de l'interactionnisme (selon la métaphore théâtrale, dans le cas de Erving Goffman), soit de la rationalité (plus ou moins limitée). *A contrario,* l'agent est celui qui agit,

mais qui se trouve également agi (c'est-à-dire déterminé) par les structures sociales. Il appartient au vocabulaire bourdieusien. Le terme « action » peut paraître trompeur, certains sociologues ayant proposé une sociologie de l'action (Boudon), d'autres une théorie de l'action, dite encore « actionnaliste » (Touraine). Le propos de ce chapitre est bien sûr plus général.

1 La théorie de l'habitus

Bourdieu n'a pas seulement étudié la domination et les inégalités. Il s'est intéressé également à l'action (lui-même parle plus volontiers de « pratique ») à travers le concept d'habitus[1].

On trouverait des éléments pour une théorie de l'habitus dans les premières enquêtes de Bourdieu en Algérie. Mais c'est plus tard, en 1967, qu'il en fournit le premier développement systématique. Absent des *Héritiers* (1964), le concept d'habitus est employé dans *La Reproduction* (1970). Bourdieu n'a pas inventé ce mot latin. Il l'a emprunté à la philosophie. Au fil de ses différents ouvrages, il est revenu en de nombreuses occasions sur son emploi, sans jamais l'avoir entièrement clarifié, considèrent certains (Héran, 1987).

Dans son texte, Bourdieu définit l'habitus comme « système de schèmes intériorisés qui permettent d'engendrer toutes les pensées, les perceptions et les actions caractéristiques d'une culture, et celles-là seulement » (Bourdieu, 1967, p. 151). Ainsi :

> [La culture n'est] pas seulement un code commun, ni même un répertoire commun de réponses à des problèmes communs, ou un lot de schémas de pensée particuliers et particularisés, mais plutôt un ensemble de schèmes fondamentaux, préalablement assimilés, à partir desquels s'engendrent, selon un art de l'invention analogue à celui de l'écriture musicale, une infinité de schémas particuliers, directement appliqués à des situations particulières. (Bourdieu, 1967, p. 151-152)

1. Pour rendre compte pleinement de la théorie bourdieusienne de l'action, il faut non seulement avoir recours à l'habitus, mais également aux notions de capital et de champ. Dans le cadre de ce chapitre, nous ne développerons que le premier point.

Il s'agit alors pour Bourdieu de montrer, à travers le cas de l'architecture gothique étudiée par l'historien d'art Erwin Panofsky, que le créateur « participe de sa collectivité et de son époque » par son habitus « qui oriente et dirige, à son insu, ses actes de création les plus uniques en apparence » (*ibid.*, p. 142).

Treize ans plus tard, la définition s'est précisée, mais également complexifiée :

> Systèmes de *dispositions* durables et transposables, structures structurées et structurantes, c'est-à-dire en tant que principes générateurs et organisateurs de pratiques et de représentations qui peuvent être objectivement adaptées à leur but sans supposer la visée consciente de fins et la maîtrise expresse des opérations nécessaires pour les atteindre, objectivement « réglées » et « régulières » sans être le produit de l'obéissance à des règles, et, étant tout cela, collectivement orchestrées sans être le produit de l'action organisatrice d'un chef d'orchestre. (Bourdieu, 1980, p. 88-89)

En termes plus simples, on peut parler d'un ensemble de manières de penser, de sentir et d'agir, fruits des expériences passées, propres à un milieu social donné.

a – L'habitus : un concept « intermédiaire »

On insiste souvent sur la double nature de l'habitus, à la fois passif et actif. Il est d'abord un produit intériorisé, fruit de l'« immense travail préalable » de la socialisation, qui a lieu dans l'enfance surtout, mais également tout au long de la vie. Les individus y éprouvent les limites entre le possible et l'impossible, l'accessible et l'inaccessible, le convenable et ce qui ne l'est pas. L'habitus est ensuite producteur de pratiques individuelles et collectives. Les expériences ultérieures sont en effet appréhendées à travers les « schèmes de perception, de pensée et d'action » déposés en chaque organisme. « En somme, par la médiation de l'habitus, le *dépôt* des expériences passées se convertit en *disposition* pour l'avenir », résume François Héran (1987, p. 393). Si l'habitus met en lien l'avant et l'après en tant qu'« activation du passif », il relie également le dehors et le dedans puisqu'il est tout à la fois « intériorisation de l'extériorité » et « extériorisation de

l'intériorité ». Il apparaît ainsi comme un concept « intermédiaire » (Héran, 1987).

Bourdieu a prétention, par le biais de la notion d'habitus, à dépasser les grandes oppositions entre l'individu et la société, la liberté et le déterminisme, le conscient et l'inconscient. Ainsi l'habitus est-il « durable » mais pas immuable, du fait des situations sociales nouvelles auxquelles sont confrontés les agents. Cependant, les expériences primitives faites dans la famille sont présentées comme ayant un « un poids démesuré » (Bourdieu, 1980). Le système de dispositions assure la régularité et la continuité des pratiques sociales. Pourtant, son action n'est ni « mécanique » ni « automatique ».

> Comme si l'*habitus,* cette grammaire génératrice de conduites, tendait à produire toutes les phrases concrètes dont elle enferme la virtualité et que jamais aucun programme conscient, surtout imposé du dehors, ne pourrait complètement prévoir. (Bourdieu, 1967, p. 159)

L'habitus tient une place importante dans la théorie de la reproduction puisqu'il va engendrer certaines pratiques, conformément à des dispositions acquises lors de la socialisation. Pour autant, on ne doit pas le réduire à un pur déterminisme. Il y a toujours du jeu qui rend possible certaines formes d'improvisations par les agents. « L'habitus n'est pas le destin que l'on a voulu y voir », a dit Bourdieu. Ce concept permet de penser les contraintes sociales qui pèsent sur l'action, mais également « de mettre en évidence un certain traitement du singulier, dans ses rapports [...] avec le collectif » (Corcuff, 2003). À ce titre, il peut sembler important de distinguer les habitus individuels des habitus de classes, les premiers n'étant qu'une déclinaison des seconds. Plus les individus appartiennent à des groupes sociaux proches, plus leurs habitus se ressemblent. Pour autant, ceux-ci ne sont jamais parfaitement identiques.

Il s'agit d'une structure cachée. Les individus n'ont pas une claire conscience de son influence. L'habitus fonctionne ainsi comme une « seconde nature ». Il permet à ceux qui en sont dotés d'évoluer « naturellement » dans le milieu social qui est le leur. Ils parlent et se comportent physiquement sans avoir besoin

de faire constamment un effort pour contrôler et ajuster leurs mots et leurs gestes. C'est « en creux » que l'on fait l'expérience de la force de l'habitus, lorsqu'on est plongé dans un univers social qui n'est pas le sien et que tout devient alors problématique. Quel niveau de langue adopter ? Comment se tenir ? Comment manger ? Comment s'habiller ? Etc. Un voyage dans un pays étranger ou une invitation dans une famille d'un autre milieu social en constituent des exemples que chacun a pu expérimenter. La littérature (les romans du XIX^e^ siècle qui narrent des ascensions sociales fulgurantes) comme le cinéma (*La vie est un long fleuve tranquille* ou *Le Goût des autres*, notamment, qui mettent en scène la rencontre d'individus issus de classes sociales différentes possédant certaines valeurs antagonistes) font leur miel du côté cocasse de ce genre de situation.

b – Le sens pratique

Le sens pratique, en tant que schème d'action incorporé, permet d'agir de manière « spontanée » et adaptée à une situation donnée. Même dans l'urgence, il impose les choses à faire et à dire. Les agents peuvent ainsi gagner du temps, faire l'économie de la réflexion. Il s'inscrit dans le corps et ses mouvements. Bourdieu prend différents exemples pour en rendre compte : pratique du tennis, du violon, de la danse ou encore des échecs. C'est l'habitus qui rend possible ce « rapport pratique à la pratique ». Le sens pratique s'oppose à la théorie, à « la connaissance de ses propres principes » (Bourdieu, 2000). Sur le terrain, le joueur de football, pris dans le jeu et ses urgences, n'a pas le même rapport à l'action que le spectateur qui l'observe depuis les tribunes (Corcuff, 2003, p. 39), ni que l'entraîneur qui en discute avec lui a posteriori. La réflexivité, hors période de crise (c'est-à-dire lorsque les routines ne permettent plus de s'ajuster convenablement à la situation), est marginalisée.

ENCADRÉ N° 21

La boxe : « Une pratique savamment sauvage »

Loïc Wacquant (né en 1960) est un ancien étudiant de Bourdieu, dont il demeure un fidèle disciple. Dans *Corps et âme,* il relate, sur le mode ethnographique, son expérience d'apprentissage de la boxe dans un quartier du ghetto noir de Chicago à la fin des années 1980. C'est « avec son corps », c'est-à-dire en s'y essayant soi-même, et seulement ainsi, que l'on peut selon lui étudier une telle pratique.

> Si le propre de la pratique est, comme le propose Pierre Bourdieu, d'obéir à « une logique qui s'effectue directement dans la gymnastique corporelle » sans passer par la conscience discursive et l'explicitation réfléchissante, soit en excluant l'appréhension contemplative et détemporalisante de la posture théorique, alors il est peu d'activités qui soient plus « pratiques » que la boxe. En effet, les règles de l'art pugilistique se ramènent à des mouvements du corps qui ne peuvent complètement s'appréhender qu'en acte et qui s'inscrivent à la frontière de ce qui est dicible et intelligible intellectuellement. En outre, la boxe consiste en une série d'échanges stratégiques où les erreurs se paient sur le champ, la force et la fréquence des coups encaissés établissant le bilan instantané de la performance : l'action et son évaluation sont confondues et le retour réflexif par définition [est] exclu de l'activité. C'est dire qu'on ne peut faire la science de cet « art social » en faisant l'économie d'une initiation pratique, en temps et en situation réels.

Source : Wacquant, 2002, p. 60.

Pour conclure cette première partie, on peut dès maintenant dégager deux grandes critiques adressées à la théorie de l'habitus, critiques développées par certains héritiers critiques, comme on le verra un peu plus loin. Dans les sociétés contemporaines, l'habitus est moins homogène que ne le pensait Bourdieu. Il est travaillé par des formes de socialisations plurielles, hétérogènes, parfois antagonistes. Les individus n'agissent pas toujours mécaniquement, sans nourrir une distance parfois critique vis-à-vis de leurs faits et gestes. Même dans les actes les plus banals de la vie quotidienne, ils peuvent faire preuve de réflexivité. Il s'agit là principalement de critiques internes émises par un sociologue comme Bernard Lahire, qui se reconnaît par ailleurs des « dettes » à l'égard de l'œuvre de Bourdieu. Plus radicalement, les régimes

d'action développés par Luc Boltanski et Laurent Thévenot se présentent comme une alternative au sens pratique de Bourdieu.

L'habitus n'en demeure pas moins une théorie extrêmement puissante, plus complexe et nuancée que certains résumés caricaturaux peuvent le laisser penser. Du fait même des critiques, voire des rejets, dont elle fait encore l'objet, elle contribue à stimuler la réflexion sociologique contemporaine.

ENCADRÉ N° 22

L'exemple des trois sociologues (I)

Dans un article de 1991, « Agir dans plusieurs mondes », le sociologue Nicolas Dodier propose d'expliciter différentes approches sociologiques d'un même phénomène en mettant en scène trois sociologues hypothétiques : un bourdieusien, un disciple de Crozier et un « pragmatiste ». Transportons-nous un moment dans une usine de fabrication de fûts métalliques. Imaginons qu'un inspecteur du travail entre dans un des ateliers de production, fasse des constats et rédige un procès-verbal d'infraction au Code du travail qu'il transmet au parquet.

> [Un sociologue utilisant le « modèle des dispositions » développé par Bourdieu] posera à l'expérimentateur fictif la question des préalables. Il considérera qu'il doit réunir tout un ensemble de faits avant de dire quoi que ce soit d'adéquat. Il voudra connaître la formation de cet inspecteur (économique ? juridique ? grande école ?), son origine sociale, sa trajectoire professionnelle. Il ira chercher dans la biographie de l'inspecteur des éléments qui lui permettent déjà d'en fixer un portrait opératoire (il fera par exemple une fiche qui résumera les traits les plus importants d'après son modèle théorique). Il s'engagera dans une histoire de la profession d'inspecteur, en essayant de caractériser sa position dans différents champs de pratiques : champ économique, champ de l'éducation, champ de la culture… Il lui faudra trouver sans doute une manière de caractériser des champs encore peu explorés (les niveaux intermédiaires de l'administration). Alors seulement, s'il est consciencieux, acceptera-t-il de procéder à une observation ethnographique dans un but qui ne soit pas uniquement exploratoire. Son exploration antérieure aura alors ouvert ses yeux sur les traits pertinents de la scène.
>
> Il saura caractériser rapidement les autres protagonistes à partir d'indices facilement accessibles, car déjà traités par d'autres chercheurs (le type de patronat, le type de syndicalisme…). Il sera attentif, dans le déroulement de la scène, à la collection des indices qui permettent de caractériser comment les rapports de domination qu'il a inférés de son exploration préalable sont actualisés ou occultés par les agents pendant la scène (qui parle ? qui organise les tours de parole ?…). Il notera les détails quant à l'*hexis* corporelle de l'inspecteur, comment il est habillé, son adresse ou

sa maladresse devant les machines, sa manière de parler aux ouvriers. Il pourra déceler [...] les agents théoriques qui donnent son sens véritable à la scène : celle-ci actualise des rapports que ces agents entretiennent dans un espace social, et que le sociologue n'a pu comprendre que par l'ensemble du détour qui fut le sien avant de réaliser l'observation.

Source : Dodier, 1991, p. 437.

2 Rationalité et stratégies

Dans plusieurs de ses ouvrages, Raymond Boudon développe sa sociologie de l'action, que l'on peut grossièrement résumer ainsi : pour rendre compte des faits sociaux, il faut partir des individus et des raisons qui les ont poussés à agir. Ces principes, s'ils apparaissent relativement simples d'un point de vue théorique, peuvent être complexes à mettre en pratique pour deux raisons. D'une part, un phénomène social peut avoir des causes individuelles innombrables. D'autre part, déterminer les raisons individuelles qui ont conduit un individu à adopter un certain comportement n'est pas toujours aisé.

Boudon voit chez les pères fondateurs allemands de la discipline, Weber et Simmel, les origines intellectuelles de sa sociologie de l'action, qui est tout à la fois une méthodologie d'analyse du social et une conception de l'*homo sociologicus*.

a – L'individualisme méthodologique

La perspective de l'individualisme méthodologique consiste à rechercher les causes de tout phénomène social dans des actions, des croyances ou des attitudes individuelles.

Boudon met en garde ses lecteurs contre différentes fausses interprétations de ce principe. Le sens méthodologique de l'individualisme ne doit pas se confondre avec le sens moral (synonyme d'égoïsme) ou le sens sociologique du terme (que l'on emploie pour désigner les sociétés au sein desquelles l'autonomie des individus se trouve valorisée). Adopter une telle perspective n'empêche pas de considérer que les individus ont été

socialisés. L'action n'est pas suspendue « dans une sorte de vide social ». Elle s'inscrit toujours dans un système de contraintes, plus ou moins pesantes, plus ou moins explicites et plus ou moins clairement perçues par l'individu. Enfin, le principe de l'individualisme méthodologique ne signifie pas que le sociologue renonce à s'intéresser aux actions et aux acteurs collectifs.

b – Le principe de rationalité

Il s'agit pour le sociologue de mettre en évidence le pourquoi des actions, des croyances et des attitudes individuelles, c'est-à-dire d'en reconstruire le sens. Boudon considère que tout comportement est en principe compréhensible. Pour autant, le sens ne s'impose pas toujours immédiatement au sociologue. Celui-ci doit souvent, comme dans une « enquête policière », le reconstruire. Pour cela, il doit disposer d'informations sur le contexte social dans lequel évoluent les acteurs auxquels il s'intéresse. Il doit également éviter de considérer comme irrationnels certains comportements qui lui sont étrangers et sur lesquels il risque de plaquer ses prénotions.

Comprendre revient à retrouver les raisons qu'a l'acteur d'agir comme il le fait. Ce postulat de rationalité est d'ordre méthodologique et non ontologique. Surtout, la rationalité doit s'entendre dans un sens large, non limité à la rationalité instrumentale. Un comportement est considéré comme rationnel à chaque fois que le sociologue est en mesure d'en fournir une explication sur le modèle suivant : « Le fait que l'acteur X se soit comporté de la manière Y est *compréhensible* : en effet, dans la situation qui était la sienne, il avait de *bonnes raisons* de faire Y » ; et ce « sans risquer la protestation et sans avoir soi-même le sentiment d'émettre un énoncé incongru » (Boudon, 1992, p. 35). On peut distinguer différents types de « bonnes raisons ». Se trouve ainsi dégagé le paradigme de « l'homme intentionnel », selon lequel le comportement des acteurs sociaux est intelligible.

Boudon prend soin de différencier ce paradigme de deux autres. Il dit s'opposer au « sociologisme » et à toute forme de déterminisme. Il refuse de considérer que les individus sont

« manipulés » et que leurs actions sont « programmées » par des éléments antérieurs (des prédispositions) tels que l'origine sociale. Dans un tel cadre, les individus sont supposés n'avoir qu'une conscience imparfaite, voire faussée, des raisons qui les ont poussés à agir (sont visées la tradition marxiste et la sociologie de l'habitus de Bourdieu). Boudon n'adhère pas non plus au modèle de l'*Homo œconomicus* rationnel. Dans les modèles économiques de type néoclassique, les individus utilisent au mieux les ressources dont ils disposent afin d'obtenir la meilleure satisfaction possible. Ils font ainsi preuve d'une parfaite rationalité. Boudon emprunte au sociologue américain Herbert Simon la notion de « rationalité limitée », qui lui semble plus réaliste. Il considère en outre la rationalité instrumentale comme trop étroite pour rendre compte de certains comportements, comme le vote, par exemple.

On retrouve ici la dimension compréhensive de l'analyse sociologique, que Weber avait déjà dégagée. Le sociologue doit, de manière empathique, reconstruire la subjectivité des acteurs. La dimension compréhensive de l'analyse sociologique ne remet pas pour autant en cause, selon Boudon, son objectivité. Dans de nombreux cas, il est facile de trouver une interprétation solide aux comportements. La vie quotidienne en offre de nombreux exemples. Ainsi, on peut affirmer, sans risquer d'être contesté, qu'un piéton qui regarde à droite et à gauche avant de traverser fait preuve de prudence. Les choses ne sont pas toujours aussi simples et il faut prendre certaines précautions pour reconstruire de manière adéquate, fidèle, les intentions des acteurs. Le sociologue se doit tout d'abord de rechercher des « moyens indirects de corroboration ». L'achat d'un bien de luxe par un individu modeste pourrait être considéré comme une dépense inconsidérée si l'on ignorait qu'il vient de recevoir un héritage. Le sociologue doit également se méfier de toute forme d'égocentrisme qui conduit à projeter ses propres représentations, ses visions du monde, sur celles des acteurs étudiés. Il doit au contraire s'en distancier. Boudon (1979) fait ainsi référence à un sociologue qui projette sa propre conception de la réussite sur celle des ouvriers de l'industrie auprès desquels il

enquête, ce qui le conduit à ne pas considérer comme authentique le sentiment de réussite qu'ils disent éprouver.

Notons pour finir sur ce point que la compréhension ne constitue qu'un moment de l'explication.

ENCADRÉ N° 23

L'analyse stratégique

Les travaux de Michel Crozier et de Erhard Friedberg sur le « phénomène bureaucratique » relèvent de l'individualisme méthodologique.
Dans l'organisation, le comportement des acteurs n'est jamais entièrement déterminé. Même la passivité et la routine peuvent apparaître comme des choix. Cependant, leur liberté ainsi que la rationalité dont ils peuvent faire preuve sont limitées. Elles sont toujours contingentes, c'est-à-dire liées à un contexte donné. Il s'agit de « construits sociaux » et non de « données abstraites ». Les acteurs ne sont ni pleinement souverains ni parfaitement rationnels.
Ils sont considérés comme développant des « stratégies », concept central pour Crozier et Friedberg : « [...] chaque acteur, dans un ensemble organisé, garde la liberté de développer sa propre stratégie malgré les contraintes qu'impose sa collaboration aux buts communs » (Crozier, 1988, p. 127). Un type de stratégie se repère du fait de la régularité de certains comportements qu'elle suscite. Elle ne peut se comprendre qu'en lien avec le contexte organisationnel et le vécu des acteurs dans lesquels elle prend corps. Malgré l'étendue des règles impersonnelles et la centralisation des décisions, des « zones d'incertitudes » persistent. Elles sont sources de pouvoir (pouvoir de ceux qui les maîtrisent sur ceux dont la situation peut en être affectée). Ce pouvoir est détenu non par la voie hiérarchique, mais par « d'obscurs employés de grade peu élevé » qui s'y appuient pour développer des stratégies. L'organisation apparaît ainsi comme un espace de jeux d'acteurs rationnels sous contraintes :

> Le concept de jeu réglé devient la métaphore centrale des rapports humains dans une organisation, l'orientation du comportement humain pouvant s'interpréter comme stratégique par rapport à la nature et aux contraintes à l'intérieur desquelles il s'insère. (Crozier, 1988, p. 127)

Crozier et Friedberg s'inscrivent ainsi dans la lignée de James March et Herbert Simon (deux spécialistes américains des organisations). Les problèmes sont résolus de manière séquentielle : les acteurs reconsidèrent régulièrement leur position, la réajustent. Ils ont rarement des « objectifs clairs », des projets « cohérents » et constants. De multiples contraintes (accès à l'information limité, contraintes affectives, etc.) les empêchent

de rechercher la solution optimale. Ils adoptent la première solution qui leur permet d'atteindre un seuil minimal de satisfaction. Ils ne font pas preuve d'une parfaite rationalité.
L'étude des organisations n'est pas présentée par Crozier et ses collaborateurs simplement comme l'une des spécialisations de la sociologie. Elle est tenue, en raison de l'importance des organisations, comme une entrée particulièrement pertinente pour la connaissance des sociétés contemporaines et de leurs crises. Au-delà des cas du « monopole industriel » (la Seita) et de l'« agence comptable parisienne » (l'administration des chèques postaux) est développé un paradigme général de l'action sociale.

ENCADRÉ N° 24

L'exemple des trois sociologues (II)

Le sociologue des organisations (inspiré par Crozier) : il demande aussi du temps pour réunir les préalables. Ce ne sont pas les mêmes. Il réunit des informations pour comprendre la position de cet inspecteur, actuellement, dans différents systèmes d'action : le système des relations avec la hiérarchie administrative, le triangle tripartite inspecteur-syndicats-patronat, le système des relations au sein de l'administration du travail, et le jeu des pouvoirs entre administrations (l'administration du travail, la justice, la préfecture). Il construit ainsi des ébauches de modèles, et en déduit comment l'inspecteur doit agir dans chacun d'entre eux pour accroître son pouvoir, monter dans la hiérarchie, accroître son salaire. Dans la scène, le sociologue sera attentif aux acteurs avec lesquels l'inspecteur fait alliance localement. Qui soutient-il ? Par rapport à qui ? Avec quels enjeux ? Il souhaitera poursuivre au-delà de la scène pour voir comment l'inspecteur utilise les informations dont il dispose dorénavant sur l'entreprise pour accroître son pouvoir par rapport à sa hiérarchie.

Source : Dodier, 1991, p. 437-438.

c – Les « effets de composition »

Après avoir rendu compte des raisons qui conduisent les individus à agir d'une certaine manière, il faut examiner les effets « macroscopiques » produits par la « composition », l'« agrégation » des comportements individuels. Il s'agit du troisième temps de la sociologie de l'action telle que la conçoit Boudon.

Dans certains cas, ces effets ont la forme la plus simple de la sommation. Chez Weber, l'accumulation capitaliste est produite par les comportements individualistes des protestants calvinistes incités à réinvestir leurs profits du fait d'un mode de vie austère qui condamne les dépenses ostentatoires dans des consommations luxueuses. Parfois, l'agrégation des actions individuelles conduit à des effets *sui generis* que personne n'a recherchés. On parle souvent à ce propos d'effets pervers. Après avoir un temps hésité, Boudon affirme finalement sa préférence pour des termes jugés plus neutres : « effets *de composition* », « effets *émergents* », « effets *d'agrégation* » ou encore « effets *de système* ».

Des actions rationnelles d'un point de vue individuel peuvent produire des effets macroscopiques contraires à l'intérêt des acteurs. Dans d'autres cas, les effets peuvent être désirables mais non attendus. Effets de compositions désirables et non désirables peuvent coexister. Reprenons le cas de l'« inflation » de demande scolaire, auquel Boudon fait souvent référence dans ses ouvrages. La poursuite des études décidée par les élèves et leurs familles est un choix rationnel. Ils espèrent atteindre ainsi une meilleure position sociale. Or, si tout le monde se comporte ainsi, l'une des conséquences est la baisse de la valeur des diplômes, qui vient contrarier l'espoir d'ascension sociale des acteurs. Il s'agit d'un effet indésirable. Parallèlement, la hausse de la qualification moyenne de la population active, également induite par la demande scolaire accrue, a un effet positif sur la productivité du travail, donc sur la croissance économique. Cet effet non voulu est désirable.

Boudon insiste sur l'omniprésence des effets pervers dans la vie sociale. Il y voit l'une « des causes fondamentales des déséquilibres sociaux et du changement social » (Boudon, 1989, p. 5). Les éliminer ou au moins les atténuer est complexe et coûteux.

ENCADRÉ N° 25

Comment atténuer, voire éliminer un effet pervers : le cas des feux rouges

> Pourquoi chacun accepte-t-il sans trop rechigner la multitude des petites irritations que constituent les arrêts aux feux rouges ? Bien entendu, parce que, sans les feux rouges, la circulation serait encore plus difficile. Les feux rouges ont pour fin de réduire les effets pervers qui résulteraient de la juxtaposition de déplacements individuels suivant au même moment des trajectoires se rencontrant. Il importe de noter que l'atténuation ou l'élimination d'un effet pervers implique toujours des conséquences désagréables pour les individus et pour la collectivité. Le coût des feux rouges, la présence d'agents de police, les irritations aux feux rouges sont le prix à payer pour éliminer l'effet pervers. Bien sûr des solutions moins *autoritaires* et *répressives* que les feux rouges sont envisageables. On pourrait imaginer une procédure démocratique par laquelle chacun des automobilistes prendrait par rapport aux autres l'engagement d'effectuer chacun de ses déplacements (par exemple, de la semaine à venir) à une heure, à une vitesse et selon un parcours approuvés par une procédure de décision collective. Il est inutile d'insister sur l'absurdité de la solution : une organisation de ce type serait si lourde qu'il serait sans doute préférable de renoncer à éliminer les effets pervers dus à la juxtaposition non coordonnée des déplacements [plutôt] que de s'en débarrasser à un coût aussi prohibitif.
>
> **Source : Boudon, 1989, p. 6.**

Pour illustrer les effets de composition complexe, Boudon a souvent recours à l'exemple du dilemme du prisonnier :

> [Dans certaines conditions,] des individus autonomes et ayant intérêt à coopérer n'y parviennent pas ; s'ils ne sont pas *forcés* à coopérer, par la contrainte de la « loi morale » ou par une contrainte externe, chacun peut en effet être tenté de se retirer. (Boudon, 1992, p. 47)

L'attention portée par Boudon à ces effets le conduit à s'intéresser aux conditions restrictives du passage à l'action collective. Contrairement à certaines idées reçues, il n'y a pas de lien de cause à effet mécanique entre des conditions objectives dégradées partagées par un groupe d'individus (le fait d'avoir un intérêt commun), le mécontentement (le fait que ces conditions soient perçues subjectivement comme telles) et son expression

organisée collectivement. À ce propos, Boudon reprend les analyses de Tocqueville sur les phénomènes de « frustration relative ». Comme le montre la période qui précède la Révolution française, le mécontentement collectif peut croître lorsque les chances de chacun s'améliorent :

> Les Français ont trouvé leur position d'autant plus insupportable qu'elle devenait meilleure. Une telle vue étonne ; l'histoire est toute remplie de pareils spectacles. Ce n'est pas toujours en allant de mal en pis que l'on tombe en révolution. Il arrive le plus souvent qu'un peuple qui avait supporté sans se plaindre et comme s'il ne les sentait pas, les lois les plus accablantes, les rejette violemment dès que le poids s'en allège. (Tocqueville, 1856, Livre troisième, chapitre IV)

Boudon s'appuie également sur les travaux de deux économistes américains, Albert Hirschman et Mancur Olson, qu'il contribue à faire connaître en France dans les années 1970. La prise de conscience d'avoir un intérêt commun ne suffit pas à inciter les individus à agir ensemble afin de le promouvoir.

ENCADRÉ N° 26

Le paradoxe de l'action collective

Selon Mancur Olson (1978), la logique de l'action individuelle et celle de l'action collective sont deux choses distinctes.

La participation à une action collective (grève, manifestation, etc.) a un coût au sens large du terme, pas seulement économique mais également en temps, en énergie dépensée, etc. A contrario, son efficacité marginale (l'apport individuel) est nulle ou presque (c'est d'autant plus vrai que le groupe est grand). Le fait que tout le monde profite des bénéfices de l'action collective (si elle aboutit), que l'on y ait participé ou non, a pour conséquence que l'on peut avoir tendance à compter sur les autres sans se mobiliser soi-même. Il semble alors rationnel de se comporter en passager clandestin *(free rider)*. Or, si tout le monde fait le même calcul, personne ne s'engage dans le mouvement collectif et celui-ci ne peut alors pas avoir lieu. C'est ce que Mancur Olson appelle le paradoxe de l'action collective.

Seuls des mécanismes coercitifs (la participation est obligatoire ; son non-respect expose à des sanctions) ou incitatifs (des biens et des récompenses individuels sont distribués en plus du bien collectif) rendent l'action collective possible. La pratique du piquet de grève (et de toute

forme de blocage des locaux), celle du *closed-shop* (contrôle des emplois par les syndicats) ou encore les avantages sociaux fournis aux syndiqués par leur organisation dans certains pays du nord de l'Europe en sont différentes illustrations.
La théorie d'Olson, qui s'inscrit dans une perspective économique et utilitariste, a fait l'objet de nombreuses critiques, notamment parce qu'elle ne prend pas en compte les dimensions sociales de l'engagement. La pression du groupe, la crainte d'être perçu comme déloyal et de voir ainsi son image se dégrader rendent parfois difficile l'adoption d'une attitude de passager clandestin. La participation à l'action collective participe de la construction de l'estime de soi, et plus globalement d'une identité.

Agir ensemble ? « Ensemble » ne signifie pas toujours un groupe tourné vers un objectif unique. Nos actes sont interprétés par les personnes avec qui nous « interagissons », et cette interprétation donne une signification spécifique à la coprésence de plusieurs acteurs sociaux. Cette attention aux effets de l'*interaction* parcourt toute une série de travaux qui trouvent leur origine dans ce que l'on appelle traditionnellement l'école de Chicago. Nous allons maintenant nous intéresser plus particulièrement aux *perspectives* proposées par Erving Goffman. Non pas parce qu'il serait le sociologue *interactionniste* par excellence, mais parce que ses travaux, largement traduits, ont inspiré nombre de réflexions de sociologues français.

3 Situation et interaction

Dès la première ligne de *La Présentation de soi* (*La Mise en scène de la vie quotidienne*, tome I), Erving Goffman (1922-1982) écrit :

> J'ai voulu faire de cet ouvrage une sorte de guide proposant une perspective sociologique à partir de laquelle on puisse étudier la vie sociale, et plus particulièrement le type de vie sociale qui s'organise dans les limites physiques d'un immeuble ou d'un établissement. (Goffman, 1973, p. 9)

Le terme de « perspective » est important et il n'est pas utilisé à la légère par Goffman. Une perspective n'est ni « vraie » ni

« fausse », elle oriente le regard à partir d'un point source et, ici, elle s'estime en fonction de la richesse des descriptions possibles, ou du nombre de nouveaux objets qu'elle offre à la sociologie. « L'adoption d'une perspective particulière entraîne une hiérarchisation différente des faits »[1] (Goffman, 1973, p. 227), écrit l'auteur : en bref, il s'agit de *ranger* plutôt que de *prouver*. Une « perspective » peut rapprocher – peut-être de manière *a priori* incongrue – des choses ou des objets communément séparés. Ainsi, Goffman n'hésite pas à utiliser sur le même plan aussi bien des références savantes que des extraits de roman ou des coupures de presse.

Quelle est donc cette « perspective », dont Goffman précise qu'elle « compose un schéma applicable à n'importe quelle organisation sociale » (*ibid.*, p. 9) ? Elle n'est ni « technique » (évaluation en fonction de l'efficacité), ni « politique » (en fonction des différences de pouvoir entre acteurs), ni « culturelle » (en fonction des valeurs morales communes)… C'est celle de la « représentation théâtrale », qui forme la base d'un modèle systématique d'analyse des *interactions*, un « procédé d'analyse propre à imposer un ordre dans les faits » qui se déroulent quand deux individus (ou plus) sont en présence l'un de l'autre. Goffman cherche à ordonner la description des interactions, il cherche aussi à décrire l'ordre apparent des interactions. La perspective théâtrale, dans *La Présentation de soi*, va l'aider à atteindre ces deux buts.

> Goffman systématise, universalise et unifie des phénomènes – résiduels pour la sociologie canonique, pour laquelle ils restent inaperçus – et qui jusqu'à lui avaient trouvé à s'exprimer seulement dans la pratique des agents sans que soient découverts les mots propres à les incorporer dans l'ordre du discours savant. (Boltanski, 1973, p. 130).

1. Le terme « perspective » est utilisé dans d'autres textes de Goffman. Dans *Les Relations en public*, il précise que chaque chapitre de l'ouvrage « élabore sa propre perspective à partir de sa ligne de départ conceptuelle ».

a – La « définition de la situation »

Nous venons de constater que sous le terme apparemment anodin de « perspective » se cachait l'un des soubassements théoriques de l'œuvre de Goffman. Parce que l'auteur répugne à l'emploi des marqueurs de la langue savante, lire « du Goffman » n'est pas aussi simple qu'il y paraît, il peut être difficile d'accrocher au passage les points qui importent. Il en va ainsi pour la notion de « définition de la situation », centrale dans sa conception de l'action.

> Étant donné la tendance des participants à accepter les définitions proposées par leurs partenaires, on comprend l'importance décisive de l'information que l'acteur détient ou se procure initialement au sujet de ses interlocuteurs : c'est à partir de cette information initiale qu'il entreprend de définir la situation et de tracer l'esquisse d'une réponse. (Goffman, 1973, p. 19)

Le concept ou l'expression de « définition de la situation » a déjà plusieurs dizaines d'années d'existence quand Goffman l'emploie. Il est formulé vers 1923 par William Isaac Thomas (et reproduit dans l'ouvrage collectif dirigé par Yves Grafmeyer et Isaac Joseph, *L'École de Chicago. Naissance de l'écologie urbaine*, Paris, Aubier, 1990). Focaliser l'attention sur la définition de la situation permet d'insister sur le fait que les significations sont attribuées aux événements par les acteurs eux-mêmes. Goffman utilise ici ce concept sans y associer de références précises (et sans effet de manche rhétorique). Mais la définition de la situation est centrale pour son propos : c'est parce que les acteurs donnent sens aux situations dans lesquelles ils se trouvent, c'est parce que le sens n'est pas donné immédiatement par les institutions que la démarche interactionniste importe.

Les acteurs définissent les situations – par exemple comme « un vol » ou « une blague » – et se comportent en fonction de cette définition. Ces définitions sont peut-être en écart avec la « réalité » : ils doivent alors redéfinir la situation. La définition de la situation est ainsi l'action primordiale dans l'interaction ; de fait, on la retrouve dans d'autres textes de Goffman[1].

1. Par exemple au début des *Cadres de l'expérience*, ouvrage plus tardif de Goffman.

Signe de sa centralité : si le premier paragraphe du livre s'ouvre sur la définition de la situation, la dernière page y revient. L'objet propre du livre était « la structure des rencontres sociales », écrit Goffman. Et « le facteur décisif dans cette structure est constitué par le maintien d'une définition unique de la situation » (Goffman, 1973, p. 240). La façon dont ces définitions *durent* et *sont partagées par les autres* constitue donc la raison d'être de la métaphore théâtrale. La « représentation » des acteurs est guidée par leur définition de la situation.

b – Théâtre et concept

La métaphore théâtrale (le monde social est un théâtre) est filée tout au long du premier livre de Goffman, *La Présentation de soi*. Les interactions sont comme des représentations théâtrales, et les individus, dans la société, peuvent être conçus comme des *acteurs* en représentation. Sur cette métaphore se glisse une série de concepts ou de demi-concepts. Si l'on conçoit les individus comme des acteurs, alors ils ont un *rôle* à jouer, un modèle d'action préétabli développé durant une *représentation* (et qui peut être utilisé à d'autres occasions). En fonction des interactions et du *public* (défini comme les personnes à qui la représentation est donnée), le monde est divisé en *scène* (où la rencontre entre acteur et public a lieu) et en *coulisses*.

Les coulisses sont le lieu, en rapport avec une représentation donnée, où l'on a toute latitude pour contredire sciemment l'impression produite par la représentation (Goffman, 1973, p. 110). Les coulisses, ce peut être la salle des enseignants – quand les étudiants n'y ont pas accès – ou alors la chambre à coucher d'un couple – d'où les visiteurs temporaires de la maison sont exclus. Les cuisines d'un restaurant, l'arrière-salle d'un magasin, etc., forment les coulisses, ou « régions postérieures », de scènes spécifiques, où l'on peut observer ce qui est dissimulé en représentation.

> Puisque les secrets essentiels d'un spectacle sont visibles dans la région postérieure et puisque les acteurs qui s'y trouvent abandonnent leur personnage, il est naturel de s'attendre à ce que le passage de la région antérieure à la région postérieure soit main-

> tenu fermé aux membres du public, ou encore à ce que la région postérieure tout entière lui soit cachée. [...] Si un ouvrier d'usine veut réussir à donner l'impression qu'il travaille avec ardeur toute la journée, il faut qu'il dispose d'un endroit sûr pour cacher le « truc » qui lui permet de produire le travail d'une journée sans avoir à fournir l'effort d'une journée entière de travail. Si on veut laisser aux parents d'un mort l'illusion que le défunt est en réalité plongé dans un profond et paisible sommeil, l'entrepreneur des pompes funèbres doit pouvoir écarter la famille de l'atelier où l'on vide les cadavres, où on les bourre d'aromates et où on les maquille en vue de leur ultime représentation. (Goffman, 1973, p. 112)

Le travail de maintien de la définition de la situation est ce qui ordonne l'activité des acteurs. Ce maintien est aidé par le *décor* de la scène, tout un ensemble d'objets qui permettent de partager une définition avec un public. Le maintien est redoublé par le travail des groupes de personnes qui collaborent à la mise en scène d'une représentation particulière, que Goffman appelle les « équipes » (qu'on pourrait nommer des *troupes* pour reprendre le vocabulaire théâtral).

La métaphore théâtrale permet donc à Goffman de suivre le contrôle de la définition de la situation : « Il est possible d'étudier avec profit toute organisation sociale du point de vue de la maîtrise des impressions », déclare-t-il en conclusion (p. 225). Mais c'est pour, immédiatement, détruire ce qu'il vient d'élaborer :

> L'affirmation que le monde entier est une scène de théâtre est un lieu commun suffisamment familier aux lecteurs pour qu'ils en voient les limites et en acceptent la formulation ; ils savent en effet qu'à tout moment ils peuvent facilement se convaincre qu'il ne faut pas le prendre trop au sérieux. [...] Il faut abandonner ici le langage et le masque du théâtre. Les échafaudages, après tout, ne servent qu'à construire d'autres choses, et on ne devrait les dresser que dans l'intention de les démolir. (Goffman, 1973, p. 240)

La métaphore théâtrale est donc un « artifice rhétorique » autant qu'une « perspective ». Elle est artificielle, mais c'est aussi le moyen de saisir une certaine structure des choses (ici, des situations ou des interactions). Ce n'est toutefois pas la chose elle-même ni la description d'une essence. Goffman fera plus que

détruire cet « échafaudage ». Il développera d'autres « perspectives » dans ses autres ouvrages. Les interactions sont comprises comme des « jeux » dans *Encounters* (1961, non traduit), comme des « rites » dans *Les Rites d'interaction* (et dans *Asiles*). Dans *Les Cadres de l'expérience*, c'est le cinéma et ses formes (scénarios, séquences, cadrages, ratages, etc.) qui seront mobilisés.

ENCADRÉ N° 27

Les règles du jeu de la fellation

Directement inspiré par Goffman, le sociologue Laud Humphreys (1930-1988), dans *Le Commerce des pissotières*, étudie comme un « jeu de hasard » les rencontres sexuelles anonymes entre hommes dans les toilettes publiques.

> Comme les autres jeux de hasard, les rencontres sexuelles déviantes visent à obtenir une *récompense* finale. Les *tactiques* sont déterminées par les *calculs* auxquels se livre le *joueur* pour trouver la meilleure façon de *maximiser* le profit, la principale récompense étant le plaisir sexuel dans les conditions souhaitées, et le principal coût étant le risque d'être découvert par une société hostile. [...] Le piquant du jeu sexuel ne naît pas seulement de l'attente d'un succès ou d'un échec immédiats, mais également de l'espoir d'un *gain* ou d'une *perte* ultérieurs. (Humphreys, 2007, p. 58, nous soulignons).

À ces tactiques sont associées des *règles du jeu*, qui sont des « règles de protection ». Il s'agit d'éviter l'échange de données biographiques, de « prendre garde aux minets »... « En raison de leur caractère public et du changement incessant de partenaires, les rencontres dans les tasses [les pissotières dans l'argot homosexuel] imposent une application plus scrupuleuse de la première de ces règles, le silence. » Pour préserver un maximum d'anonymat, le silence est la règle. Dans le respect de cette règle et pour maximiser ses espoirs de profit, « l'exhibition des organes sexuels revêt une importance tactique toute particulière. Ainsi, la stratégie qui prévaut dans les tasses est souvent résumée sur leurs murs par la formule : "Bandez dur, on suce" » (Humphreys, 2007, p. 58).
En concevant ces hommes déviants comme de petits ordinateurs stratégiques, Humphreys poursuit ici ce que Erving Goffman et Howard Becker avaient proposé : il ne prend pas le point de vue des forces de l'ordre, mais celui des « stigmatisés ». L'interactionnisme a peut-être un projet politique, on le perçoit ici dans l'utilisation du langage vernaculaire et dans l'attention portée aux « coulisses » du monde social, aux choses que la bonne société réprouve.

c – Usage de Goffman

L'œuvre de Goffman a été assez rapidement traduite en France et publiée en grande partie dans la collection dirigée par Pierre Bourdieu aux Éditions de Minuit : *Asiles* en 1968, *La Présentation de soi* et *Les Relations en public* en 1973, *Les Rites d'interaction* en 1974, *Stigmate* en 1975, *Façons de parler* en 1987 et, toujours aux Éditions de Minuit, *Les Cadres de l'expérience* en 1991. Peu de sociologues étrangers ont été autant diffusés en France : le mentor de Goffman, Everett C. Hughes, n'est traduit que dans les années 1990, Howard S. Becker (né en 1928), contemporain de Goffman, ne l'est que dans la deuxième partie des années 1980.

Dans un article important publié en 1973, « Erving Goffman ou le temps du soupçon », Luc Boltanski lit l'œuvre du sociologue américain à partir d'une grille d'analyse inspirée de sa collaboration avec Bourdieu.

Goffman met au centre de ses analyses la « situation », qui donne tout leur sens aux actions qui ont lieu. La « situation » a un ordre, il est local et temporaire. Cela le conduit à laisser de côté ce que Boltanski appelle le « système des positions sociales ». « Or, la structure des situations ne peut être déchiffrée, au moins dans la plupart des cas, que par référence au système des positions sociales durables » (Boltanski, 1973, p. 135). Les rapports de forces entre individus dépendent de leur position sociale :

> Chaque agent possède [...] des chances très inégales de rencontrer une situation déterminée et détient à des degrés très divers les instruments propres à maîtriser les différents types de situation selon le groupe ou la classe à laquelle il appartient. (Boltanski, 1973, p. 135)

Comment réunir l'ambition goffmanienne de parvenir à déceler les « formes constantes qui confèrent stabilité, régularité et sens » aux situations et l'attention bourdieusienne aux systèmes des positions sociales ? Boltanski, dans son article de 1973, propose d'associer au langage du théâtre le langage du droit « qui convient sans doute aussi bien et peut-être mieux à la description

des relations que les individus entretiennent avec leur propre identité ». Les différents *acteurs* sont remplacés par des « fondés de pouvoir », des « mandataires », des « prête-noms » ou des « hommes de paille »...

Boltanski peut s'estimer être fondé à retourner ainsi l'œuvre de Goffman. Ce dernier a en effet multiplié les « perspectives » sans les confronter directement. « *L'Homo goffmanus* » peut être décrit sous les différents points de vue qu'encourage le pluralisme de fait des perspectives.

❹ Les courants plus récents

Par-delà leur grande diversité, le point commun de ces différents courants est de refuser d'enfermer l'action sociale dans une grille de lecture unique.

a – Les ressorts de l'action de l'homme pluriel

Bernard Lahire (né en 1963) peut être défini comme un héritier critique de Bourdieu. Dès les premières pages de *L'Homme pluriel* (2006), il se propose de « penser à la fois avec et contre » Pierre Bourdieu, et « le plus souvent différemment ». Il développe une critique serrée du concept d'habitus.

Il critique une vision excessivement homogène de la socialisation. L'expérience sociale des individus est plurielle. Cette diversité est couramment pensée en sociologie à travers la distinction faite par Peter Berger et Thomas Luckmann (1986), qui séparent socialisation primaire (celle du jeune enfant, principalement dans la famille) et socialisation secondaire (celle qui se poursuit tout au long de la vie dans différentes instances, comme l'école ou l'entreprise). Or, selon Bernard Lahire, l'hétérogénéité des contextes sociaux dans lesquels un individu est plongé n'est pas seulement successive. Elle peut être simultanée : socialisation primaire et socialisation secondaire ont tendance à se « superposer ». Elle est en outre devenue très précoce. Dès leur plus jeune âge, les enfants font l'expérience de la « pluralité des mondes ». Ils sont élevés par leurs parents. Mais beaucoup

d'entre eux sont confiés quotidiennement pendant de longues heures à une nourrice ou fréquentent une crèche. Vers trois ans, la grande majorité d'entre eux est scolarisée en classe maternelle. Le groupe de pairs, les médias acquièrent une place croissante en grandissant. Le monopole familial sur la socialisation primaire est ainsi sévèrement concurrencé, et rien ne garantit la continuité de ces différentes expériences de socialisation. Même au sein de la famille, on peut trouver « un large éventail de positions et de systèmes de goûts et de comportements possibles » (Lahire, 2006, p. 41). Le rapport à l'école et au savoir n'a donc pas de raison particulière d'être unanimement partagé par les membres de la famille. On peut avoir l'un de ses parents analphabète, une grande sœur première de sa classe et un petit frère en échec scolaire. Plus la famille est nombreuse (fratrie étendue mais aussi cohabitation entre plusieurs générations), plus elle apparaît comme bigarrée. Tout au long de leur existence, les acteurs participent à des univers sociaux multiples où ils se trouvent inégalement investis. Un individu peut être à la fois père de famille, vétérinaire, catholique et amateur de football. S'il va à la messe une fois par an et met ses enfants quelques années au catéchisme, sa position ponctuelle et secondaire dans l'univers ecclésial est fort différente de celle du prêtre, qui y exerce son activité principale.

L'acteur est pluriel parce qu'il a été socialisé dans des contextes variés. Dès lors, il ne dispose pas d'un « système de dispositions », mais d'un stock de dispositions hétérogènes, qui constituent autant de « répertoires » dans lesquels il peut puiser en fonction de la situation sociale qu'il est en train de vivre. Du fait de cette vision plurielle de l'habitus, l'acteur tel qu'il est pensé par Bernard Lahire apparaît comme plus subtil, davantage capable d'adaptation. Il a, au moins relativement, le sens de la « pertinence contextuelle » : « Il apprend-comprend que ce qui se fait et se dit dans tel contexte ne se fait pas et ne se dit pas dans tel autre » (Lahire, 2006, p. 42). Il ne se laisse pas toujours fondre dans un moule.

ENCADRÉ N° 28

Où rencontrer de « vrais artisans » ?

Les enquêtes quantitatives permettent de dégager statistiquement les caractéristiques sociologiques d'un groupe social (attitudes, pratiques, opinions, etc.). À l'échelle d'un individu singulier, cette réalité sociale « incarnée » apparaît comme « moins lisse et moins simple ».

> Combien d'étudiants en sciences sociales se plaignent de ne pas avoir sélectionné dans leur population étudiée de « vrais ouvriers », de « vrais cadres » ou de « vrais artisans », croyant que le problème est méthodologique là où il est en fait question d'erreur de conception du monde social ? Que faire des acteurs qui ne combinent pas la totalité des propriétés caractérisant le groupe dans son ensemble ? Des ouvriers non qualifiés qui lisent beaucoup plus qu'escompté et qui viennent bouleverser la problématique théorique imaginée par les goûts et les dégoûts de classe ? De ceux qui, sur certains points, dans certains domaines, semblent très proches des employés ou des professions intermédiaires ? Il ne s'agit pas de remettre en cause l'existence d'acteurs correspondant au modèle de l'artisan cité (que l'enquête permet au sociologue de rencontrer), mais de souligner ici le fait que tous les acteurs ne se fondent pas dans son moule.

Source : Lahire, 2006, p. 27.

Lahire entend en outre nuancer la notion d'« héritage culturel » forgée par Bourdieu et Passeron. D'une génération à l'autre, le capital culturel n'est pas toujours hérité intact. Il est susceptible de subir des « adaptations », des « distorsions » et autres « interprétations ». Sa transmission n'a rien de « naturelle ». La « production d'un goût pour la lecture » est à cet égard exemplaire selon Lahire. Elle résulte toujours d'un « combat » de tous les instants mené par les parents et ce même dans les milieux les mieux dotés culturellement.

Une telle posture théorique conduit notamment Bernard Lahire à s'intéresser aux destins d'exception (« transfuges de classe », « déclassés par le haut », « déracinés », « autodidactes », « boursiers » et autres « miraculés »), point largement aveugle de l'œuvre de Bourdieu.

ENCADRÉ N° 29

Le récit autobiographique d'une « transfuge de classe »

Dans ses différents ouvrages, l'écrivain Annie Ernaux (née en 1940) revient sans cesse sur son itinéraire personnel. Elle y décrit son origine modeste : ses parents, d'abord ouvriers, font l'acquisition d'un café à Yvetot. Sa réussite scolaire la conduit progressivement et douloureusement hors de ce milieu populaire. Bernard Lahire cite et commente ainsi l'un de ses livres, *Les Armoires vides* (1974) :

> « Au moment [...] de l'entrée en sixième, ça s'est mis à grandir ce sentiment bizarre, n'être bien nulle part, sauf devant un devoir, une composition, un livre dans un coin de la cour, sous les couvertures le jeudi et le dimanche, cachée dans le haut de l'escalier [...]. Je commençais à ne rien voir. À ignorer. La boutique, le café, les clients, et même mes parents. Je ne suis pas là, je suis dans mes devoirs, comme ils disent, dans mes livres [...] » (p. 91). Difficile de ne pas être agacé par ses parents lorsqu'on les regarde progressivement à travers les yeux d'un autre univers, à partir d'autres manières de dire, de voir, de faire, de sentir. Mais difficile aussi d'oublier le lien indéfectible, familial et affectif, qui lie parents et enfants. Parce que ses parents sont en elle, à travers toutes les habitudes qu'elle a construites à travers les relations avec eux, les mépriser c'est se mépriser soi-même. »

Il s'appuie également en de nombreuses reprises sur *La Culture du pauvre* (1957) de Richard Hoggart, grand classique de la sociologie anglaise.

Source : Lahire, 2006, p. 75.

Elle l'amène également à repenser la « culture des individus » (Lahire, 2004). La théorie bourdieusienne de l'habitus assure une parfaite congruence entre l'origine sociale d'un individu et ses goûts et pratiques. Ainsi, dans *La Distinction* (1979), à la hiérarchie sociale correspond étroitement une hiérarchie des pratiques culturelles : « goût légitime » pour les dominants, « goût moyen » pour les catégories intermédiaires, « goût populaire » pour les milieux modestes. Selon Lahire, les individus, quelle que soit la classe sociale à laquelle ils appartiennent, peuvent avoir des profils culturels « dissonants », c'est-à-dire éclectiques, pas nécessairement cohérents en ce qui concerne le degré de légitimité de leurs goûts et de leurs pratiques. On peut être agrégé de philoso-

phie et regarder la « Star Academy ». On peut également être ouvrier et suivre un programme sur Arte. Lahire considère la vision de Bourdieu comme datée. Celle-ci correspondrait davantage à la société française de la fin du XIX^e siècle. Depuis, la « foi » en la légitimité de la culture classique a baissé et les frontières entre légitime et illégitime se sont « désacralisées », du fait notamment de la concurrence entre les « instances de légitimation » (État, école, médias, etc.).

Enfin, Lahire tend à réhabiliter la réflexivité dans l'action. Liste de commissions, pense-bêtes, rendez-vous notés sur un calendrier ou encore itinéraires de voyage constituent autant de pratiques ordinaires d'écriture, qui donnent à voir une réflexivité à l'œuvre dans la vie quotidienne. Grâce à elles, les acteurs arrivent à maîtriser symboliquement le langage, l'espace et le temps. Elles entrent en contradiction avec le sens pratique défini, à la manière de Bourdieu, comme façon d'enchaîner les actions de manière infraconsciente.

b – Les régimes d'action de la sociologie pragmatique

Une série de travaux est regroupée, depuis une vingtaine d'années, sous le titre de sociologie « pragmatique ». Les études de Bruno Latour et Michel Callon relèvent principalement de la sociologie des sciences. Ceux de Luc Boltanski et Laurent Thévenot de la sociologie de la « justification ». « Pragmatique » ? Comment comprendre ce terme ? Sa stabilisation remonte probablement à la philosophie d'Emmanuel Kant, qui différenciait ce qu'il appelait « connaissance physiologique » (l'étude de ce que la nature fait de l'homme) et « connaissance pragmatique » (connaissance de ce que l'homme fait ou peut faire). Ainsi, si l'habitus permettait d'étudier « ce que la société fait de l'homme », la sociologie pragmatique (dont les principaux représentants travaillèrent un moment avec Bourdieu) cherche plutôt à étudier « ce que fait l'homme », « les actions qu'il entreprend et assume, les discours qu'il tient et soutient » (Bénatouïl, 1999, p. 293).

La spécificité de cette approche doit être soulignée. Il est possible de la saisir en l'opposant aux alternatives possibles

construites par d'autres sociologies. L'approche pragmatique diffère de la *gestion*, par un *acteur*, de *contraintes*, qui constitue l'armature des études inspirées par les travaux de Crozier et Friedberg (1977). Elle diffère aussi de la prise en compte de la *socialisation* d'un *agent* dans des *structures*, qui irrigue d'autres travaux construits sur la prise en compte de la « constance intérieure des agents » (Dodier, 1991, p. 434).

Boltanski et Thévenot vont s'intéresser au contraire à « la plasticité des personnes ». C'est à partir de la rencontre d'une personne et d'un lieu dans lequel se déploient des actions que se fait l'étude.

> [Cela conduit à] voir les actions humaines comme une *suite de séquences* où les personnes, engagées dans des moments successifs, doivent mobiliser en elles des compétences diverses pour réaliser, au fur et à mesure des rencontres avec les circonstances, une adéquation à la situation présente. (Dodier, 1991, p. 427).

Mais qu'est-ce qu'une action, puisqu'« action » est au centre des textes ? Il faut entendre le mot dans un sens très large, et en partie comme un déplacement par rapport aux théories de la *pratique* et du *sens pratique*.

> *Ce que fait l'homme*, ce peut être : construire une théorie, appliquer une catégorie, se justifier, dénoncer, s'associer à d'autres hommes, s'abstenir d'agir, etc. L'activité et la passivité, la pratique et le discours, l'action et la réflexion sont des distinctions internes au domaine des actions étudiées par la sociologie pragmatique. (Bénatouïl, 1999, p. 295)

Ainsi, *De la justification*, l'ouvrage de Luc Boltanski et Laurent Thévenot a pour objectif principal :

> [...] de construire un cadre permettant d'analyser avec les mêmes instruments théoriques et en mettant en œuvre les mêmes méthodes, les opérations critiques auxquelles se livrent les acteurs lorsqu'ils veulent manifester leur désaccord sans recourir à la violence, et les opérations au moyen desquelles ils parviennent à construire, à manifester et à sceller des accords plus ou moins durables. (Boltanski et Thévenot, 1991, p. 39)

On le constate, les actions retenues ici pour comprendre les « opérations critiques » sont multiples et diverses. Comptages

ou méditations, discussions ou procès (voire « forme-affaire », pour emprunter un terme au lexique de la sociologie pragmatique) sont tous pris en compte par les sociologues qui vont être attentifs aux raisons avancées, par exemple, par les tenants du comptage opposés à ceux de la méditation, pour faire valoir leurs arguments.

Comment ces actions sont-elles ordonnées par le sociologue ? Ce ne sera ni en fonction de leur « poids », ni en fonction de leur place dans la série cause-conséquence, ni selon une hiérarchisation, autant de procédures qui sont appelées « *réductions* » par Bruno Latour (2006) parce qu'elles *réduisent* le pluralisme des « mondes ». Or, le principe de pluralisme est central dans le projet pragmatique. Le sociologue va construire des « régimes d'action », des « systèmes d'action cohérents » afin de rendre compte de la diversité rencontrée sur le terrain d'enquête. Sur le terrain, les régimes d'action, en effet, coexistent à plusieurs.

Au principe de pluralisme s'ajoute un principe de *symétrie*. À l'origine intellectuelle de ce principe se trouve le projet, présent dans une partie de la sociologie des sciences, d'expliquer de la même manière les succès du vrai et les échecs du faux. La vérité des théories scientifiques ne s'impose en effet pas plus évidemment que la découverte des erreurs. L'on repère cette revendication de symétrie prolongée dans la citation précédente de *De la justification* : les auteurs veulent « analyser avec les *mêmes* instruments théoriques et en mettant en œuvre les *mêmes* méthodes, les opérations critiques ». Il s'agit de traiter de manière symétrique les divers arguments mobilisés dans les disputes, que ce soit des arguments mettant en valeur la dignité de la personne, l'inégale productivité des ouvriers ou l'absence de valeur marchande de ce qu'ils produisent… Aucun argument, a priori, n'est illégitime, le sociologue n'a pas à les éliminer en prenant appui sur une position de savant, il doit analyser leur mobilisation.

Les sociologues « pragmatiques » prennent pour objet de leurs études les actions (toutes les actions) : les « traits pertinents » des personnes étudiées ne sont donc pas donnés *a priori*. Les acteurs (et leurs compétences) sont définis à partir des

actions qu'ils entreprennent[1]. « Les personnes ne sont personne en dehors de leurs actions », écrit en résumé Thomas Benatouïl (1999, p. 297), il y a autant d'acteurs que de types d'actions. Ce qu'étudie la sociologie pragmatique, c'est donc aussi l'opération de *qualification*, la définition des personnes au moyen d'une de leurs identités ou de leurs compétences, l'appariement des traits pertinents et d'un acteur : « Si les personnes changent souvent d'état dans les analyses pragmatiques, ce n'est pas parce qu'elles sont *libres* [...], c'est plutôt le résultat des actions de qualification » (Benatouïl, 1999, p. 297-298), un travail interprétatif d'ajustement des circonstances aux catégories générales.

L'accent mis sur ces opérations de qualification fragilise, explicitement, la ligne de partage entre interprétations savantes et interprétations ordinaires sur les actions. Ces interprétations – opérations de qualification – sont l'objet de l'étude : les sociologues « pragmatistes » « partent d'une attention à la façon dont les personnes elles-mêmes qualifient, identifient, interprètent, expliquent ce qui se passe » (Dodier, 1991, p. 453).

c – Des choses et des hommes

L'une des surprises des textes de la sociologie pragmatique, c'est sans doute l'intervention des « choses », des objets.

Le point de départ est sans doute l'observation que « le cours ordinaire des actions obéit à certaines contraintes, suppose une continuité et une stabilité qui lui permet d'évoluer sans se disloquer » (Bénatouïl, 1999, p. 300). Or, ces contraintes peuvent être matérialisées par des objets :

> Nous cherchons à montrer la façon dont les personnes font face à l'incertitude en s'appuyant sur des objets pour confectionner des ordres et, inversement, consolident les objets en les attachant aux ordres construits. (Boltanski et Thévenot, 1991, p. 31)

Les objets, les choses, comme les personnes, peuvent être « qualifiés », mais les qualifications possibles dépendent en par-

1. On passe ainsi d'une « sociologie critique », celle de Bourdieu, avec lequel Boltanski a travaillé avant d'explorer une autre voie, à une « sociologie de la critique » (axée sur les compétences des acteurs).

tie des objets eux-mêmes : certains objets *résistent* à certains usages, sont à l'origine de contraintes ou servent de guide pour l'action. Nous faisons ainsi usage des objets quotidiens pour coordonner les actions. Mais plus largement :

> Il existe un répertoire varié d'actions propres aux objets [et] il faut leur reconnaître un statut d'actant à part entière, c'est-à-dire une contribution relative dans la construction ou la transformation d'un grand nombre de situations sociales. (Bénatouïl, 1999, p. 301)

ENCADRÉ N° 30

Quand les coquilles Saint-Jacques deviennent des acteurs à part entière

Michel Callon s'est intéressé à la mise en place d'un élevage de coquilles Saint-Jacques en baie de Saint-Brieuc. Au début des années 1970, la production décline : un rassemblement de scientifiques et de marins pêcheurs examinent alors la possibilité de maîtriser la culture des coquilles.

> Dix ans plus tard, les connaissances scientifiques ont été produites et certifiées ; un groupe social (celui des marins pêcheurs de la baie de Saint-Brieuc) uni autour de privilèges qu'il a su instituer et préserver, s'est constitué au fil du temps ; une communauté de spécialistes s'est organisée pour étudier les coquilles et promouvoir leur culture. (Callon, 1986)

Bruno Latour évoque de la manière suivante l'originalité de la démarche de son collègue :

> Callon décide [...] de voir à quoi ressemblerait son terrain : a) si l'on n'accordait aucun privilège particulier au vocabulaire social – « principe d'agnosticisme » – ; b) si l'on s'efforçait d'utiliser les termes qui servent à décrire les humains pour décrire aussi les coquilles et vice versa – « principe de symétrie » – ; c) et enfin, si on laissait les associations se déployer librement sans les interrompre sous prétexte qu'elles mêlent des genres d'êtres qui n'auraient pas dû se mélanger – « principe de libre association ». On dit des pêcheurs qu'ils sont « attachés » à leur métier, peut-on dire des coquilles qu'elles « s'attachent » plus ou moins aux collecteurs que les scientifiques, inspirés par les méthodes japonaises, ont essayé d'implanter ? Inversement, peut-on faire migrer les termes utilisés pour désigner des états de la nature afin de définir les stratégies des pêcheurs ou celles des chercheurs ou celles des personnes morales ? Les étoiles de mer dévorent les coquilles ; certes, mais les marins aussi et les amateurs encore plus. Le but n'est pas de réduire tous les actants à un vocabulaire unique, mais de tester la résistance relative des frontières que le bon

> sens croit devoir établir et qui peut-être, au lieu d'éclairer la question, l'obscurcissent profondément. (Latour, 2006, p. 153-154)

Cette attention portée aux objets et aux résistances qu'ils apportent aux épreuves, qui est aussi une attention portée à la stabilité de certains régimes d'action, différencie la sociologie pragmatique de l'ethnométhodologie – dont elle peut apparaître proche, notamment par l'intérêt porté à la description de courtes scènes d'action.

ENCADRÉ N° 31

L'exemple des trois sociologues (III)

> [Le sociologue "pragmatiste"] demande des préalables, mais qui sont d'un autre ordre. Il lui suffit d'ailleurs de discuter avec l'inspecteur. Le sociologue est d'emblée soucieux de répertorier les moyens par lesquels celui-ci a construit un jugement sur cette entreprise (statistiques, casuistique d'accidents, protestations de salariés, etc.). Il demande ensuite s'il peut enregistrer au magnétophone le déroulement de la visite, car il ne voudrait pas rater les termes exacts utilisés par les personnes pour qualifier les machines, les règles, les salariés, tous les « êtres » dont il sera question… Car, explique-t-il à l'expérimentateur, l'examen des procédés que les personnes utilisent pour « peupler le monde pertinent » fait partie de son travail, surtout lorsqu'elles ne sont pas d'accord entre elles […]. D'entrée, le sociologue est attentif à la manière dont l'inspecteur fabrique et prononce pendant la scène des jugements sur les réalités qui l'intéressent. L'inspecteur observe par exemple les gestes d'un ouvrier devant une presse ; il interroge des ouvriers sur les procédés de travail et sur la pénibilité de leur poste […], l'inspecteur demande à consulter un registre des machines qui consigne des résultats d'expertises. Le sociologue ne comprend pas tous les termes employés ni toutes les allusions à des événements du passé. Il en tire un certain nombre pour en faire les questions préalables des autres scènes qu'il veut observer. Ces préalables […] visent à répertorier l'ensemble des ressources que mobilise l'inspecteur pour définir et juger une collection, totalement ouverte au départ pour le sociologue, d'« êtres » dans l'entreprise.
>
> L'ensemble de la scène se présente au sociologue comme une suite de séquences. Dans chacune d'entre elles, l'inspecteur « éprouve » certains êtres de l'atelier, pour juger ce qu'il appelle des « risques ». Certaines séquences font bien apparaître des manières différentes de qualifier les êtres présents dans la situation. Par exemple, l'inspecteur remarque un bidon rempli d'un liquide insolite devant un poste de travail. Il demande à l'ouvrier quel est ce liquide. L'ouvrier ne sait pas, il raconte qu'il l'a emprunté à une autre équipe ; c'est une huile qui sert à vérifier l'étan-

chéité des fûts. L'inspecteur se renseigne auprès du chef d'équipe, son enquête le conduit de fil en aiguille au registre des livraisons d'huile au laboratoire. Mais elles n'y figurent que sous leur code commercial, ce qui ne dit rien de leur composition. Le sociologue commence à entrevoir dans cette séquence *différents modèles d'identification* de l'huile : elle peut être identifiée par l'inspecteur dans un monde « industriel-civique » (il recherche sa composition chimique, il la connecte avec des textes règlementaires) ; elle peut être identifiée par l'ouvrier dans un monde de relations avec ses voisins d'équipe (le bidon circule de main en main, il est prêté, donné, il est comparé à d'autres bidons qui ont circulé entre les mêmes mains) ou dans sa familiarité des convenances intimes (dans ce dernier cas, sommé de qualifier le bidon, l'ouvrier ne saura pas quoi en dire) ; elle peut enfin être identifiée dans un monde marchand, elle est alors appelée par un code commercial [...].

Source : Dodier, 1991, p. 438-439.

d – L'« expérience sociale »

À l'occasion de ses travaux sur les mouvements sociaux, la jeunesse, l'immigration et l'école, François Dubet (né en 1946) a eu recours à la notion d'expérience pour désigner tout à la fois les conduites sociales qu'il a observées et en fournir un cadre d'analyse. Dans un contexte marqué par la fragilisation des institutions, l'expérience n'est réductible ni à l'accomplissement d'un rôle ni à la poursuite d'un intérêt de type stratégique. Ainsi, pour Dubet, l'action repose non pas sur une seule, mais sur plusieurs logiques hétérogènes que les individus doivent combiner et hiérarchiser : l'intégration sociale, la stratégie et la subjectivation.

Conformément à la tradition durkheimienne (mais également aux théories de Talcott Parsons, Norbert Elias ou Pierre Bourdieu), l'action est orientée par les normes et les rôles intériorisés par les individus, qui se trouvent définis par leur appartenance à des collectifs. Elle est le produit d'une « programmation » sociale. Dans ce cadre, la société est décrite comme un « système d'intégration ».

Les acteurs sociaux font également preuve d'une rationalité instrumentale : ils adoptent les moyens nécessaires à la poursuite des buts qu'ils se fixent, en fonction des ressources qui sont les leurs. Il leur faut faire des calculs (arbitrer entre les coûts et

les avantages), élaborer des stratégies, saisir les opportunités qui s'offrent à eux. L'espace social se présente alors comme une série de marchés concurrentiels, qui s'étendent bien au-delà de la sphère économique : marché matrimonial, marché de la délinquance, etc. Les acteurs y occupent des places plus ou moins dominantes en fonction des ressources (financières et non financières) dont ils disposent.

Les acteurs souhaitent en outre se trouver au centre de l'action. Ils développent une distance critique par rapport à eux-mêmes, une réflexivité. La logique de la subjectivation vise à la gestion des tensions nées de l'articulation des deux autres :

> Les « moi » de l'intégration et les « moi » de la stratégie supposent que « e » soit capable de maintenir l'unité de la personne en ne s'identifiant jamais pleinement à ces divers « moi ». (Dubet, 2007, p. 102)

Le sujet se doit d'affirmer sa créativité et son authenticité. Il ne veut être réduit ni à ses appartenances ni à ses stratégies. La société apparaît alors comme un « système de domination » susceptible d'empêcher l'accomplissement personnel. Ainsi, la logique de subjectivation ne se donne-t-elle généralement à voir « que de manière négative dans la souffrance, le sentiment de mépris, le détachement ou la révolte » (*ibid.*, p. 103).

ENCADRÉ N° 32

L'expérience lycéenne

L'expérience lycéenne se situe à l'articulation de trois logiques ou registres.

La première est celle de l'action stratégique, qui prend place dans un « marché scolaire » au sein duquel les différents éléments (établissements, filières, matières, classes) sont hiérarchisés. Les pratiques des élèves sont présentées comme mues par une « rationalité compétitive », une logique « économique ». L'élève stratège doit faire des choix rentables : investir là où les bénéfices attendus sont élevés ; limiter les coûts là où ils sont faibles. Pour développer de telles tactiques, il doit être bien informé. Être élève, comme être parent, est devenu un métier. On attend de l'enseignant qu'il soit efficace.

La deuxième est celle de l'intégration à la communauté juvénile, à un groupe de pairs « valorisant l'amitié, la confidence, l'amour » (p. 203).

Les élèves appartiennent à ces deux univers séparés. Leurs pratiques ont pour objectif de les rendre compatibles. Ainsi, le bon établissement est-il « ni trop laxiste pour nuire aux performances, ni trop autoritaire pour refouler la communauté juvénile. De même, la classe doit être "à la fois chaleureuse et performante" » (p. 204).
La troisième est celle de la « formation d'une subjectivité ». La valeur centrale est l'authenticité, qu'il s'agit de maintenir dans cette expérience duale. La personnalité de l'élève ne doit ainsi être réduite ni à la performance ni au conformisme de certains biens de consommation prisés chez les adolescents. L'enseignant doit savoir faire preuve de convivialité. Cependant, dans ce registre, les intercours et les récréations comptent davantage que la classe. L'envers de la quête d'authenticité est l'expérience du mépris comme conséquence d'échecs scolaires successifs.
La place dans la hiérarchie scolaire correspond au degré de tension vécu par les élèves entre les différentes logiques :

> Alors que les « dominants » disposent de facilités et de capacités pour convertir entre elles les diverses logiques de l'action, les « dominés » sont confrontés à une épreuve bien plus difficile dont les tensions se manifesterit au sein même de la personnalité. (p. 209)

Source : Dubet, 1994.

Dès lors, l'expérience sociale se présente comme un « travail, une activité cognitive, normative et sociale » (Dubet, 2007, p. 105). Il s'agit pour l'individu de construire de la cohérence et du sens. Plus les différentes logiques se séparent et s'affrontent, plus l'action devient problématique. Une attention particulière est portée par François Dubet aux « problèmes sociaux ». Les conduites sociales y sont alors peu organisées, ambiguës. Elles ne sont pas routinisées. Un tel choix, s'il correspond à une forme d'engagement du sociologue, est également présenté comme ayant une portée heuristique :

> L'échec scolaire et la difficulté d'enseigner nous en disent plus sur l'école que les réussites exemplaires, comme les jeunes immigrés et les « foulards » des filles nous informent plus sur la nation que les déclarations officielles de la République. (Dubet, 1994, p. 20)

Il lui a valu d'être perçu comme « monsieur banlieue et marginalité juvénile », étiquette dont il dit s'être senti prisonnier (Dubet, 2007, p. 48).

Conclusion

La question de l'action apparaît comme la thématique mettant le plus en évidence la diversité et la concurrence des courants au sein de la sociologie contemporaine : les sociologues aujourd'hui les plus en vue sont ceux qui ont développé une théorie à son propos. Les oppositions qu'elle donne à voir sont profondes. Elles mettent en jeu des conceptions anthropologiques (quelle définition donner de la « nature humaine » ?), épistémologiques (comment étudier l'acteur social ?) et éthiques (quel rapport le sociologue entretient-il aux valeurs ?) éminemment variées (Dubet, 1994, p. 13). S'y esquissent également les différents types de théorisation des liens entre l'acteur et le système, immanquablement déclinés dans les cours de sociologie selon « quelques-uns des couples fatals [...] qui sont autant de versions de ce problème : individualisme/holisme, objectivisme/subjectivisme, micro/macro » (Dubet, 1994, p. 13 ; Corcuff, 2007).

On peut avoir l'impression que ces différentes tensions s'opposent, sans véritablement s'affronter, ou du moins être confrontées (comme on pourrait le faire par l'articulation à des recherches empiriques particulières) (Lahire, 2006), d'autant qu'aucun courant ne peut être décrit comme franchement dominant.

Bibliographie

Benatouïl Thomas, « Critique et pragmatique en sociologie », *Annales*, 1999, vol. 54, n° 2, p. 281-317.

Berger Peter, Luckmann Thomas, *La Construction sociale de la réalité* (1966, en anglais), Paris, Méridiens-Klincksieck, 1986.

Boltanski Luc, « Erving Goffman et le temps du soupçon », *Social Science Information*, 1973, n° 12, p. 127-147.

BOLTANSKI Luc, THÉVENOT Laurent, *De la justification. Les économies de la grandeur*, Paris, Gallimard, 1991.

BOUDON Raymond, *Effets pervers et ordre social* (1977), Paris, PUF, « Quadrige », 1989.

— *La Logique du social Introduction à l'analyse sociologique,* Paris, Hachette, « L'esprit critique », 1979.

— « Action », *in* BOUDON Raymond (dir.), *Traité de sociologie,* Paris, PUF, 1992, p. 21-55.

BOURDIEU Pierre, *in* PANOFSKY Erwin, *Architecture et pensée scolastique*, précédé de *L'abbé Suger de Saint-Denis*, Paris, Éditions de Minuit, « Le sens commun », 1967.

— *Le sens pratique,* Paris, Éditions de Minuit, « Le sens commun », 1980.

— *Esquisse d'une théorie de la pratique* (1972), Paris, Seuil, « Points essais », 2000.

CALLON Michel, « Éléments pour une sociologie de la traduction. La domestication des coquilles Saint-Jacques et des marins pêcheurs en baie de Saint-Brieuc », *L'Année sociologique,* 1986, nº 36, p. 169-208.

CORCUFF Philippe, *Bourdieu autrement. Fragilités d'un sociologue de combat,* Paris, Les Éditions Textuel, « La discorde », 2003.

CROZIER Michel, « Les organisations », *in* MENDRAS Henri et VERRET Michel (dir.), *Les Champs de la sociologie française,* Paris, Armand Colin, 1988, p. 125-131.

CROZIER Michel, FRIEDBERG Erhard, *L'Acteur et le Système. Les contraintes de l'action collective,* Paris, Seuil, 1977.

DODIER Nicolas, « Agir dans plusieurs mondes », *Critique*, numéro spécial « Sciences humaines : sens social », 1991, nº 529-530, p. 428-458.

DUBET François, *Sociologie de l'expérience,* Paris, Seuil, « La couleur des idées », 1994.

— *L'Expérience sociologique,* Paris, La Découverte, « Repères », 2007.

GOFFMAN Erving, *La Mise en scène de la vie quotidienne* (1956, en anglais), tome I de *La Présentation de soi*, Paris, Éditions de Minuit, « Le sens commun », 1973.

HÉRAN François, « La seconde nature de l'habitus. Tradition philosophique et sens commun dans le langage sociologique », *Revue française de sociologie,* 1987, nº 28, p. 385-416.

HUMPHREYS Laud, *Le Commerce des pissotières. Pratiques homosexuelles anonymes dans l'Amérique des années 1960* (1970, en anglais), Paris, La Découverte, 2007.

LAHIRE Bernard, *L'Homme pluriel. Les ressorts de l'action* (2001), Paris, Hachette, « Pluriel sociologie », 2006.

— *La Culture des individus. Dissonances culturelles et distinction de soi,* Paris, La Découverte, « Textes à l'appui/laboratoire de sciences sociales », 2004.

LATOUR Bruno, *Changer de société, refaire de la sociologie* (2005, en anglais), Paris, La Découverte, 2006.

NIZET Jean, RIGAUX Nathalie, *La Sociologie de Erving Goffman*, Paris, La Découverte, « Repères », 2005.

OLSON Mancur, *Logique de l'action collective* (1966, en anglais), préface de Raymond Boudon, Paris, PUF, 1978.

PANOFSKY Erwin, *Architecture gothique et pensée scolastique,* traduction et postface de Pierre Bourdieu, Paris, Éditions de Minuit, « Le sens commun », 1967.

TOCQUEVILLE Alexis, *L'Ancien Régime et la Révolution* (1856), Paris, Gallimard, « Idées », 1952.

WACQUANT Loïc, *Corps et âme. Carnets ethnographiques d'un apprenti boxeur* (2000), Marseille, Agone, 2002.

QUATRIÈME CHAPITRE

Histoire et sociologie

1. D'anciennes querelles
2. Une proximité épistémologique
3. Le « changement social »
4. Norbert Elias : entre « changement social » et socio-histoire
5. Sociologie historique et « socio-histoire »

Michel Foucault sociologue

Les historiens s'occupent du passé, les sociologues du présent. La partition a l'air évidente, et elle est jouée en chœur. Mais les sociologues n'ont jamais cessé de s'occuper du temps qui passe ou du temps passé.

Il nous a semblé important de rassembler, dans ce chapitre, deux formes principales d'usage du temps par les sociologues : les sociologies du « changement social » et les « sociologies historiques » ou socio-histoire. Les premières cherchent encore certaines « lois » du changement, ou à domestiquer le cours du temps à l'aide de théories sociologiques. Les secondes ont abandonné toute volonté *nomologique* ou *nomothétique* : plutôt que proposer comme thèse des « lois du social » (de *nomos*, « loi »), elles cherchent à comprendre comment se construisent des règles du social.

1 D'anciennes querelles

Certains des ouvrages présentés aujourd'hui comme fondateurs pour la discipline sociologique se trouvent, en effet, construits sur une trame historique. *L'Éthique protestante et l'Esprit du capitalisme*, de Max Weber, par exemple, suit le développement d'une certaine forme de protestantisme à partir de sa naissance, au XVI^e^ siècle. Plus largement, toute la *Sociologie des religions* de Max Weber peut être lue comme un travail d'histoire.

Côté français, même l'ouvrage le plus « statistique » de Durkheim, *Le Suicide*, a pour soubassement des séries temporelles : les variations qu'il observe au début du XX^e^ siècle s'étalent entre 1820 et 1900. Le cadre de réflexion basé sur le passage du

temps lui permet de repérer les « variations concomitantes » qu'il estimait nécessaires à l'établissement de lois sociologiques. Pour Durkheim et les universitaires réunis autour de *L'Année sociologique*, l'histoire devait être une des disciplines auxiliaires permettant l'élaboration de raisonnements sociologiques, elle pouvait servir de fondement à l'explication.

Enfin, comme le souligne Nisbet dans *La Tradition sociologique*, les réflexions sur les conséquences des bouleversements révolutionnaires (politiques et sociaux) et sur l'état de la société étaient au cœur des divers projets sociologiques. Deux choses étaient à expliquer. En premier lieu, les révolutions, ces événements imprévisibles et violents, qui bouleversent l'ordre social (« révolutions industrielles ») ou l'ordre politique. En second lieu, ce que l'on appellerait aujourd'hui la modernisation, un processus structurel de plus longue durée précédant et poursuivant les révolutions.

En France, au cours du XX^e^ siècle, l'héritage durkheimien est aussi passé par l'histoire. Le dernier ouvrage de Maurice Halbwachs, *La Topographie légendaire des évangiles en Terre Sainte*, portait sur l'invention d'une géographie mythique pour inscrire matériellement des événements (dont il ne reste aucune trace) dans une mémoire sociale. Halbwachs se penche, pour son étude, sur les écrits des premiers pèlerins, qui ne trouvent aucun lieu mémorable, sur les travaux de construction de lieux de mémoire, sur la lente cristallisation de « passages obligés » (comme le « chemin de croix » de Jérusalem). De manière différente, Robert Hertz étudie le culte d'un petit saint italien local, saint Besse, en montrant comment, au cours des siècles, la légende locale a été « nationalisée » : les reliques sont progressivement transportées du petit village vers la cathédrale en parallèle au travail de domestication du culte opérée par l'Église (Mariot, 2006).

La revue *Annales d'histoire économique et sociale*, fondée à la fin des années 1920, qui servira de support à ce que l'on appelle « l'école des Annales », est inspirée par Durkheim et sa méthode. Lucien Febvre et Marc Bloch, les deux principaux animateurs de la revue, invitent Maurice Halbwachs au comité éditorial ; ils considèrent l'œuvre durkheimienne comme un modèle

de rigueur scientifique (Leroux, 1998, p. 250). Une partie du programme durkheimien a bien été annexé par les *Annales*.

À la fin des années 1960, alors que la sociologie française, refondée, possède désormais un centre de recherche, un cursus universitaire et est présente dans l'enseignement secondaire, les différences entre histoire et sociologie n'apparaissent pas toujours évidentes. Paul Veyne, historien du monde antique, dans *Comment on écrit l'histoire*, ne voit dans la sociologie de son époque qu'une forme d'histoire :

> Certes, puisque l'histoire s'écrit au moyen de documents et qu'un même homme peut difficilement dominer à la fois l'épigraphie[1] grecque et la méthode statistique, l'articulation actuelle des disciplines, qui est calquée en gros sur la différence des documentations, a toutes raisons de subsister ; mais il n'est pas nécessaire de prendre la différence des documentations pour une différence épistémologique[2]. (Veyne, 1996, p. 370-371)

Seules des différences de « documentation » séparent histoire et sociologie aux yeux de Paul Veyne, qui avait, à la même époque, une maigre estime de la sociologie. Les différences « épistémologiques », ou les différences de nature, entre sociologie et histoire, sont absentes.

2 Une proximité épistémologique

L'œuvre de Jean-Claude Passeron n'est pas d'un abord facile. Mais, au sujet du domaine qui nous occupe autour de ces pages, elle est centrale. Son ouvrage *Le Raisonnement sociologique* (1991) cherche en effet à comprendre la spécificité épistémologique de la sociologie. Pour Passeron, le raisonnement sociologique consiste, en propre, en un va-et-vient entre « raisonnement statistique » (toutes choses égales par ailleurs) et histoire (où les événements ont lieu sans répétition et où l'explication est

1. L'épigraphie est l'étude des inscriptions sur des matières durables (pierre, métal, etc.).
2. Épistémologique : qui concerne l'étude critique des sciences.

toujours celle d'un contexte dont la description complète est impossible).

Certaines œuvres sociologiques tirent vers le « raisonnement statistique ». Pour prendre un exemple mentionné dans le chapitre 3, la modélisation que Raymond Boudon emploie pour expliquer les orientations scolaires différentielles en fonction de l'origine sociale repose sur une tentative de comparer une réalité à une épure dépouillée des singularités, des spécificités.

D'autres œuvres, sur lesquelles nous allons insister ici, se rapprochent du raisonnement historique. Après la Seconde Guerre mondiale, puis dans les années 1960, la création de la VI[e] section de l'EPHE puis la fondation de l'EHESS font se rencontrer sociologues et historiens. La proximité des lieux de travail fait se multiplier échanges interdisciplinaires ou méthodologiques.

> La question de la différence d'objet qui faisait l'objet de la querelle [entre sociologues et historiens] a été vidée de son contenu par l'échange croisé qu'histoire et sociologie ont, avec le temps, fait de leurs propriétés théoriques en s'empruntant la plupart des traits qui marquaient leurs choix antagonistes : périodisations, descriptions multidimensionnelles d'aires de culture, analyse de stratégies ou d'interactions migrant dans un sens ; typologies, théories, modèles, traitements formels de données et recours aux méthodes quantitatives migrant dans l'autre sens. (Passeron, 1991, p. 58)

Différence « vidée de son contenu » ? Passeron va même plus loin. Leur objet est le même :

> Au choix près des terrains et des périodes, entraînant une tendance à la spécialisation technique dans leur rapport aux sources et aux données, histoire et sociologie sont pour l'essentiel ramenées aujourd'hui à l'évidence qu'elles ont le même type d'objet [...], *le cours historique du monde*. (*Ibid.*, p. 59)

Leur objet est le même, et il a pour conséquence un autre rapprochement. Les deux disciplines, histoire et sociologie, ne peuvent réussir à établir des « lois universelles » :

> Qu'on s'immerge dans la description fouillée du contexte ou qu'on essaie de contourner la difficulté en construisant des typologies qui, peu ou prou, sont condamnées à rendre équivalents

> des contextes non équivalents, [...] on est toujours en train d'énoncer des généralités qui ont cette particularité de n'atteindre jamais à la généralité *nomologique* de la loi universelle. (*Ibid.*, p. 60)

Passeron nomme donc les « concepts » sociologiques des « semi-noms propres ». Les noms propres ne signifient quelque chose que si l'on connaît la personne en question : Johanna Ducastel sera pour vous une inconnue, et elle le restera même si l'on vous décrit ses caractéristiques. Des concepts comme celui de « féodalité » ou d'« ascétisme intramondain » sont des espèces de noms propres qui résument et densifient de longues périphrases (périphrases qui seraient incapables de donner à comprendre la chose en question à une personne qui ne la connaîtrait pas). Dans les sciences sociales, les concepts renvoient à des « singularités individuelles », ils ne dérivent pas des concepts des sciences dures. Chaque exportation de concept de son domaine d'origine (le monde médiéval de l'Europe occidentale pour la féodalité,) vers un autre domaine (par exemple, le Japon) oblige à « déraciner » en partie ce « semi-nom propre ».

Les différences entre sociologie et histoire sont donc minimes. Les preuves qui soutiennent les arguments diffèrent sur un point :

> La différence réside sans doute moins dans le volume que dans la structure informative de la preuve : plus souvent tissée de référents spatio-temporels dans l'empirie de l'historien, plus souvent abstraite et anonymisée par le langage des variables dans l'empirie du sociologue. (*Ibid.*, p. 70)

Mais quelle histoire font donc les sociologues ? Nous allons ici mettre en parallèle deux emprises sur le temps.

3 Le « changement social »

Pendant deux décennies, disons de 1960 à 1980, l'étude du changement social a mobilisé une partie des sociologues français. Les raisons en étaient multiples. Les sociologues de la génération d'après-guerre arrivaient à l'âge auquel, en France, une

grande synthèse de leurs travaux était demandée (la « thèse d'État »), ce qui les poussait à « monter en généralité » et à s'extraire des monographies pour proposer des schèmes de compréhension du monde plus généraux. Les bouleversements observés dans les années 1960, ou même ce qui apparaissait comme des bouleversements liés à l'idée d'une « modernisation » rapide de la France ont pu aider à former des réflexions portant sur les conséquences de cette modernisation pour la structure sociale.

Enfin, des financements de recherche, associés à la planification économique, aux demandes d'expertises sur certains domaines de l'intervention publique, à l'urbanisme, ont permis la structuration d'études de plusieurs années. L'étude du changement social a été soutenue institutionnellement, par le CNRS, notamment. Un seul exemple pour illustrer cela, en 1965 est publié un ouvrage dirigé par Jean-Daniel Reynaud, *Tendances et volonté de la société française*, issu du colloque décrit par Edgar Morin à la fin du premier chapitre (voir encadré n° 12) ; colloque qui rassemblait planificateurs et sociologues.

Qu'est-ce que le changement social ? Est-ce le changement « de » la société ou « dans » la société ? Les deux niveaux ne sont pas toujours distingués.

Nous allons ici le faire. Ce peut être, tout d'abord, un changement de structure.

Prenons un exemple d'un tel changement. Au cours du Moyen Âge, entre 1100 et 1400, le mode de nomination des individus change. En quelques générations, sur le territoire de l'actuelle France métropolitaine, l'on passe d'un système de nom unique, servant d'identifiant, à un système au sein duquel les personnes ont un double nom, deux noms qui se préciseront ensuite quand « nom » et « prénom » seront distingués, et que le « nom » deviendra nom de famille, transmis et hérité. Système qui est progressivement fixé, cristallisé et renforcé par l'état civil, qui oblige toute personne à disposer d'un nom et d'un prénom. Grands changements donc en quelques siècles : le support de l'identité individuelle a changé du tout au tout.

Ce peut aussi être un changement dans la structure, qui ne modifie pas cette dernière. Les exemples de tels changements

sont légion. Pour poursuivre les exemples onomastiques[1], l'on peut constater, en France, au cours du XX^e siècle, le remplacement des noms en « ette » (Yvette, Paulette), typiques du début du siècle dernier, par des noms en « ine » (Pauline, Martine), typiques des années 1950, eux-mêmes remplacés par des prénoms en « a » à la toute fin du siècle (Paula, Marina). Sous ces changements peuvent se « cacher » des influences diverses permettant de repérer, par exemple, le poids des modes urbaines ou des tendances lancées par tel ou tel groupe social. On repère ici un changement, sans que la structure soit modifiée.

Cependant, beaucoup de cas vont se trouver à la marge. La fin de la transmission familiale des prénoms, choisis désormais hors du « stock » des prénoms portés par les parents, signifie peut-être que les frontières de la famille changent. La multiplication des prénoms uniques (donnés à un seul enfant pour une année donnée), qui soutient une individualisation par le biais du prénom, modifie peut-être profondément la « structure » (le prénom étant ici identifiant unique).

Mais ces derniers exemples ne rendent pas justice au projet d'études du changement social. Ce projet était porteur du « projet historique » de la sociologie : expliquer les particularités de la « modernité » en explicitant la « modernisation » de la société française. Il ne s'agissait pas seulement de dire que les choses sociales bougeaient, mais que leur mouvement avait, en quelque sorte, un sens.

Parmi les projets d'études du changement social, nous allons ici en présenter deux. Si ce « courant » de la sociologie fut dynamique, vif, pendant un moment, il constitue aujourd'hui, du point de vue d'une autre génération de sociologues, une « tradition avortée ». Le « changement social » en tant que tel n'est plus, de nos jours, un programme de recherches. Tradition « avortée »... Le terme est certainement trop péjoratif : les schèmes de compréhension du monde développés par la sociologie du changement social ont peut-être suffisamment pénétré pour devenir un fonds commun, une « tradition anonyme ». Mais ces schèmes ne luttent plus, aujourd'hui, contre d'autres

1. L'onomastique est l'étude des noms et des prénoms.

explications du changement : la sociologie marxiste, dans les années 1960 et 1970, était porteuse d'un projet explicatif du changement social (schématiquement, la lutte des classes était dynamique et ses conséquences expliquaient ce qui changeait).

Les deux projets présentés ici sont portés par deux sociologues de la même génération, Edgar Morin et Henri Mendras. Edgar Morin, dans sa recherche, poursuit explicitement « le moderne » au sein d'une enquête pluridisciplinaire, financée à l'époque par une grande institution. Sa sociologie est d'inspiration « littéraire » ou essayiste. Nous allons ici en extraire ce qui peut être retenu dans le cadre d'une histoire des expressions morales.

Henri Mendras, de son côté, étudie « la modernisation ». Il s'intéresse finement à l'histoire des techniques, notamment parce que les liens entre « technique » et organisation sociale sont très présents dans des travaux qui trouvent peut-être leur origine dans le rôle que Friedmann a joué dans les années 1950.

a – La métamorphose de « Plodémet »

Le financement étatique des sciences sociales permet, au début des années 1960, le montage d'une grande enquête multidisciplinaire combinant des approches démographique, économique, historique, médicale et sociologique. L'étude de la modernisation de la France fait alors partie des priorités de la recherche en sciences sociales. La commune de Plozévet – qu'Edgar Morin appellera « Plodémet » – et ses alentours sont choisis comme lieu d'étude. Les raisons en sont multiples : les habitants constituent une sorte d'isolat biologique (ils sont fréquemment atteints d'une malformation génétique de la hanche), mais exhibent aussi d'intéressantes particularités sociologiques (dont un taux très élevé de scolarisation secondaire).

Plozévet est alors à la fois « typique » d'une France rurale soumise à la modernisation et étrangement singulière (nous sommes en plein pays bigouden). Tout comme la ville de Middletown étudiée par le couple Lynd dans les années 1920, excentricité statistique et banalité sociale se combinent.

Edgar Morin, chargé d'une enquête de « sociologie du présent », cherche alors « ce qui fait l'originalité du visage de Plodémet [et simultanément] le mouvement qui métamorphose ce visage » (Morin, 1967, p. 14). Ses méthodes sont relativement « hétérodoxes » : aux techniques d'observation ou d'entretien, devenues traditionnelles dans les années 1960, il associe « l'intervention ». Cette tactique consiste, par exemple, à organiser un « groupe de jeunes » ou des séances de cinéma afin de faire émerger les revendications spécifiques d'une classe d'âge.

Le sociologue et son équipe d'assistants repèrent alors la « pénétration » de la civilisation urbaine dans le village de Plodémet :

> C'est évidemment la croissance continue de l'économie française, à partir de 1948-1950, qui ouvre la brèche dans la société plodémétienne. La pénétration de cette économie extérieure, à travers chaînes et affiliations distributrices, s'accompagne d'une incitation continue à la consommation, par représentants, réclames, publicité. L'économie d'État se joint à l'économie capitaliste pour stimuler la révolution domestique consommationniste, en installant gratuitement les fermes-pilotes et en organisant des expositions d'arts ménagers. [...] Les nouvelles communications à distance – télécommunications et communications motorisées – ont constitué mille canaux de pénétration de la civilisation des villes. (Morin, 1967, p. 76)

Le changement social, ici, s'analyse comme l'urbanisation morale des villages.

Les changements des mœurs sont au cœur des observations d'Edgar Morin. Il lui semble que ce qu'il appelle « le moderne » se traduit, à Plodémet, par de nouvelles formes du « vivre ensemble » (pour utiliser ici une expression qui ne se trouve pas chez Morin). Une partie des indices sur lesquels il fonde sa démonstration sont explicitement matériels, voire mineurs. C'est dans les pratiques quotidiennes du corps qu'il observe l'extension des filaments du changement social. Le « complexe de saleté » est la voie par laquelle les femmes – et les plus jeunes – introduisent de nouvelles manières de faire :

> Pour la paysanne de trente à cinquante ans, le complexe de saleté va devenir le moteur d'une incitation à moderniser la

> crèche, goudronner la cour, et surtout à introduire dans la maison l'eau courante, non plus seulement pour la vaisselle, mais pour les lessives multipliées et pour la propreté du corps ; épaulées par les jeunes, les femmes demandent toilettes et douche. (*Ibid.*, p. 166)

Les exemples choisis par le sociologue renforcent cette idée :

> À l'ancienne négligence du corps et du vêtement durant les jours de semaine succèdent des préoccupations quotidiennes d'hygiène, de santé, de coquetterie. Alors que le patriarche Toto Poulhan s'enorgueillit de la robustesse de ses belles dents noires qu'aucun dentifrice n'a jamais souillées (en dépit des efforts d'une sœur d'hôpital qui voulut profiter d'un alitement accidentel), l'hygiène des dents, des pieds, la propreté des ongles, les shampooings deviennent la norme chez les jeunes. (*Ibid.*, p. 72)

De même, les maisons pavillonnaires succèdent aux fermes (deux cents maisons sont construites entre 1950 et 1965, soit 20 % du total des maisons existant à Plodémet). Ce que Morin appelle « l'idéal banlieusard » fait de la maison « la serre chaude de la vie privée ». C'est une civilisation « de masse », influencée par les moyens de communication moderne, que Morin décrit, une civilisation dans laquelle certains conflits sont remplacés par d'autres (le conflit des générations, à l'époque, l'intéresse tout particulièrement).

b – « La fin des paysans »

Le travail d'Henri Mendras ne peut être réduit à son étude de la « fin des paysans », même si lui-même considérait cette recherche comme l'un de ses principaux apports sociologiques[1], ce qui justifie en partie notre accent mis sur cet ouvrage. Spécialisé relativement tôt dans sa carrière dans la « sociologie rurale », Mendras fut confronté à ce qui apparaît aujourd'hui comme la fin d'une civilisation.

L'architecture explicative de Mendras, dans *La Fin des paysans*, repose sur une attention aiguë portée aux usages des

1. Notamment dans ses *Souvenirs d'un mandarin*.

techniques : en partant du plus matériel et en décrivant les conséquences de tel ou tel usage, il donne à voir ce qui change quand une technique nouvelle est acceptée.

Nous allons ici nous appuyer sur deux exemples par lesquels Henri Mendras fait comprendre l'idée d'un changement de civilisation. Car les changements qu'il étudie ne sont pas mineurs à ses yeux.

• Le temps

Premier exemple : le « temps » peut apparaître comme une condition « naturelle », comme un *a priori* de la vie en société. Mendras se sert de cet indicateur pour signifier tout un changement de société.

Le temps paysan est « rythmé », sur une base annuelle, et ce rythme est un « héritage ».

> Les cadres temporels dans lesquels vit, pense et se décide l'agriculteur ne lui sont pas seulement imposés par les cycles naturels et les conditions atmosphériques : ils sont aussi, et peut-être principalement, l'héritage des civilisations traditionnelles. (Mendras, 1992, p. 86)

Les rythmes temporels sont liés à la vie en société, et, si le calendrier est divisé en parties, ces « parties ne sont pas indéfiniment divisibles en unités équivalentes ».

> Chaque subdivision, comprise entre deux fêtes ou deux dates, est conçue comme un tout qui a son originalité et son existence propre et qui, par conséquent, ne peut être découpé en unités plus petites. (*Ibid.*, p. 87)

Il y a donc une congruence étroite entre une civilisation et son découpage temporel, et même plus, entre une civilisation et des manières de vivre le temps et d'en imaginer le passage.

Comment le « temps urbain » fait-il son apparition dans cette civilisation ? Mendras insiste sur le rôle que joue la motorisation (tracteurs, etc.). La « motorisation » fait intervenir « l'heure » (un découpage en unités qui ont toutes la même valeur et qui sont plus courtes que les unités paysannes) :

> Celle-ci a pénétré d'abord avec l'entrepreneur de battage qui se faisait payer à l'heure ; bientôt l'agriculteur motorisé qui venait labourer le champ de son voisin en fit autant, et maintenant les jeunes, soucieux de la rentabilité de leur tracteur ou de leur moissonneuse-batteuse, tiennent un carnet et notent soigneusement leurs heures de travail en même temps que les litres de carburant brûlés. Pour la première fois, le temps abstrait, constitué d'unités égales, s'immisce dans le travail agricole : de proche en proche il tend à modifier l'échelle temporelle de tâches de plus en plus nombreuses. Le processus de remplacement d'un temps par un autre se manifeste à travers de nombreux indices facilement mesurables et s'offre ainsi à l'observation du sociologue dans une clarté exceptionnelle. (*Ibid.*, p. 94)

Le « temps urbain » oblige à réformer certains usages qui étaient soutenus par le rythme rural. Les « objectivations » du temps changent : elles étaient basées sur des unités plus lâches, la semaine par exemple, elles s'appuient maintenant sur des carnets, des calculs de rentabilité immédiate, des objets (comme la montre), mais aussi sur les rendez-vous avec les conseillers agricoles, les contrôles sanitaires... Ce qui était vu, perçu, vécu comme la « lenteur » campagnarde (en fait, une conception du temps un peu différente) devient une forme d'irrationalité inacceptable.

ENCADRÉ N° 33

Pierre Bourdieu et le temps paysan

Mendras est surtout intéressé par l'influence de la technique sur la civilisation paysanne, et c'est en partie par ce biais qu'il fait prendre conscience des changements de conception du temps. Pierre Bourdieu, à la même époque, s'intéresse lui aussi à la solidarité qu'entretiennent temporalité et civilisation paysanne. Et il le fait comprendre en mettant l'accent sur les rythmes du corps différenciés entre citadins et ruraux. Il prend pour point de départ la description ethnographique d'un bal de village à la fin des années 1950 (ou au tout début des années 1960). Dans « Le paysan et son corps » (*Le Bal des célibataires*, 2002, p. 113-114), il écrit :

> [Ce] petit bal de campagne est l'occasion d'un véritable choc de civilisations. Par lui, c'est tout le monde citadin, avec ses modèles culturels, sa musique, ses danses, ses techniques du corps, qui fait irruption dans la vie paysanne. [...] Aux danses d'autrefois qui portait la marque paysanne

> dans leurs noms [...], dans leurs rythmes, leur musique et les paroles qui les accompagnaient, ont fait place les danses importées de la ville. Or, il faut admettre que les techniques du corps constituent de véritables systèmes, solidaires de tout un contexte culturel.

Mendras étudiait la modification des rythmes professionnels, désormais ponctués par l'heure. Bourdieu insiste sur le fait que ces rythmes sont incorporés, profondément : les paysans (célibataires) qui sont au centre de son étude ne peuvent s'adapter, du jour au lendemain, à de nouveaux pas de danses qui sont « solidaires de tout un contexte culturel ». La modernisation technique des exploitations ne s'accompagne pas d'une modification de ce que Bourdieu appelle « l'habitus » des paysans. Les plus modernisés ne sont pas les moins « empaysannés ».
La perspective n'est pas ici celle du changement social (les notions de progrès ou de modernisation sont abordées de manière critique), mais les études de Bourdieu sur le monde paysan béarnais montrent bien la rencontre de deux civilisations, au travers des rythmes du corps.

• Le maïs hybride

Second exemple, peut-être l'étude la plus connue d'Henri Mendras, le cas du « maïs hybride ». La diffusion de nouvelles techniques ou de nouveaux objets dans une population a souvent été considérée comme l'un des indices permettant de repérer des changements sociaux. Les équipements des ménages en radios, en téléviseurs ou en ordinateurs sont des signes de pénétration de certaines pratiques culturelles. Un peu plus haut dans ce chapitre, nous avons vu qu'Edgar Morin s'intéressait, de la même manière, aux nouveaux usages vestimentaires, signes, pour lui, de l'entrée de Plodémet dans le monde urbain.

Henri Mendras insiste pour mettre à jour ce qui est caché par la courbe de diffusion, une modification radicale des structures. Dans le sud-est de la France, le maïs est cultivé depuis des générations, mais, au milieu du XX^e^ siècle, une nouvelle variété de maïs, dit « hybride », est introduite. « [L]'hybride est l'avant-coureur de toute une série de transformations », écrit le sociologue. Transformation des circuits de vente, transformation des modes de production, modification de la nature des interlocuteurs du paysan, intensification des rapports avec les banques...

> Produire de l'hybride n'a de sens que si l'on en vend d'assez grandes quantités ; il faut donc ensemencer des surfaces plus grandes que par le passé. [...] Si l'on ne dispose pas d'une main d'œuvre en surnombre, il est difficile de cultiver plus de deux hectares sans l'aide d'un tracteur. (Mendras, 1992, p. 157)

Les paysans qui choisissent l'hybride doivent donc s'équiper de tracteurs, mais aussi utiliser de l'engrais. Ils doivent s'endetter – et donc produire plus. Pour arriver à gérer cette nouvelle organisation, ils font appel à des « conseillers agricoles ». Les personnes qui sont favorables à l'utilisation du maïs hybride (au départ, la Jeunesse agricole catholique et des firmes américaines) promeuvent des arguments « rationnels » d'augmentation de la productivité, de modernisation... Mais les opposants, écrit Mendras, ne sont pas moins « rationnels » : ils perçoivent, avec l'introduction de cette toute petite innovation technique, que ses « conséquences ultimes » sont la remise en cause de « l'ensemble de leur système de vie » et non pas un simple « progrès de détail ». La conclusion de Mendras est radicale :

> En fin de compte l'analyse des transformations entraînées par la diffusion du maïs hybride montre que les agriculteurs ont un juste pressentiment quand ils sentent qu'il ne s'agit pas simplement de changer une variété par une autre, mais qu'ils sont en face d'un choix fondamental entre l'économie paysanne autarcique traditionnelle et une production de masse pour le marché. [...] Ainsi, une fois encore, est-il juste de dire que l'hybride tue l'agriculture du pays, si l'on entend par là la société agricole et villageoise traditionnelle, puisqu'il tue les petits agriculteurs, et avec eux tout le système de stratification et le mode de vie sociale. (*Ibid.*, p. 174)

La diffusion n'a lieu que quand l'ancienne civilisation est morte ou sur le point de mourir. Une technique peut changer toute une civilisation.

Encadré n° 34

Les sociologues doivent-il *prévoir* ?

Financées en grande partie par des institutions intéressées par la modernisation de la France, les études du changement social se prêtaient à la prévision. Une revue créée alors, *Futuribles*, essayait même de promou-

voir le discours prospectif. Henri Mendras l'avoue à plusieurs reprises (dans son livre de souvenirs, notamment) : il s'est souvent trompé quand il a cherché à prévoir le futur à partir des tendances observées.
Parmi de nombreux exemples possibles, nous nous arrêterons sur un article court, « Une population en voie d'extinction : le clergé français », d'Hervé Le Bras et Monique Lefebvre, paru en 1983 dans la revue *Population*. Ils écrivent :

> Le nombre des ordinations est passé de 1649 en 1947 à 111 en 1980. La diminution annuelle moyenne est de 8 %. À ce rythme, il y aura 45 ordinations en 1990 et 20 en 2000.

Ils s'estimaient fondés à le faire. Après tout, le thème de la sécularisation entrait en forte résonance avec celui du changement social : à la modernisation de la société civile s'associait, dans l'esprit d'une partie des sociologues de la religion, la sécularisation de cette même société. La religion instituée y jouait un rôle de moins en moins important, les grandes institutions étaient de plus en plus séparées de leurs origines religieuses... Il pouvait apparaître logique qu'à l'épuisement social corresponde un épuisement institutionnel de l'Église catholique.
Toutefois, ces prévisions ne se sont pas réalisées : le nombre d'ordinations se stabilise vers 1977 autour de la centaine, pour atteindre de 110 à 120 ordinations de prêtres diocésains par an jusqu'à aujourd'hui.

c – Une tradition anonyme

La confrontation des sociologues du « changement social » avec les historiens est peu conflictuelle, les premiers ne font pas le travail des seconds. Les sociologues, ici, s'appuient sur les travaux des historiens, soit en les poursuivant pour le passé proche, soit en proposant des synthèses pour le passé plus lointain.

Le changement social a été central dans la sociologie française des années 1960 aux années 1980. Le thème est moins présent aujourd'hui, peut-être parce que l'idée que la société « change » est acceptée. L'idée selon laquelle le changement est permanent dans la société contemporaine enlève quelque intérêt à l'étude des causes du changement. Il est probable aussi que les moteurs (intellectuels et « culturels ») des théories du changement social ont perdu leur carburant : les besoins d'une théorie « non révolutionnaire » (non marxiste) de l'évolution de la société ne se font plus ressentir, et la croyance dans la

marche irrésistible du « progrès » a en grande partie disparu des *a priori* sociologiques.

Encadré n° 35

L'étude du lien social à travers le suicide

La pratique de l'étude du changement social n'a pas disparu. Les travaux de Louis Chauvel, de l'Observatoire sociologique du changement, à l'Institut d'études politiques de Paris, s'inscrivent en partie dans cette dynamique.
Dans leur ouvrage *Suicide, l'envers de notre monde*, Christian Baudelot et Roger Establet traquent « les effets des transformations économiques et sociales intervenant à l'échelle de la société tout entière sur les dimensions les plus affectives de notre vie quotidienne ». La « modernisation » n'est pas au centre de l'étude, mais les changements le sont. « Jusqu'à la première moitié du XX^e siècle, dans les pays européens, le suicide culminait au mois d'août, et les écarts entre les saisons étaient forts » : le suicide suivait la courbe de l'activité paysanne.

> L'institution des congés payés a modifié la donne : les mois de juillet et d'août constituent désormais les points bas de la courbe de saisonnalité des suicides. [...] Ce n'est plus le rythme de l'activité agricole qui scande notre vie sociale, mais celui de l'institution scolaire avec ses vacances et ses rentrées.

En bref, « le suicide éclaire la société », c'est la nature du lien social que la sociologie du suicide met en évidence. Les deux auteurs, en s'appuyant sur les longues séries statistiques disponibles sur le suicide, mettent ainsi en évidence les effets différents sur le taux de suicide de la révolution industrielle du XIX^e siècle (pendant laquelle le taux de suicide augmente) et des Trente Glorieuses (pendant lesquelles le taux de suicide diminue).

Source : Baudelot et Establet, 2006, p. 241.

4 Norbert Elias : entre « changement social » et socio-histoire

Norbert Elias est un sociologue « à part », pour des raisons biographiques et intellectuelles. *Biographiques :* né en 1897 (et décédé en 1990), il a subi de plein fouet la répression nazie, a

dû s'exiler un moment en France, puis, plus longuement, au Royaume-Uni (avec un passage, dans les années 1960, au Ghana). *Intellectuelles :* ses influences académiques furent allemandes et webériennes... Et il fut « découvert » en France à partir de la deuxième moitié des années 1970, en partie grâce à l'impulsion donnée par Raymond Aron (qui suggère à un éditeur la traduction de *La Civilisation des mœurs*). Il apparaît donc en décalage au moment de sa reconnaissance, il est d'une génération plus âgée que les sociologues les plus âgés d'alors.

Il acquiert un poids symbolique important dans les années 1990 en France. Sur Elias ont écrit des historiens de la culture (Roger Chartier), des politistes (Garrigou et Lacroix), des sociologues de l'art (Nathalie Heinich), des disciples de Touraine (Michel Wieviorka) ou des bourdieusiens (Bourdieu lui-même, Gérard Noiriel). À un moment de spécialisation disciplinaire importante (à la fois en histoire et en sociologie), le vaste projet de Elias rencontre l'intérêt de nombreux chercheurs et universitaires. En « effaçant de son écriture tous les signes extérieurs de la profondeur philosophique », écrit Gérard Noiriel (1989 b, p. 37), en réalisant un effort constant pour rendre concret, pour naturaliser son outillage conceptuel, Elias finit par être « importé » dans plusieurs univers disciplinaires.

Elias est enfin peut-être *à part* en ce que ses recherches combinent à la fois la théorie du changement (le « processus de civilisation ») et les méthodes de la « socio-histoire », attentives à repérer les sociogenèses.

Dès l'ouverture de *La Société de cour* (1969), Elias inscrit la sociologie dans l'histoire :

> La cour princière de l'Ancien Régime et la formation sociale particulière qui va de pair avec toute cour princière, la société de cour offre un champ des plus fertiles à la recherche sociologique. (Elias, 1969, avant-propos)

Cette citation amène immédiatement plusieurs commentaires. Elias conçoit la cour non pas comme une simple institution sociale (un morceau au sein d'un ensemble plus vaste), mais comme une société à part entière. Ceci revient à renverser les priorités : la cour royale n'est plus considérée comme un phéno-

mène mineur (relativement à d'autres, comme l'histoire sociale de la paysannerie ou comme les luttes de classes), mais comme le phénomène central à expliquer, car c'est autour de lui que s'organise la société. Elias n'explique pas à partir du « socio-économique », mais en réintroduisant l'État et le politique (ici, la société formée par le monde de la cour). Il inscrit les temps passés (les XVII^e^ et XVIII^e^ siècles) dans l'espace de la réflexion sociologique, en opposition à l'idée que la sociologie doive se replier dans le présent. Cet avant-propos est rédigé au cours des années 1960 (alors que le texte de *La Société de cour* date des années 1930), quand le repli « présentiste » de la sociologie commençait à apparaître central dans l'autodéfinition de la discipline. Elias, enfin, prend ici la suite de travaux webériens. Se définissant longtemps comme un économiste-historien, Max Weber avait effectué d'importantes études de comparaisons historiques et sociales (sur la ville, les religions asiatiques, le judaïsme antique, etc.). En bref, les concepts utilisés par Elias sont de type sociologique (c'est l'étude des relations sociales qui est au centre), mais il a travaillé en grande partie sur des objets historiques.

a – Faire de la sociologie (faire un travail d'objectivation)

Le projet de Elias est bien celui d'une sociologie historique. Dans l'avant-propos de *La Société de cour*, il explicite en quoi l'étude du passé permet de comprendre le fonctionnement des relations sociales :

> L'étude de l'organisation intérieure des palais ou les détails de l'étiquette de la cour, pour ne donner que ces exemples, peuvent paraître de simples bizarreries si on les mesure à l'aune de l'historien. Mais il se trouve que l'étude de la disposition des espaces d'habitation et de la structure architectonique générale des édifices, dans lesquels vivent les familles d'une société donnée, fournissent des indices assez sûrs et en même temps vérifiables des schémas fondamentaux des relations conjugales telles qu'elles se présentaient pour les membres de cette société, et, au delà, sur les relations avec les autres dans le cadre des rapports sociaux. (*Id.*)

Ce que Elias décrit ici, c'est un travail d'objectivation. Comment parler, en sociologue, des relations conjugales, si fluctuantes, si intimes et « subjectives », et qui échappent au regard ? En s'appuyant sur le plus matériel, le plus concret : la disposition des pièces dans les hôtels particuliers des nobles de cour. « L'organisation intérieure des palais » donne accès aux « schémas fondamentaux des relations conjugales », et elle n'y donne pas accès de manière « molle », mais de manière « dure ». Il est possible de comparer différents palais entre eux pour repérer des constantes, les architectes, les écrivains, les acteurs eux-mêmes ont laissé des traces évidentes (ce sont « des indices assez sûrs »), ces sources documentaires sont « vérifiables ». Cette architecture des palais est donc conçue comme le reflet des relations vécues entre les sexes, mais aussi comme une fenêtre ouverte sur la compréhension des « relations avec les autres dans le cadre des rapports sociaux ».

Elias s'intéresse en effet moins à des individus (habituellement conçus comme libres et uniques) qu'aux réseaux de relations, qu'aux positions (qui existent indépendamment des individus), qu'au système de contraintes qui gère les différentes positions. La disposition des « hôtels particuliers » des nobles de cour donne aussi des indices sur les relations entre maris et femmes de la noblesse (qui vivent dans des cercles différents), entre domestiques et nobles (proximité spatiale et très grande distance sociale)... La hiérarchie sociale est matérialisée dans l'architecture domestique.

b – Décrire un processus de longue durée (civilisation)

Elias propose aussi un schéma d'évolution historique : les sociétés occidentales médiévales sont passées d'un mode de domination patrimoniale non centralisé, dispersé, à un pouvoir fort et centralisé qui s'est s'institutionnalisé progressivement. Et cette institutionnalisation, cette « genèse de l'État », cette « sociogenèse », s'est accompagnée d'une « psychogenèse », la constitution de modes de penser et d'agir propres aux membres de la société.

> [Pour l'historien Roger Chartier, Elias] insiste sur les mécanismes d'articulation entre les formes de la différentiation sociale, les structures de l'exercice du pouvoir et l'économie de la personnalité, compris dans un système de relations extrêmement serrées. (Chartier, 1995, p. 216).

Elias repère ce processus au moyen de l'étude de sources distinctes. Dans *La Civilisation des mœurs* (1974), il s'appuie sur les manuels de bonne conduite rédigés à partir de la Renaissance, au XVI^e^ siècle. Comment se moucher ? Comment cracher ? Comment faire l'amour ? Ces manuels donnent accès aux comportements prescrits par diverses autorités (religieuses, philosophiques, pédagogiques) et donc aux comportements réprouvés. La comparaison, sur plusieurs siècles, de ces manuels, permet à Elias de repérer la lente incorporation de ce qui apparaissait au départ comme des contraintes. Pour apparaître « civilisé » en public, il faut, de plus en plus, refuser les usages décrits comme « animaux », et ce refus apparaît de plus en plus au cours des siècles comme « naturel ». Prenons les manières de table. Au Moyen Âge, signale Elias, une règle de convenance précisait :

> Celui qui se mouche sur la table et essuie le résultat avec la main est un sot qui, à mon avis ne sait pas se conduire. (1974, p. 93)

Le mouchoir n'existant pas, se moucher avec les doigts était courant... mais pas dans la nappe. Au Moyen Âge, cracher n'était pas seulement « une coutume acceptée », mais « un besoin quasi universel ». S'il ne fallait pas cracher sur la table (ou par-dessus), il était au contraire bien vu de cracher *sous* la table. Toutefois, la « pression sociale » contre les comportements réprouvés n'était pas très forte. Au XVI^e^ siècle encore, « l'utilisation du mouchoir est évoquée comme une possibilité ». Au XVIII^e^ siècle, les manuels précisent que « chez les Grands (c'est-à-dire les personnes d'un rang social élevé) on crache dans son mouchoir ». Au XIX^e^ siècle, cracher est décrit comme « une habitude dégoûtante », même si les « crachoirs » font encore partie de divers lieux privés. L'habitude de cracher, au long des siècles, se transforme donc : « La disparition plus ou

moins complète de ce besoin [est un] exemple typique de la plasticité de l'économie psychique » (Elias, 1974, p. 228). Les crachats sont perçus désormais comme « dégoûtants » ou pénibles, ce que Elias interprète comme l'indice d'une autocontrainte : la contrainte est vécue comme venant « de l'intérieur » et non pas comme imposée de l'extérieur.

Cette évolution vers un renforcement des autocontraintes n'est pas décrite par Elias comme le processus naturel du « progrès ». Les usages particuliers décrits par une société particulière comme « animaux » sont relativement arbitraires, ce sont les relations entre groupes sociaux qui expliquent une partie des évolutions. Elias étudie ces relations à l'aide du concept de « configuration », formation sociale dans laquelle les individus sont liés entre eux par un mode spécifique de dépendances réciproques. Entre nobles de cour et nobles militaires, entre bourgeois et nobles, entre bourgeois et paysans se joue une lutte pour la distinction ou le prestige qui pousse certains usages à être prescrits ou adoptés, refusés ou réprouvés. Les manières de faire et les exigences comportementales sont – comme l'architecture des palais – des indices des relations entre groupes sociaux.

Si les usages particuliers sont relativement arbitraires, le mouvement général est celui d'un renforcement des autocontraintes (des contraintes incorporées), d'un accroissement permanent des contrôles de l'individu sur lui-même. Les individus vont ainsi ressentir de la gêne à accomplir certains actes en public, une gêne ici interprétée comme la résultante du conflit entre l'autocontrainte et l'accomplissement de certains actes.

ENCADRÉ N° 36

Les seins nus sur la plage

Jean-Claude Kaufmann utilise abondamment les réflexions de Norbert Elias dans son ouvrage *Corps de femmes, regards d'hommes*, une étude sociologique de la pratique des seins nus sur la plage. Les « seins nus » ne seraient-ils pas un relâchement de ces autocontraintes dont parle Elias ? Après tout, ils peuvent être décrits comme une preuve de la libération du corps des contraintes sociales. En réalité :

> Enlever son haut de maillot n'est pas un geste naturel, simple, sans problème. Il s'inscrit dans un processus historique et un ensemble de règles de comportement extraordinairement sophistiquées, définissant qui a le droit de faire quoi et comment. (Kaufmann, 1995, p. 6-7)

Le moindre geste, dans la perspective de Norbert Elias, s'intègre dans une évolution vers un contrôle intime des émotions et des usages…
Il faut alors plutôt interpréter les seins nus comme l'indice de l'utilisation de « modalités plus souples » que les contraintes physiques : les libérations contemporaines du corps ne sont pas des renversements du processus de civilisation.
Pour les touristes interrogés par Kaufmann et ses enquêteurs, l'exposition des seins nus est décrite comme un acte « banal » ou « normal », un acte presque anodin : dans le contrôle des émotions, un nouveau seuil a peut-être été franchi. Mais immédiatement les mêmes touristes vont décrire – peut-être sans le vouloir – toute la complexité de cette pratique : en fonction de l'âge, de la présence d'enfants, du fait d'être en groupe ou non, les seins nus vont être possibles ou impossibles… Ils vont décrire la manière dont se structure l'aisance à la pratique ou, au contraire, la gêne.
Nathalie Heinich, dans *La Sociologie de Norbert Elias*, conclut ainsi :

> L'existence actuelle de la « société permissive », loin de réfuter le modèle [d'Elias], ne fait que l'exemplifier de façon plus manifeste encore, puisque c'est seulement dans une situation d'extrême autocontrainte qu'émerge la possibilité d'un relatif relâchement des conduites, lequel démontre l'efficacité des contrôles internes. (Heinich, 2002, p. 24)

5 Sociologie historique et « socio-histoire »

Aujourd'hui, pour une partie des sociologues français, le passé est un objet pour la sociologie. Ils reprennent du projet de Elias, explicitement ou non, l'étude des sociogenèses. Cette manière de faire de la sociologie a en son cœur l'exigence de dénaturalisation de certaines évidences ; elle ne se présente pas comme une entreprise visant à « tester » certaines hypothèses au moyen d'une épreuve empirique.

La « socio-histoire » entendue ici s'attaque à deux problèmes. Premier point : le problème de l'anachronisme. Comment décrire correctement, à l'aide de catégories du pré-

sent, le monde passé ? Un problème similaire par certains côtés à celui de l'ethnocentrisme, mais qui ne cesse de hanter la compréhension du passé. Second point : le problème de la naturalisation. Les « concepts » manipulés en permanence pour décrire la société (« chômage », « population active », « immigré », etc.) sont des objets *naturalisés*, dont la construction a disparu. Ils apparaissent comme des objets naturels qui ont existé de tout temps. Il semble nécessaire, pour faire de la sociologie, de comprendre comment ces catégories – qui nous servent à décrire le monde contemporain – se sont cristallisées. En bref, il s'agit, systématiquement, d'historiciser les raisonnements et de contextualiser les catégories d'analyse.

a – Le problème de l'anachronisme

Le risque d'anachronisme pour une réflexion historique est aussi vivant que le risque d'ethnocentrisme pour la recherche ethnologique. L'on peut rassembler ces deux pratiques sous l'expression d'« hétéronomie des jugements de valeur » dont parle Elias (1969, p. LXVIII), qui recouvre le phénomène d'imposition de ses propres catégories sur des pratiques pour lesquelles les « indigènes » disposent d'autres catégories de description.

L'anachronisme est rarement revendiqué, rarement utilisé explicitement, et nous allons nous arrêter sur l'un d'entre eux. Dans une expérience de pensée, de description sociologique et historique, Claude Thélot et Olivier Marchand (*Deux siècles de travail en France*, 1991, et *Le Travail en France (1800-2000)*, 1997) tentent de décrire, sur deux siècles, l'évolution de la « population active ». Pour une grande partie des lecteurs, cette opération semble simple : il suffit de compter les gens qui travaillent ou qui peuvent travailler… Mais c'est plus complexe que cela, le concept même de population active n'ayant été créé qu'à la toute fin du XIX^e siècle, quand des institutions de mesure spécifiques ont été mises en place.

Thélot et Marchand choisissent donc de « retenir les concepts d'activité des recensements actuels » et se demandent ce qu'auraient dit, à *nos* agents recenseurs, les personnes du XIX^e siècle. Ils projettent en arrière *nos* conceptions afin de

constituer des « séries homogènes » permettant de comparer, sur une durée de deux siècles, les évolutions.

Ils vont, par exemple, « estimer le nombre d'actifs agricoles *dans le concept actuel*, celui qui a cours depuis le recensement de 1954 » : entre 1896 et 1946, un « actif agricole » était une personne qui vivait sur une exploitation, et qui n'était ni scolarisée ni un actif non agricole. À partir de 1954, la définition est une autodéfinition : est « actif agricole » celui qui se déclare comme tel. Plus qu'une estimation, il s'agit donc d'une « reconstitution » d'une population qui n'a jamais été saisie ainsi à l'époque (au XIX^e siècle), puisque les manières de la décrire étaient fondées sur d'autres principes.

On comprend aisément pour quelles raisons une telle entreprise est importante et a pu être décrite comme une « mission de service public » : il s'agit de mieux connaître la société française et de comprendre son histoire sociale « avec nos yeux », à l'aide de nos « lunettes », à l'aide des outils développés pour saisir la réalité de notre société.

On comprend aussi les réserves... En effet, l'initiative de Thélot et Marchand a suscité plusieurs débats (notamment dans le numéro 9 de la revue *Genèses*, en 1992). En quoi « nos yeux », ou nos catégories, seraient-ils meilleurs à l'explication ? Le sens que les Français du XIX^e siècle mettaient dans leurs propres catégories n'explicite-t-il pas mieux leur monde ? Ne crée-t-on pas ainsi des artefacts qui ne recouvrent aucune réalité ?

L'œuvre de Thélot et Marchand, constitue explicitement et ouvertement une expérience d'anachronisme, et, en tant que telle, est « contrôlable », la construction de leurs catégories de compréhension du passée est exposée. Il n'en va pas toujours de même. Un seul exemple, cité par Gérard Noiriel :

> En reprenant les nomenclatures professionnelles produites par l'administration du XIX^e siècle sans se poser le problème de leur rapport au réel, l'histoire économique a contribué à fausser la vision des classes populaires, en sous-estimant l'importance de la pluriactivité et des catégories mixtes comme les ouvriers paysans, inconnus des taxinomies officielles. (Noiriel, 1989)

Pour saisir ces catégories mixtes, ces « inconnus des taxinomies officielles », il a fallu que les sociologues investissent les archives.

b – Investir les archives

Expliciter la construction sociale des catégories utilisées aujourd'hui est l'un des grands programmes de la sociologie historique. Quand l'individu contemporain se perçoit comme doté d'une « identité », il ne perçoit pas immédiatement le travail historique de création de l'identité. Prenons un exemple, extrait du travail d'un historien, Gérard Noiriel, paru dans la revue *Genèses* (1993). L'exemple n'a pas été choisi au hasard : Noiriel est historien et très attentif aux travaux des sociologues, et *Genèses* est une revue dont le sous-titre est « Sciences sociales et histoire ». Dans « L'identification des citoyens », Noiriel repère les étapes de l'établissement de l'état civil républicain, lent à se mettre en place (mais aujourd'hui tout le monde ou presque a une identité garantie par l'État).

En 1792, l'état civil est sécularisé. Mais, trente ans plus tard, les registres sont encore très mal tenus : ils ne sont parfois pas signés, l'orthographe des noms et prénoms est instable, les manques sont fréquents. Parfois même, les curés continuent à s'en occuper. Au début du XIX^e^ siècle, l'État parvient difficilement à toucher tous les individus concernés.

> Pour que la nouvelle citoyenneté républicaine devienne effective, il fallait que dans l'ensemble du pays des procédures d'identification individuelle totalement uniformes soient mises en œuvre. (Noiriel, 1993, p. 17)

Ce qui prit une bonne partie du XIX^e^ siècle. « Aujourd'hui, les formalités de l'état civil, sur lesquelles repose toute la logique identificatrice moderne, font partie de la routine administrative » (Noiriel, 1993, p. 27). Elles relèvent de l'évidence, mais il a fallu convaincre, pendant plusieurs décennies, les groupes les plus éloignés du pouvoir central. Quand, au XIX^e^ siècle, les communications rapides n'existaient pas, quand les maires des villages étaient illettrés, quand l'obtention même des formulaires était

presque impossible, la volonté d'établir un état civil se heurtait à d'importantes résistances de la part des acteurs les plus mal intégrés à la vie civile. Au fur et à mesure de l'intégration de ces groupes à l'espace national, l'identification peut avoir lieu :

> Dans la perspective socio-historique retenue ici, le renforcement constant des exigence identificatrices s'explique par l'extension des chaînes d'interdépendance qui relient les hommes entre eux. (Noiriel, 1993, p. 27)

L'État n'est pas un objet naturel.

Les travaux de socio-histoire sont centrés sur l'analyse des processus d'institutionnalisation. Ils s'attachent à décrire des *sociogenèses*, qui restituent les objets d'étude en tant qu'objets historiquement construits. L'objectivation de la socio-histoire est une « dénaturalisation ». Une des sources théoriques de la socio-histoire provient de l'attention portée par Bourdieu à la genèse et à la structure des « champs » étudiés : pour saisir les rapports que les agents entretiennent dans un espace social, le détour par la biographie des agents (lieux de socialisation et de formation, origines sociales) et le détour par l'histoire des professions (ou du champ) dans lesquelles s'inscrivent les agents sont nécessaires. Si les dispositions des agents (voir chapitre 3) sont des actualisations du dépôt de l'expérience individuelle et collective accumulée, alors il importe de comprendre la structuration de ce dépôt.

Examinons, en détail, un exemple, l'importante étude de Luc Boltanski sur *Les Cadres* (1982), un travail en opposition radicale avec les conceptions « objectivistes » et « substantialistes » des groupes sociaux, qui postulent leur existence de tout temps.

> Pour se donner des objets délimités et palpables, la sociologie des groupes professionnels balance souvent entre deux procédés [...] : définir le groupe sur lequel porte l'étude par référence à une typologie formelle construite pour les besoins de la recherche ou prendre l'objet tel qu'il se donne avec son nom commun et ses représentations communes et le rationaliser en cherchant au groupe un fondement ailleurs que dans lui-même, dans les choses, c'est-à-dire, le plus souvent, dans la division technique du travail, de façon à lui donner une unité substantielle et des contours objectifs et précis. (Boltanski, 1982, p. 49)

Les deux procédés peuvent être explicités ainsi : le premier consiste à trouver quelques critères formels (revenus et diplôme, par exemple) pour découper le monde social en catégories distinctes ; le second consiste à trouver dans la « situation d'encadrement » la base du groupe – alors que « les cadres » sont en partie autodidactes (ils n'ont pas de diplômes élevés) et qu'une partie d'entre eux n'encadrent pas... Et pourtant le groupe semble avoir une existence solide.

Boltanski montre comment les groupes sociaux (en l'occurrence, ici, les cadres) existent à la suite d'un travail politique de mobilisation (au principe de leur construction et de leur « mode d'existence »). Il étudie le travail politique ayant conduit au regroupement ou au rassemblement d'individus (similaires sur certains points) sous une même nomination, et le travail de désignation de ce groupe sous un même vocable. Première étape : les années 1930. L'arrivée au pouvoir du Front populaire en 1936 et la série de grèves du printemps 1936 ont poussé certaines fractions de la classe moyenne salariée à s'organiser. Les ingénieurs structurent ce mouvement et lui servent de « noyau » autour duquel s'agrègent divers groupes d'individus. Un syndicat des cadres est créé, qui postule l'existence d'un troisième groupe situé entre bourgeoisie et classe ouvrière, d'une troisième voie politique entre capitalisme et socialisme. Pendant l'Occupation, le gouvernement de Vichy donne une existence légale à ce groupe (dans la « Charte du travail »). Seconde étape : après 1945, le plan Marshall et les « missions de productivité » (des ingénieurs sont envoyés en mission d'étude aux États-Unis). En 1954, les cadres deviennent une « catégorie socioprofessionnelle » dans la nomenclature de l'Insee, et, dans les années 1960, le groupe social symbolique de la modernisation rapide de la France (avec une Association pour l'emploi des cadres, une caisse de retraite des cadres, etc.).

Des « groupes » sont ainsi découpés dans le tissu continu de la société (par un travail politique et une reconnaissance juridique). Séparés d'autres groupes, rendus visibles, ils finissent par s'imposer, leur existence semble aller de soi. Ils deviennent même parfois des catégories pour l'analyse (le salaire des cadres, le vote des cadres, etc.) ou pour le sens commun (« les cadres

pensent que [...] »). Par cette étude, Boltanski oppose aux représentations spontanées de la société, qu'il appelle substantialistes et objectivistes, une sociogenèse qui conserve aux cadres leur caractère de construction historique contingente.

Les cadres sont loin d'être le seul groupe dont la constitution peut être historiquement retracée. L'historien britannique Sewell montre ainsi que le groupe des *ouvriers,* si important pour l'histoire sociale et politique du XIX^e siècle, prend naissance au début des années 1830, quand les observateurs se mettent à compter dans un même ensemble à la fois les « compagnons » des métiers traditionnels (qui détenaient un savoir professionnel et technique, ainsi qu'un certain prestige) et les « manœuvres » (qui, avec les vagabonds, étaient situés tout en bas de la hiérarchie sociale). « Ainsi, quand Marx commence à écrire, la classe ouvrière est encore une *nouveauté taxinomique* », écrit Alain Desrosières (1989, p. 233).

ENCADRÉ N° 37

Institutionnalisation et déstructuration des identités de classe

Cette concentration du regard sur l'institutionnalisation sous-tend des recherches qui s'en sont partiellement inspirées, que ce soit dans le domaine de la science politique (premier exemple) ou dans le domaine de la sociologie du travail (deuxième exemple).
Dans *Prendre parti*, Bernard Pudal écrit, au sujet du parti communiste :

> Pour échapper aux présupposés objectivistes [...], il faut traiter l'entreprise communiste non comme une « chose » ou comme des « choses » successives, mais comme le produit objectivé d'une pratique, et analyser, par conséquent, les opérations de regroupement d'où elle est issue ainsi que le travail symbolique de définition qui a accompagné sa formation. Il convient de se donner pour objet l'histoire sociale de la construction de cette identité partisane. (Pudal, 1994, p. 28)

Bernard Pudal s'appuie explicitement sur la démarche illustrée par *Les Cadres* en cherchant à comprendre comment une identité partisane particulière, celle de membre du parti communiste, s'est mise en place. Cela se fait par l'exclusion des moins convaincus, par un renforcement de l'homogénéité sociale des élus, par la création d'une histoire révolutionnaire mythique de la classe ouvrière française... Cela se fait en « se

dotant d'une identité politique qui ne soit pas médiatisée par un personnel politique extérieur à leur univers social ».
L'influence ne s'est pas limitée à l'étude des processus d'institutionnalisation de nouvelles identités… Stéphane Beaud et Michel Pialoux, dans *Retour sur la question ouvrière*, se sont servis – en partie – des analyses précédentes pour étudier la désagrégation de la classe ouvrière. L'approche socio-historique leur semble utile pour saisir dans un même temps ce qui se passe « à l'usine » et ce qui se dit hors de l'usine sur les ouvriers.

> [Dans cette approche,] les groupes sociaux n'y sont plus substantialisés comme dans les analyses marxistes, mais au contraire pensés et analysés comme une réalité socio-historique produite dans le temps, notamment par un travail symbolique et politique de représentation. Dans ce cadre théorique, la lutte des classes ne se joue pas seulement dans les rapports de production (ou dans les usines), mais aussi à travers les luttes de classements sociaux qui ont pour enjeu la représentation des groupes sociaux et, de ce fait, leur visibilité dans l'espace public. Il s'agit donc de lier, dans l'analyse, la question des rapports de domination qui se jouent sur le lieu de travail (l'usine, pour les ouvriers) et celle des luttes symboliques qui ont notamment lieu dans le champ intellectuel. (Beaud et Pialoux, 2005, p. 431)

La « déstructuration » de la classe ouvrière est alors comprise aussi à partir de son « affaiblissement politique » :

> Au fond, à travers ce livre, il s'agissait de comprendre un processus central dans l'histoire de la société française : celui de la déstructuration de l'ancienne « classe ouvrière », telle qu'elle s'était constituée au cours d'un temps long. Pour cela, il fallait rendre compte non seulement de son (relatif) affaiblissement numérique, mais surtout de son affaiblissement politique, qui se traduit notamment par ce qu'on peut appeler sa perte d'autonomie symbolique, si caractéristique des vingt dernières années. En bref, comprendre comment on est tendanciellement passé, en deux décennies, d'une situation où la « classe ouvrière » était l'objet de toutes les attentions sociales et politiques […] à celle où, à la fin des années 1990, elle n'intéressait plus personne et où, à force d'adieux répétés au prolétariat […], on la croyait même disparue des statistiques. (Beaud et Pialoux, 2005 , p. 432)

Ces travaux de sociologie historique sont donc en partie des travaux de sociologie de la connaissance. Durkheim et Mauss avaient étudié « quelques formes primitives de classification » (titre d'un article célèbre du début du XX^e siècle). En faisant le détour par les sociétés exotiques, ils montraient le caractère socialement construit des catégories fondamentales de descrip-

tion du monde. Le travail était sans doute plus complexe à mener pour nos propres sociétés. Il avait commencé dans les travaux, complexes, d'un durkheimien de la seconde génération, Maurice Halbwachs. Dans ses études sur la constitution de la « mémoire collective », il avait étudié la façon dont l'on passe de la multitude des souvenirs individuels à une mémoire collective, nationale par exemple (ou professionnelle, comme dans le cas de la « mémoire des musiciens »).

Les études de sociologie historique proposent alors une conception du présent. Notre monde est celui qui est produit par l'histoire morte issue des luttes passées. Ces luttes ont donné naissance à des formes matérielles qui nous apparaissent comme les données, neutres ou neutralisées, de notre existence. Le présent n'est rien d'autre que du passé cristallisé, vécu comme « naturel », réifié, fixé dans des formes matérielles, des règles de droit, des mots, des structures mentales. Les historiens avaient aperçu ces traces surtout dans la France rurale… Pour les sociologues, l'important s'est joué ailleurs, dans les dispositions juridiques, les nomenclatures officielles, les institutions. Au niveau de l'État s'effectue notamment tout un travail d'objectivation dont nous avons vu la genèse.

Conclusion

« Histoire » et « sociologie », qui apparaissaient bien séparées en début de chapitre, le sont moins désormais. Deux manières d'utiliser « le temps qui passe » ont été repérées dans ces pages.

La sociologie du changement social prend à-bras-le-corps le défi d'une « histoire immédiate » en cherchant à débusquer ce qui, parmi les événements, permet de déceler la modification de structures. Cette sociologie confirme, *grosso modo*, le constat de Jean-Claude Passeron :

> C'est sans doute parce que l'investigation du passé est solidement appropriée par l'histoire – et d'autant mieux que celle-ci s'est davantage sociologisée – que la sociologie historique proprement dite n'a travaillé jusqu'ici que sur des résultats déjà

> acquis par les historiens, se bornant à des synthèses de seconde main. (Passeron, 1991, p. 59)

La « socio-histoire », de son côté, aborde les catégories usuelles avec l'œil critique de l'historien, habitué à éviter l'anachronisme et à concevoir toute source comme le produit du travail d'acteurs sociaux, comme une objectivation institutionnelle. Il n'est peut-être plus nécessaire d'insister sur ce point maintenant, mais ce projet est presque inverse de celui de la sociologie du « changement social » : ce n'est pas l'étude du changement, c'est l'étude de la cristallisation des pratiques que réalise la « socio-histoire ».

Éclairage

Michel Foucault sociologue

Les recherches de Michel Foucault sur les formes du passé et leur naissance ne relèvent, à proprement parler, ni de l'histoire ni de la sociologie. Le projet foucaldien entre cependant en résonance avec certains des travaux que nous venons d'examiner. Le point de départ est « nominaliste » et refuse les « universaux » : Foucault met de côté un certain nombre de notions (l'État, le peuple, les sujets, la société civile, etc.) habituellement utilisées pour l'analyse. Il se concentre sur la pratique « telle qu'elle se donne, mais telle en même temps qu'elle se réfléchit et se rationalise pour voir, à partir de là, comment peuvent effectivement se constituer un certain nombre de choses », ces universaux en question (Foucault, 2004, p. 4).

Cet accent mis sur les pratiques propres à certaines époques, sans le recours aux universaux, va les singulariser. Paul Veyne écrit :

> Dans les supplices épouvantables [de l'Ancien Régime], la souveraineté royale « s'abat de toute sa force » sur le sujet rebelle, pour faire mesurer aux yeux de tous l'énormité du forfait et la disproportion de forces entre ce rebelle et son roi, que le supplice venge cérémonieusement. [...]

> [Au contraire,] avec l'âge des Lumières, la punition, infligée dans son coin par un appareil administratif spécialisé, devient préventive et corrective ; la prison sera une technique coercitive de dressage, pour mettre en place de nouvelles habitudes chez le citoyen qui n'a pas respecté une loi ». [C'est] autre chose qu'une amélioration : c'est un changement du tout au tout. (Veyne, 2008, p. 18)

Les travaux de Michel Foucault sont lentement intégrés aux réflexions sociologiques (Fassin et Memmi, 2004). C'est peut-être parce qu'ils tentent d'établir un lien entre l'étude des « micropouvoirs » et celle de la constitution des universaux que Foucault offre un programme de recherches.

Le concept de « gouvernementalité » féconde une partie de la sociologie politique ou de la sociologie. Formé à partir de réflexions sur l'histoire, il s'agit de :

> l'ensemble constitué par les institutions, les procédures, analyses et réflexions, les calculs et les tactiques qui permettent d'exercer cette forme bien spécifique de pouvoir, qui a pour cible principale la population, pour forme majeure de savoir l'économie politique, pour instrument technique essentiel les dispositifs de sécurité. (Foucault, 2001, p. 655)

Bibliographie

Baudelot Christian, Establet Roger, *Suicide, l'envers de notre monde*, Paris, Seuil, 2006.

Beaud Stéphane, Pialoux Michel, *Retour sur la question ouvrière : enquête aux usines Peugeot de Sochaux Montbéliard*, Paris, Fayard, 2005.

Boltanski Luc, *Les Cadres : la formation d'un groupe social*, Paris, Éditions de Minuit, « Le sens commun » 1982.

Bourdieu Pierre, « Le paysan et son corps », *Le Bal des célibataires*, Paris, Seuil, 2002, p. 110-128.

Chartier Roger, *et al.*, « Table ronde : L'Œuvre de Norbert Elias, son contenu, sa réception », *Cahiers internationaux de sociologie*, 1995, vol. 99, p. 213-235.

Desrosières Alain, « Comment faire des choses qui tiennent : histoire sociale et statistique », *Histoire et mesure*, 1989, vol. 4, n° 3-4, p. 225-242.

ELIAS Norbert, *La Civilisation des mœurs*, Paris, Plon, 1974.
— *La Société de cour*, Paris, Plon, 1969.

FASSIN Didier, MEMMI Dominique (dir.), *Le Gouvernement des corps*, Paris, Éditions de l'EHESS, 2004.

FOUCAULT Michel, « La "gouvernementalité" », *Dits et écrits II (1976-1988)*, Paris, Gallimard, 2001, p. 635-657.
— *Naissance de la biopolitique*, Paris, Gallimard-Seuil, « Hautes études », 2004.

HALBWACHS Maurice, *La Topographie légendaire des évangiles en Terre Sainte* (1941), Paris, PUF, 1972.

HEINICH Nathalie, *La Sociologie de Norbert Elias*, Paris, La Découverte, 2002.

KAUFMANN Jean-Claude, *Corps de femmes, regards d'hommes*, Paris, Nathan, 1995.

LE BRAS Hervé, LEFEBVRE Monique, « Une population en voie d'extinction : le clergé français », *Population*, 1983, volume 38, n° 2, p. 396-402.

LEROUX Robert. *Histoire et sociologie en France. De l'histoire-science à la sociologie durkheimienne*, Paris, PUF, 1998.

MARCHAND Olivier, THÉLOT Claude, *Deux siècles de travail en France : population active et structure sociale, durée et productivité du travail*, Paris, INSEE, 1991.
— *Le Travail en France (1800-2000)*, Paris, Nathan, 1997.

MARIOT Nicolas, « Les archives de saint Besse. Conditions et réception de l'enquête directe dans le milieu durkheimien », *Genèses*, 2006, n° 63, p. 66-87.

MENDRAS Henri, *La Fin des paysans* (1967), Arles, Actes Sud, 1992.

MENDRAS Henri, FORSÉ Michel, *Le Changement social*, Paris, Armand Colin, « U », 1997.

MORIN Edgar, *Commune en France. La métamorphose de Plodémet*, Paris, Fayard, 1967.

NISBET Robert, *La Tradition sociologique*, Paris, PUF, 1993.

NOIRIEL Gérard, « Pour une approche subjectiviste du social », *Annales ESC*, 1989a, n° 6, p. 1435-1459.
— « Ne tirez plus sur l'historien », *Politix*, 1989 b, volume 2, n° 6, p. 33-39.
— « L'identification des citoyens », *Genèses*, 1993, n° 13, p. 3-28.

PASSERON Jean-Claude, *Le Raisonnement sociologique. L'espace non popperien du raisonnement naturel*, Paris, Nathan, 1991.

PUDAL Bernard, *Prendre parti. Pour une sociologie historique du PCF*, Paris, Presses de la FNSP, 1994.

VEYNE Paul, *Comment on écrit l'histoire* (1971), Paris, Seuil, « Points », 1996.

— *Foucault, sa pensée, sa personne*, Paris, Albin Michel, 2008.

CINQUIÈME CHAPITRE

Individu et modernité

1. Le processus d'individualisation
2. Quelle modernité ?
3. Des effets de l'individualisation

On parle beaucoup de l'individu, du « soi », de l'identité, etc. Discours savant et discours des médias ont d'ailleurs une certaine tendance à s'emmêler à ce propos, ce qui brouille parfois la frontière entre le descriptif et le normatif. Ainsi, la « montée de l'individualisme » fait l'objet d'une « mise en scène répétée à foison dans de multiples ouvrages, articles, propos de tables et plateaux de télévision » (Boltanski et Chiapello, 1999, p. 634). Au cours des quinze dernières années, plusieurs sociologues se sont efforcés de saisir l'importance du phénomène ainsi que ses conséquences sociales. Si certains travaux semblent très largement spéculatifs (ceux de Charles Taylor et Anthony Giddens, par exemple), d'autres articulent matériau empirique et théorie. Il nous a semblé pertinent de mettre en relation ces différents auteurs, bien qu'eux-mêmes ne se pensent pas comme faisant école et que leurs objets de recherches soient très variés (la famille, l'école, la religion, l'engagement, notamment). Tous développent le récit de l'individualisation comme moteur du changement. Même si une telle assertion n'est pas toujours explicitement formulée dans leurs ouvrages, ils semblent assez largement partager l'idée suivante :

> [Nous serions] progressivement sortis d'une société dans laquelle les clivages sociaux structuraient les affrontements politiques, définissaient les différences entre styles de vie et organisaient collectivement les identités personnelles, à l'intérieur d'un cadre national stable, pour entrer dans une société d'individus. (Ehrenberg, 1999, p. 14)

Leurs écrits sont d'ailleurs liés par une certaine intertextualité. Nous aborderons d'abord le cadre théorique général de ces travaux, tant en ce qui concerne l'individualisation que la moder-

nité. Puis, nous présenterons des recherches liées à un objet particulier.

❶ Le processus d'individualisation

Par-delà la diversité des travaux, on peut dégager les principales caractéristiques du processus d'individualisation. Là où certains auteurs insistent sur la dimension émancipatrice du phénomène, d'autres s'inquiètent des formes de fragilité et d'insécurité qui l'accompagnent.

a – Toujours plus d'individualisme ?

L'individualisme est une notion importante en sociologie. Elle correspond à l'autonomie croissante que les sociétés modernes accordent à l'individu. Ce dernier y est « considéré comme une unité de référence fondamentale, à la fois pour lui-même et pour la société » (Boudon et Bourricaud, 2000, p. 301). La polysémie du terme peut être trompeuse : le sens sociologique ne doit pas se confondre avec le sens moral ni d'ailleurs avec le sens méthodologique (autre sens sociologique). Il s'agit d'un processus de long terme (qui se trouve articulé à la démocratie et au marché), sur lequel les auteurs classiques n'ont cessé d'insister (Tocqueville, Durkheim, Simmel, mais également Elias). Louis Dumont (1985) oppose les sociétés modernes aux sociétés non modernes, par la place respective qui est faite dans les premières à l'individu et à la totalité sociale : l'individu y est valorisé, la totalité négligée (ce qui constitue la situation inverse du holisme).

Si l'on associe volontiers l'individualisation à certaines périodes, telles que la Renaissance (en accordant souvent une place privilégiée à la Réforme) ou encore le XIX^e^ siècle, marqué par une double révolution – politique et industrielle –, elle ne fait pas l'objet d'une datation précise ni d'une chronologie linéaire. « On a fait remonter l'origine de "l'individualisme" plus ou moins haut, selon sans doute l'idée qu'on s'en fait et la définition qu'on en donnait », remarque Louis Dumont (1985, p. 22). La question semble d'ailleurs avoir davantage retenu l'attention

des sociologues et des philosophes que celle des historiens. Cela a-t-il un sens de parler d'individu au Moyen Âge, époque historique « que les découpages académiques font s'achever précisément avec la naissance de la modernité et l'achèvement du sujet autonome », ou est-ce un pur anachronisme, s'interroge Dominique Iogna-Prat (2005, p. 8) ? Le même auteur plaide pour la prise en compte d'une genèse longue de l'individu moderne, pour laquelle la période médiévale constitue un moment particulier. Si l'on peut y repérer des signes de l'identité personnelle (nom, signature, portrait et même passeport), ces « marqueurs » font systématiquement référence à des groupes (paroisse, seigneurie, lignage, etc.) et obéissent à une logique de mise en conformité.

ENCADRÉ N° 38

La quête impossible de l'acte de naissance de l'individualisme

> Un accord sur l'acte de naissance de cet individualisme est impossible à bâtir, chaque sphère ayant sa propre autonomie. La seule certitude est que cette longue durée ne commence pas en 1968 ! Il faut huit siècles pour que l'amour courtois « entre » dans le mariage, il faut deux siècles pour que le divorce par consentement mutuel, voté par la Révolution française et très vite supprimé, s'impose de nouveau. L'amour et le divorce, expressions de l'individualisme, ont été imaginés avant que dans la société réelle les individus aient les ressources nécessaires pour entrer dans ce lien. [...] L'imposition du suffrage universel ne se fait pas non plus en un jour : un siècle pour imposer l'isoloir, et encore plusieurs décennies supplémentaires pour que les femmes aient le droit d'y entrer et de voter.
>
> **Source : Singly, 2005 b, p. 28.**

Le processus d'individualisation connaîtrait aujourd'hui une accélération, voire une forme d'accomplissement. La « référence à soi comme mode d'action » (Ehrenberg, 1999, p. 19) s'imposerait désormais partout : dans la famille, le monde du travail, l'école mais aussi la religion. Mettant en avant la « norme d'autonomie », notre société serait devenue « une société de responsabilité de soi » (*ibid.*, p. 14). L'individu doit développer

des projets et savoir faire preuve d'une motivation sans faille. Le passage des communautés traditionnelles aux sociétés modernes transforme la nature du lien social : de contraint qu'il était, il devient de plus en plus choisi. Surtout, il doit toujours être susceptible d'être rompu :

> Le refus de l'enfermement est une des caractéristiques du fonctionnement des sociétés modernes. Le lien ne doit pas être une attache fixe. Il doit rassurer par son existence même. Il doit aussi par sa souplesse et sa réversibilité permettre l'affirmation d'un soi autonome et indépendant. (Singly, 2003, p. 47)

Cela ne signifie ni que le « désengagement permanent » soit désormais la règle ni que l'investissement dans la longue durée soit impossible (à condition que le lien soit régulièrement confirmé) (Singly, 2003, p. 70). C'est également le rapport à l'autorité qui se trouve profondément transformé :

> Nous sommes devenus de purs individus au sens où aucune loi morale ni aucune tradition ne nous indiquent du dehors qui nous devons être et comment nous devons nous conduire. (Ehrenberg, 2000, p. 15)

Les frontières entre le permis et l'illicite se sont brouillées, l'obéissance disciplinaire semble disqualifiée. Les relations de type horizontal entre égaux sont plus valorisées que celles de type vertical et descendant. Les théories sur l'individu moderne s'articulent à un discours sur l'intériorité : l'individu doit mettre au jour des potentialités cachées (Taylor, 1998). L'accomplissement de soi passe par la manifestation extérieure de ces capacités, jusqu'alors enfouies et partiellement méconnues. Les formes d'expression de l'intimité (dans des émissions de télévision, à travers les *blogs*, par exemple) se multiplient, d'autant qu'elles sont nécessaires à une reconnaissance de soi par autrui. Cette quête de l'intériorité s'articule à l'idéal moral d'authenticité, c'est-à-dire de « véracité à soi-même » (Taylor, 1994). L'individu se doit d'affirmer sa singularité, cette dernière manifestant la liberté qui lui est conférée. C'est l'artiste, en tant que créateur, qui s'impose comme modèle à l'individu quant à sa définition de lui-même. L'individu ne peut donc plus être réduit à la situation d'un acteur accomplissant un rôle. Pourtant, il n'improvise

jamais totalement. La question de l'identité ne peut totalement éclipser celle des rôles sociaux (Singly, 2003, p. 99). Enfin, l'individu fait preuve de réflexivité. Il cultive une conscience et une distance de soi.

Ce discours sur la montée inéluctable de l'individualisme, repris très largement bien au-delà de la sociologie, serait-il le « dernier des "grands récits" ayant résisté à la révocation des philosophies de l'histoire » (Boltanski et Chiapello, 1999, p. 634-635) ? Si le phénomène d'individualisme croissant est « probable », c'est l'insistance sur son caractère irrépressible qui peut sembler contestable, surtout lorsque est fait l'impasse sur l'analyse de la décomposition des collectifs (classes sociales, syndicats, mais aussi l'école et les communautés religieuses), qui offraient des formes possibles d'affiliation et d'engagement.

b – Les deux faces de l'individualisme

Les débats sur l'individualisme sont récurrents, tant dans la société qu'entre sociologues. Ils sont en partie nourris par la polysémie du terme.

ENCADRÉ N° 39

« L'individu c'est soi-même, l'individualisme, c'est l'autre »

Des repas de famille aux discours des candidats à l'élection suprême, des meetings altermondialistes aux essais philosophiques, l'individu n'a pas bonne presse. Il est égoïste, il se laisse manipuler, il est porté par des désirs futiles, il est narcissique, il incarne le triomphe du « néolibéralisme » et la « décadence sociale ». Il est vrai que toutes ces assertions généralement portées par des individus affirmant haut et fort l'originalité de leurs propos croisent leurs critiques dans une grande confusion. Les gens de gauche haïssent l'individu utilitariste du marché avant que de faire leurs courses, de réclamer une augmentation de salaire et de défendre le droit de choisir sa sexualité, pendant que ceux de droite dénoncent la décadence des mœurs individualistes tout en affirmant que le marché finira par harmoniser les intérêts de tous, à condition d'être vertueux. Ainsi, chacun attribue à l'individualisme ce qu'il déteste tout en lui concédant ce qu'il aime. À terme, l'individu c'est soi-même, l'individualisme, c'est l'autre.

Source : Dubet, *in* Calame, 2008, p. 115.

L'individualisme marque un affranchissement par rapport aux tutelles traditionnelles (principalement la famille et la religion) qui exerçaient un contrôle social étroit sur leurs membres (mariages arrangés, pratique religieuse conformiste, soumission à l'autorité du père, etc.) en condamnant sévèrement toute forme de déviance. Il s'agit là d'une « conquête », la liberté dont jouissaient nos ancêtres étant beaucoup plus restreinte :

> Les gens étaient souvent confinés à un endroit donné, à une fonction et à un rang qui leur étaient dévolus et auxquels il leur était pratiquement impensable d'échapper. (Taylor, 1994, p. 10)

L'individu moderne se présente au contraire comme émancipé : c'est lui qui décide de sa vie, de ses appartenances et de son identité. Il a les moyens d'être, ou plutôt de devenir lui-même. Les « appartenances héritées » sont mises à distance et, comme dans le mouvement Queer, tout « enfermement identitaire involontaire » est proscrit.

> L'individu peut non seulement « varier » de masculin à féminin, d'homo à hétéro, de mono à bi ; en fonction des situations il alterne aussi entre la mise en avant de sa sexualité et celle de sa sensibilité politique, de son âge, de ses goûts littéraires, de sa religion… (Singly, 2005b, p. 16)

Sous certaines conditions, l'individualisme, dont la philosophie est étroitement associée aux grands principes de la démocratie représentative et aux droits de l'homme, peut même être considéré comme un humanisme (Singly, 2005b). Le lien social ne disparaît pas. C'est sa nature qui est changée : les liens sont personnels, électifs et contractuels (*ibid.*). L'attachement se trouve valorisé, à condition qu'il puisse être délié. Il doit être « libre et éclairé » (Singly, 2003). Le « soi » est une production sociale : il ne peut s'affirmer que s'il est compatible avec une dimension collective ; de plus, sa construction nécessite des « appuis », des formes de « validation » par autrui.

D'autres auteurs insistent davantage sur le prix à payer de l'autonomie : vivre en individu est tout à la fois difficile et risqué. Si l'accomplissement de soi est désormais vécu comme un impératif incontournable, cela ne signifie pas que l'épanouissement personnel soit atteint par tous. Mais tout ce qui constitue un

obstacle à sa quête est source de frustrations et de souffrances qui peuvent aller jusqu'à la dépression (Ehrenberg, 1998). La performance, érigée en culte (Ehrenberg, 1991), se révèle particulièrement anxiogène Il n'y a donc rien de très étonnant à ce que la souffrance psychique fasse l'objet d'une attention particulière et que nombre de problèmes sociaux soient désormais décrits en ayant recours au langage de la psychologie. Cette fatigue liée à la quête épuisante de soi n'est pas sans rappeler ce que Durkheim décrivait comme l'insatiabilité des désirs humains insuffisamment régulés par la conscience morale des sociétés modernes et conduisant de ce fait inéluctablement les individus à la déception :

> Par elle-même, abstraction faite de tout pouvoir extérieur qui la règle, notre sensibilité est un abîme sans fond que rien ne peut combler. (Durkheim, 1991, p. 273)

Durkheim y voyait même l'une des causes du suicide qu'il qualifiait d'« anomique ». La concurrence à outrance est un autre risque. La promotion de l'individu doit ainsi se trouver conciliée avec la protection que procure l'appartenance à certains collectifs, équilibre qui n'est pas simple à trouver (Castel, 1995). Sont également dénoncées les tendances au narcissisme et à l'égocentrisme, mais aussi les revendications différentialistes.

ENCADRÉ N° 40

Inégalité des possibles et inégalité des ressources

> L'individu contemporain souffre de sa condition non plus seulement du fait des difficultés objectives qui la caractérisent, mais de plus en plus parce que cette condition se laisse interpréter (par lui-même et par les autres) comme l'expression de ses limites personnelles, des limites dans l'usage qu'il a pu faire de sa liberté. [...] Ce qui ne se dit pas, ce qui est refoulé et jamais rendu spontanément public, c'est que cette souffrance (en un mot : la souffrance d'être une personne « limitée ») repose sur une interprétation en grande partie erronée des inégalités contemporaines. Ces inégalités ne sont pas, loin s'en faut, le simple reflet des différences dans l'usage que chacun a pu faire de sa liberté. L'inégalité des conditions est encore aujourd'hui pour une large part le reflet de l'inégalité des possibles, de l'inégalité des ressources dont chacun a hérité au départ de sa vie.
>
> **Source : Maurin, 2002, p. 72-73.**

On peut ainsi dégager deux conceptions de la modernité et de l'individualisme : l'une positive et optimiste, l'autre plus pessimiste. Ces deux configurations sociales peuvent coexister : ainsi, on trouve les « désaffiliés » volontaires, qui ont les moyens économiques et sociaux du désengagement, et ceux qui souffrent de ruptures cumulatives du lien social (Paugam, 2008). D'ailleurs, les travaux sur les nouveaux types de liens sociaux sont menés principalement dans des catégories socioprofessionnelles moyennes ou supérieures, présentées comme novatrices en la matière :

> Les principes de construction de l'identité moderne naissent dans les fractions les plus diplômées de la population, notamment au sein du groupe des femmes ayant fait des études supérieures. (Singly, 2005b, p. 17)

L'individualisme présente ainsi une double face, source de tensions, qui n'oppose pas seulement les individus en fonction de leur origine sociale, mais se trouve aussi au cœur de l'expérience de chacun :

> Nous sommes à la fois plus libres et plus exposés, plus responsables et plus incertains, plus autonomes et plus fragiles. (Théry, 1993, p. 376)

❷ Quelle modernité ?

Individualisme et modernité apparaissent comme étroitement associés. Le phénomène d'individualisation accrue, que nous venons de décrire, correspondrait à une phase nouvelle de la modernité. Les expressions pour la désigner, comme les analyses qui ont été développées à ce sujet, sont très diverses. Aucune unification théorique n'a eu lieu jusqu'à présent, unification d'autant plus délicate que la modernité elle-même fonctionne assez largement comme une « boîte noire » que l'on situe dans l'espace (l'Europe) et le temps (vers le XVII^e siècle) sans toujours en dégager les principales caractéristiques (Giddens, 1994, p. 11).

La période actuelle (depuis les années 1960 environ) serait une phase « d'intensification et de généralisation de la moder-

nité » (Lambert, 2000) et non pas de dépassement de cette dernière. Ce moment se trouve qualifié de « modernité tardive » (« *late modernity* ») (Giddens, 1994), de « surmodernité » (Augé, 1992), de « seconde modernité » (Singly, 2003) et encore d'« ultramodernité » (Willaime, 1998 ; Danièle Hervieu-Léger, 2003). Ces sociologues s'opposent à la notion de postmodernité forgée par Jean-François Lyotard (1979) pour désigner la crise de la croyance dans la dynamique du progrès technologique et humain frappant les pays industrialisés à partir des années 1970, et s'accompagnant de la montée de préoccupations environnementalistes et de l'émergence de nouveaux mouvements sociaux. Cette théorie a en effet pour inconvénient de survaloriser les ruptures et ainsi de laisser penser à un dépassement de la modernité. Si chaque auteur donne sa propre définition de cette phase nouvelle, il est cependant possible d'en dégager des éléments communs.

Le sociologue britannique Anthony Giddens (1994, p. 24) considère les phénomènes de « dissociation du temps et de l'espace », de « délocalisation des systèmes sociaux » et de réflexivité des relations sociales comme les causes principales du « dynamisme de la modernité ». Marc Augé, dans son étude des « non-lieux » (1992), présente la surmodernité comme le fruit d'un triple excès de temps, de lieu et d'individu. Jean-Paul Willaime, quant à lui, reprend et complète la définition construite par Balandier pour décrire la modernité : « Le mouvement, plus l'incertitude » (Willaime, 1998, p. 105). Enfin, Danièle Hervieu-Léger dégage « quatre axes typiques » : l'« affirmation de la composante psychologique de la modernité », la « transformation du rapport au temps et à l'espace », celle du rapport à la nature et enfin l'« exigence que tout lien social repose sur le consentement des individus » (Hervieu-Léger, 2003, p. 86-89). Par-delà la diversité de ces définitions, certaines caractéristiques communes peuvent être dégagées. La modernité tardive est marquée, conformément à l'image du « semi-remorque lancé à pleine vitesse » (Giddens, 1994, p. 59), par l'accélération du changement, elle-même génératrice d'une incertitude radicale potentiellement anxiogène pour les individus qui sont confrontés à ce phénomène. Dans le contexte de mondialisation

et de révolution des technologies de l'information et de la communication, la temporalité et la spatialité se trouvent redéfinies, bouleversant ainsi le rapport au passé et au futur des acteurs sociaux, tout comme leurs enracinements locaux. La primauté du sujet s'affirme plus que jamais avec la quête effrénée d'accomplissement de soi. Enfin, les autorités traditionnelles se trouvent sérieusement ébranlées.

ENCADRÉ N° 41

« Une course à bord d'un semi-remorque lancé à pleine vitesse »

La vie moderne ressemble plutôt à une course à bord d'un semi-remorque lancé à pleine vitesse qu'à un tranquille voyage en voiture, [...] camion fou furieux – machine surpuissante, emballée et que nous pouvons, collectivement en tant qu'êtres humains, diriger dans une certaine mesure, mais qui menace également d'échapper à notre contrôle [...]; s'il paraît à certains moments aller tout droit, il lui arrive de zigzaguer n'importe comment, de manière imprévisible. Il serait faux de dire que ce voyage est complètement désagréable, ou sans avantages; il est souvent vivifiant et prometteur. Mais tant que persisteront les institutions de la modernité, nous ne pourrons jamais contrôler complètement l'itinéraire, ni la vitesse du déplacement. De même, nous ne nous sentirons jamais complètement en sécurité, parce que le territoire traversé recèle de nombreux risques majeurs. Sécurité ontologique et angoisse existentielle coexisteront de façon contradictoire.

Source : Giddens, 1994, p. 59 et p. 145-146.

❸ Des effets de l'individualisation

Le récit de l'individualisation dans un contexte de modernité « avancée » ou « tardive » se trouve décliné à propos de différents objets (la famille, la religion, l'engagement et l'institution). Il s'agit ainsi de rendre compte des effets qu'y produit la promotion de l'individu.

a – Faire famille aujourd'hui

La famille apparaît comme un observatoire privilégié de cette montée « irrésistible » de l'individualisme, qui est repérable à différents niveaux : « Autonomie des jeunes, autonomie du couple, autonomie des jeunes femmes » (Attias-Donfut, Lapierre et Segalen, 2002, p. 42). Montée du divorce, banalisation des naissances hors mariage, autorité parentale (et plus encore paternelle) affaiblie, etc. Les symptômes d'une crise de la famille ont pu apparaître comme nombreux. Pourtant, les analyses sociologiques sont loin de confirmer le discours de la mort programmée de la famille, très en vogue dans les années 1970.

Contrairement aux idées reçues, son importance se serait même renforcée. La famille est ainsi présentée comme un « lieu essentiel de reconnaissance et de valorisation de l'identité personnelle » (Singly, 2005b). Si elle apparaît moins comme une institution, elle demeure un « espace de relations » privilégié, support à la production identitaire des enfants, mais également des adultes : « Un bon partenaire, c'est celui qui sait aider l'autre [...] à être lui-même, à développer ses capacités personnelles, à s'épanouir » (Singly, 2005c, p. 9). La famille relèverait ainsi « le défi des sociétés modernes », « former de l'être ensemble sans se renier soi-même » (Singly, 2005a). Si la transmission d'un métier et/ou d'un patrimoine nécessaire à l'activité professionnelle se fait de moins en moins dans la famille, les liens intergénérationnels en son sein demeurent. Fondés sur l'affection, ils seraient même plus étroits que jamais. Quant à « l'esprit de famille », il serait loin de s'être délité (Attias-Donfut, Lapierre et Segalen, 2002).

Le lien conjugal, devenu électif et contractuel, apparaît comme l'archétype du lien social dans les sociétés modernes. Non seulement parce qu'il est censé unir des individus égaux et libres de s'y engager, mais également parce qu'il est toujours possible de le rompre : « Le mariage doit comprendre nécessairement le divorce, non comme horizon souhaitable, mais comme possibilité donnant sens à la vie conjugale » (Singly, 2005b, p. 41). L'individualisme se présente en effet comme un

« art de la séparation » (*ibid.*, p. 14). Sur ce point, d'autres auteurs insistent davantage sur le coût du démariage et les inégalités sociales quant à la capacité à y faire face.

ENCADRÉ N° 42

Les coûts inégaux du démariage

> Le sens du lien inconditionnel non seulement n'est pas rompu, mais il est à l'origine de tous les débats sur les relations entre parents et enfants qui ont fait suite à l'explosion du divorce. Les couples sont plus fragiles, mais si beaucoup d'individus apprennent à vivre seuls, qui prétendrait que les hommes et les femmes d'aujourd'hui ont cessé de croire intensément à l'amour et au toujours ? On sait désormais, parce qu'on connaît mieux les enjeux identitaires des ruptures et des difficultés du divorce d'accord, que la séparation coup de tête, facile et banale, n'a jamais existé que dans la tête des nostalgiques du mariage indissoluble. On cherche, sans jamais les trouver, la déroute de la famille et l'hédonisme triomphant. La seule chose que l'on puisse dire avec certitude, c'est que la vie privée de chacun est désormais moins fixée d'avance par la nécessité ou la norme sociale, confrontant tout individu [...] à la question du sens qu'il veut donner à son existence, au risque d'un bouleversement qui mette en cause son histoire, à l'inquiétude de la durée, à la recherche des repères qui assurent la vie. (Théry, 1996, p. 376)

Selon le milieu social auquel elles appartiennent, les familles font preuve de « capacités d'innovation et d'autonomie » variables.

> Les formes que prennent les divorces et les séparations diffèrent selon les classes sociales. L'enquête menée par Irène Théry [1993] sur les divorces « très difficiles » montre que seule une minorité d'entre eux (18 %) concerne des personnes culturellement et socialement privilégiées. Le modèle du divorce « réussi », responsable, paisible, réglé « dans l'intérêt de l'enfant », qui a pour conséquence de reléguer les parents, leurs raisons de divorcer et leurs conflits au second plan, correspond à un modèle de classes moyennes et supérieures. « En promulguant comme une norme leur idéal de rupture, les classes moyennes et intellectuelles renvoient à l'inanité les conflits qui, souvent, déchirent les autres » [Théry, 1993]. (Lemarchant, 2004, p. 43-44)

b – La religion en mouvement

Si la mort de la famille était évoquée, celle de la religion paraissait tout autant programmée. S'intéresser à un tel objet

de recherches relevait dans les années 1970-1980 de la gageure scientifique.

La modernité paraissant devoir exclure la tradition, cela pose inévitablement la question du devenir en son sein de la religion. Celui-ci, tel qu'il a pu être théorisé par les pères fondateurs de la sociologie, a été pensé selon le paradigme de la sécularisation annonçant son recul progressif et inéluctable sous les effets des mouvements de rationalisation, d'individualisation et de différenciation fonctionnelle des sphères de l'activité sociale. On peut définir à la manière de Peter Berger la sécularisation comme le « processus par lequel des secteurs de la société et de la culture sont soustraits à l'autorité des institutions et des symboles religieux » (Berger, 1971, p. 174). La défense de cette théorie a souvent été teintée de l'idéologie selon laquelle ce phénomène correspondait à l'émancipation des consciences nécessaire au progrès social. Ce recul a été décliné selon deux principales versions : d'une part, celle de la disparition pure et simple du religieux ; d'autre part, celle de sa privatisation et de sa pluralisation (Lambert, 2000). Les données empiriques récoltées dans la plupart des pays industrialisés concernant la baisse des observances et la crise du recrutement clérical venaient confirmer la première interprétation. Pourtant, dès les années 1960-1970, certains phénomènes semblent entrer en contradiction avec le paradigme dominant. On peut citer notamment le développement de mouvements « intégristes » ou « fondamentalistes » n'épargnant aucune des grandes traditions religieuses, l'essor des nouveaux mouvements religieux, celui des mouvements évangéliques et pentecôtistes dans la sphère protestante, charismatiques du côté catholique, ou encore le regain d'intérêt pour certaines formes de spiritualité. Un discours sur le « retour du religieux » s'est alors développé, dont les médias se sont fait largement l'écho. Rejetant tout à la fois une vision simpliste et excessivement linéaire de la sécularisation comme celle d'un « réenchantement du monde », Yves Lambert pose le constat suivant :

> Depuis ses origines, la modernité est source à la fois de pertes, d'adaptations, de réactions traditionalistes, de résurgences et

> d'innovations religieuses, et que ces tendances ne font que s'exacerber dans la phase actuelle d'intensification et de généralisation de la modernité, l'ultramodernité. (Lambert, 2000, p. 8)

Danièle Hervieu-Léger, quant à elle, revisitait quelques années auparavant la définition même de la sécularisation en la présentant comme un processus de recomposition du « croire ».

> [Ce processus] ne se résout pas tout entier dans la disparition de l'ordre ancien : il est dé-structuration et re-structuration, décomposition et re-composition, dés-organisation mais aussi réaménagements et ré-emplois des éléments issus de l'ordre ancien, dans le dispositif mobile de la société moderne. (Hervieu-Léger, 1993, p. 124)

Dans les sociétés modernes, la religion est devenue l'affaire de l'individu, qui peut librement s'y engager, en changer ou s'en passer. Les institutions religieuses s'en trouvent sévèrement affaiblies. En dehors d'elles, les croyances religieuses prolifèrent et s'impose une religiosité mobile et flexible, selon les deux figures idéales-typiques du « pèlerin » et du « converti » (Hervieu-Léger, 1999). Le pèlerin chemine seul et de façon volontaire. Sa pratique relève de « hauts lieux » et de « temps forts », et non pas du quotidien. L'engagement du converti est choisi et de ce fait présenté comme authentique. La mise à distance des appartenances héritées conduit même les fidèles socialisés dès leur plus jeune âge dans leur communauté religieuse à se définir comme des « convertis de l'intérieur » selon un processus de réaffiliation volontaire. Ajoutons que pèlerinage et conversion sont des pratiques dynamiques dans le catholicisme contemporain, mais également dans l'islam. La question des inégalités, si elle n'est pas au centre des analyses de Danièle Hervieu-Léger, n'est pas pour autant ignorée. Il faut disposer de certaines ressources culturelles pour être en mesure de produire son propre récit croyant. Les « compétences bricoleuses » sont différenciées socialement, en fonction du milieu d'origine, du sexe mais aussi de la génération. Prenons un exemple. Si la tendance à la métaphorisation de certains récits bibliques ou de certaines croyances rencontre une importante audience auprès

des classes moyennes et supérieures, le phénomène inverse est observable chez les personnes les plus démunies. La croyance au diable et en la possession est à cet égard exemplaire :

> La grande majorité des demandeurs sont des personnes en situation de vulnérabilité psychologique, mais également de précarité sociale extrême, dépourvues le plus souvent de moyens économiques et culturels pour faire face à une condition qui les écrase. (Hervieu-Léger, 1999, p. 51)

Pour finir, on peut s'interroger : quelle sociabilité religieuse s'offre à ces croyants baladeurs et bricoleurs ?

ENCADRÉ N° 43

Individualisme et communalisation religieuse

> La question qui se pose [...] est celle de savoir quelles formes de sociabilité religieuse peuvent encore exister lorsque s'impose, de façon aussi massive, un individualisme religieux pleinement intégré à l'individualisme moderne. [...] Pour décrire plus précisément cette situation, on peut dire que le paysage religieux de la modernité contemporaine est, en France comme ailleurs, traversé par deux mouvements typiques de sens contraire. Un premier mouvement, en lien direct avec la culture de l'individu qui s'impose dans tous les domaines, tend à relativiser les normes croyantes et pratiquantes fixées par les institutions religieuses. [...] Si communauté il y a, elle a pour vocation non d'attester une homogénéité des croyances postulées par avance, mais de manifester la « convergence » mutuellement reconnue des démarches personnelles de ses membres. [...] Un autre mouvement, en sens radicalement contraire, oppose à cette conception « processuelle » de la communauté la solidité collectivement attestée de petits univers de certitudes, qui assurent efficacement la mise en ordre de l'expérience des individus.

Source : Hervieu-Léger, 1999, p. 177 *sq.*

c – De l'engagement total à l'engagement distancié ?

Se situant au carrefour d'une sociologie du bénévolat et d'une sociologie des professions du travail social, Jacques Ion oppose l'« engagement militant » à l'« implication distanciée ». Le militant est celui qui fait don de sa vie au groupement auquel il appartient. Son engagement est total : il se fait au sacrifice de

sa vie privée et n'a de sens qu'inscrit dans la durée. Étymologiquement le terme renvoie aux caractéristiques d'héroïcité et de permanence. Jacques Ion présente même le militant comme reproduisant la figure du prêtre. Cette forme d'engagement, que l'auteur qualifie de « très particulière » et d'historiquement située, aurait laissé sa place à d'autres modalités de participation. On serait passé du « timbre renouvelable et collé sur la carte » au « "Post-it" détachable et mobile, mise de soi à disposition, résiliable à tout moment » (Ion, 1997a). Ce qui est essentiel, c'est la liberté qu'ont les individus de se désengager lorsqu'ils le souhaitent. Ils refusent de se trouver définis une fois pour toutes par leur affiliation passée, selon la logique du lien communautaire. L'intensité de l'implication de l'individu serait d'autant plus importante qu'elle est bornée temporellement. Son expérience doit rester « de l'ordre du maîtrisable » (Ion, 1997b, p. 83). Se joue ici la « dialectique de l'implication personnelle et de la mise à distance simultanées » (Ion, 1997b, p. 79). Cette forme nouvelle d'investissement personnel est présentée comme liée au phénomène d'autonomisation de la vie privée par rapport à l'engagement. La participation à des collectifs ne serait envisageable que si elle est conciliable avec la réalisation de soi. Elle se trouverait négociée par les individus et très largement réversible.

Cette présentation tranchée et radicale de la transformation du militantisme fait indéniablement écho aux discours sur la fin des syndicats et la crise de l'engagement, mais également à une « nouvelle » idéologie du dévouement « organisée autour de l'individu et du singulier » (Collovald *et alii*, 2002, p. 13), qui se présente comme une puissante rhétorique sociale. Comme toute construction idéale-typique, elle ne doit certes pas être prise au pied de la lettre. Cependant, certaines des critiques dont elle a fait l'objet méritent d'être évoquées brièvement. Ici encore, ce sont les coûts de sortie (mais également d'entrée) qui paraissent sous-estimés, pour ne pas dire ignorés :

> Quitter le militantisme n'est jamais un geste aussi simple que ce que le suggère une telle définition reposant sur l'idée sous-jacente d'une activité par contrat, conclue et résiliable à volonté. (Collovald *et alii,* 2002, p. 11)

La quête d'accomplissement personnel ne peut entièrement effacer la dimension sociale et politique de l'engagement, qui conduit le militant à se sentir investi « d'une action en faveur des autres » (*ibid.*, p. 11). Plus qu'à des antagonismes et à une discontinuité entre deux formes de dévouement, n'a-t-on pas davantage affaire à des « traductions, transformations, réarrangements, réinventions et métissages » (*idem*) ? Un tel point de vue invite à l'étude de « reconversions militantes » au sein des « carrières morales » des individus. Enfin, les deux figures elles-mêmes peuvent être relativisées. Le militant total n'est-il pas « une fiction rétrospective », qui historiquement n'aurait concerné qu'une « petite minorité active » ? Ne peut-on pas également considérer que certains engagements distanciés sont surtout des « engagements déstabilisés », certains individus n'ayant pas les ressources suffisantes pour inscrire leur investissement dans la durée, alors même qu'ils en seraient désireux ? (*Ibid.*, p. 201)

d – L'institution est-elle en déclin ?

Crise de l'école, de l'hôpital ou encore du travail social, l'institution serait en déclin. François Dubet se saisit de ce discours en étudiant « les professionnels du travail sur autrui », c'est-à-dire ceux dont l'activité consiste en la socialisation des individus qui leur sont confiés. Ces professionnels, qui pendant très longtemps étaient majoritairement des clercs, appartiennent à ce que Dubet appelle le « programme institutionnel ». Ce modèle est caractérisé par la référence à des principes transcendants et indiscutables, par l'idéal vocationnel, par l'inscription dans un espace-sanctuaire et par le postulat selon lequel l'obéissance aux règles engendre la liberté du sujet (Dubet, 2002, p. 13). Ce programme étant aujourd'hui profondément ébranlé, les spécialistes du travail sur autrui (enseignants du primaire et du secondaire, infirmières, travailleurs sociaux) sont confrontés à d'importantes transformations affectant leur activité, qui les conduisent souvent à développer un discours plaintif et nostalgique par rapport à un passé décrit comme un âge d'or. Se dégagent trois types de changements majeurs venus affecter les

professions s'exerçant au sein d'institutions dont le programme s'épuise aujourd'hui.

On assiste à un glissement d'une vocation définie par « le haut », vécue comme adhésion à des valeurs transcendantes et sacrées, à une autre, définie par « le bas », reposant sur le principe d'authenticité du rapport à soi.

> Les professionnels du travail sur autrui n'aiment guère le terme de vocation, qui rappelle les bonnes sœurs et les curés, les infirmières en cornette, les éducateurs militants, les instituteurs de Jules Ferry, toutes ces images de personnages si profondément fondus dans leur rôle qu'ils en oublieraient leur personnalité. (Dubet, 2002, p. 31)

La conception totale de la vocation, étroitement associée à un sens aigu de l'abnégation pouvant aller jusqu'à l'oubli, voire au sacrifice de soi-même, entre en contradiction avec les valeurs « de réflexivité, de professionnalisme et de maîtrise de soi qui s'imposent aujourd'hui partout » (*ibid.*, p. 31). Les professionnels désormais laïcs veulent aujourd'hui s'en distinguer de manière radicale, comme le montre le slogan régulièrement clamé dans les coordinations infirmières : « Ni bonnes, ni nonnes, ni connes ». La reformulation de l'idéal vocationnel correspond largement à sa « protestantisation » sous une forme certes « laïcisée et rationalisée » (*id.*). « En ce sens, la disparition de la vocation "sacrée" n'a pas laissé place au vide, mais elle a ouvert une recherche parfois obsessionnelle d'accomplissement et de réalisation de soi » (*ibid.*, p. 312), en déduit l'auteur.

Les régimes d'autorité s'exerçant de manière verticale et descendante, dont l'Église catholique a constitué historiquement le modèle, se trouvent aujourd'hui très largement disqualifiés. L'autorité a cessé d'être « naturelle et sacrée » (*ibid.*, p. 75). Les figures traditionnelles que sont le prêtre, l'instituteur ou le père de famille s'en sont trouvées ébranlées. Cette désacralisation s'est produite au profit de modes d'exercices démocratiques faisant toute sa place au sujet. La disqualification des formes d'autorité reposant sur un charisme de fonction de type bureaucratique qui s'appuie sur un principe transcendant extérieur à l'individu est une autre conséquence du déclin de l'institution.

Dès lors, c'est aux professionnels eux-mêmes qu'il revient de rendre socialement acceptable la domination qu'ils prétendent exercer sur autrui. Ils doivent s'engager dans un « travail de justification permanente » (*id.*) épuisant et sans garantie absolue de résultat, à moins qu'ils ne disposent d'un charisme personnel. Or, le charme étant une qualité inégalement répartie entre individus, cette forme de légitimité est elle aussi problématique et rend difficile l'exercice du métier. La situation des professeurs de l'enseignement secondaire confrontés à la délicate question de la discipline est à cet égard exemplaire :

> Faire la classe, c'est comme aller au bal, ce sont toujours les mêmes qui plaisent et les mêmes qui ne plaisent pas, sans que l'on sache jamais vraiment pour quelles raisons. (*ibid.*, p. 158)

Le troisième grand changement, qui est largement la conséquence des deux premiers, réside dans le passage d'une logique de réalisation d'un rôle à celle d'une « expérience composite, expérience qui renvoie à l'expérience, elle aussi composite, des "objets" de ce travail ». Les professionnels ne peuvent donc plus se contenter de jouer un rôle défini par des règles impersonnelles édictées par l'institution bureaucratique. Ils doivent sans cesse produire par eux-mêmes du sens et des normes, en veillant à ce que ces dernières soient, à chaque fois, les mieux adaptées à la diversité des situations auxquelles ils se trouvent confrontés. On comprend alors pourquoi la personnalité des professionnels, personnalité qui dans le modèle institutionnel devait s'effacer devant le rôle, se retrouve aujourd'hui au premier plan.

Les institutions ne seraient donc plus capables d'exercer une emprise sur les individus qu'elles sont censées socialiser. Le propos de Dubet n'a rien de nostalgique. L'ouvrage se termine par un appel à la constitution de nouveaux dispositifs plus démocratiques et décentralisés, sans que davantage de précisions soient données. Le propos, s'il est indéniablement stimulant, mérite quelques nuances. Loin de sonner le glas des institutions, les logiques de subjectivation et d'accomplissement personnel peuvent ainsi se trouver au cœur de leurs interventions. Elles participent d'une forme moins visible, mais peut-être tout aussi efficace, de contrôle social. En effet, les institutions, certaines

d'entre elles du moins, ont largement fait leur l'injonction à l'autonomie. Ainsi Jean-Claude Kaufmann (2002) émet-il un jugement fort différent de Dubet, bien que partageant avec lui le constat de l'individualisation croissante :

> Il n'existe aucune désinstitutionnalisation, au contraire, les institutions se transforment. Simplement, elles changent profondément de forme, se réorganisent autour du sujet, opérant cette mutation à partir du modèle théorique de l'individu souverain. (Kaufmann, 2002, p. 139)

On y valorise l'autonomie, l'implication et le sens de la responsabilité des individus. Le travail social, par exemple, se présente désormais moins comme une « instance de conformation et de redressement dans une visée émancipatrice que d'accomplissement relationnel » (Ion *et alii,* 2005, p. 12). S'il y a bien mutation de l'institution, il ne s'agirait pas d'un déclin pur et simple, mais d'« une très longue et lente reconfiguration encore difficilement perceptible » (Vrancken et Macquet, 2006, p. 178).

Conclusion

Il n'y a rien d'étonnant à ce que la problématique de l'individualisation, déjà au cœur des interrogations de la sociologie comme discipline naissante, continue d'être travaillée. Certaines des perspectives dégagées par les travaux que nous venons de présenter sont stimulantes. Ainsi, contrairement aux idées reçues, l'individualisme moderne n'exclut ni le lien familial ni la religiosité. Il les recompose. L'autorité a perdu de son caractère sacré et doit de fait s'exercer autrement. Il s'agit là d'importants acquis de ces recherches. De nombreuses critiques ont également été émises. La figure de l'individu est-elle « intrinsèquement et exclusivement moderne et occidentale » (Calame *et alii*, 2008) ? L'opposition entre tradition et modernité, entre un avant et un après, entre l'ancien et l'inédit, lorsqu'elle est trop tranchée, peut paraître caricaturale. Les processus étudiés sont d'une grande complexité et il y a quelque chose de réducteur à les soumettre à une grille d'analyse unique. La désaffiliation,

même volontaire, a un coût. Or, ce coût semble parfois sous-estimé. Les individus susceptibles de construire une identité familiale ou religieuse fluide sont les mieux dotés en ressources en tout genre. Le croisement entre la problématique de l'individualisation et celle des inégalités apparaît donc comme nécessaire. Il semble également particulièrement important de prêter attention aux formes nouvelles de surveillance et de contrôle social, qui accompagnent la promotion de l'individu. On peut ainsi voir dans les discours relatifs à l'autonomie et à l'accomplissement de soi moins le signe de l'« indépendance conquise par les individus » que l'expression d'« une transformation des modes de domination sociaux et politiques » (Collovald *et alii,* 2002, p. 188).

Bibliographie

Attias-Donfut Claudine, Lapierre Nicole, Segalen Martine, *Le Nouvel Esprit de famille,* Paris, Odile Jacob, 2002.

Augé Marc, *Non-lieux. Introduction à une anthropologie de la surmodernité*, Paris, Seuil, 1992.

Balandier Georges, *Le Dédale*, Paris, Fayard, 1994.

Beck Ulrich, *La Société du risque. Sur la voie d'une autre modernité* (1986, en allemand), Paris, Aubier, 2001.

Bedos-Rezak Brigitte, Iogna-Prat Dominique (dir.), *L'Individu au Moyen Âge. Individuation et individualisation avant la modernité,* Paris, Aubier, 2005.

Berger Peter, *La Religion dans la conscience moderne,* Paris, Le Centurion, 1971.

Boltanski Luc, Chiapello Ève, *Le nouvel esprit du capitalisme*, Paris, Gallimard, « nrf », 1999.

Boudon Raymond, Bourricaud François, *Dictionnaire critique de la sociologie* (1982), Paris, Puf, « Quadrige », 2000.

Calame Claude (dir.), *Identités de l'individu contemporain,* Paris, Éditions Textuel, « La discorde », 2008.

Castel Robert, *Les métamorphoses de la question sociale. Une chronique du salariat*, Paris, Fayard, « L'espace du politique », 1995.

COLLOVALD Annie, LECHIEN Marie-Hélène, ROSIER Sabine, WILLEMEZ Laurent, *L'Humanitaire ou le Management des dévouements,* Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2002.

DUBET François, *Le Déclin de l'institution,* Paris, Seuil, 2002.
— « Le travail de l'individu », *in* CALAME (dir.), *Identités de l'individu contemporain,* Paris, Éditions Textuel, « La discorde », 2008, p. 115-127.

DUMONT Louis, *Essais sur l'individualisme. Une perspective anthropologique sur l'idéologie moderne* (1983), Paris, Seuil, « Points essais », 1985.

DURKHEIM Émile, *Le Suicide* (1930), Paris, PUF, « Quadrige », 1991.

EHRENBERG Alain, *Le Culte de la performance,* Paris, Calmann-Lévy, 1991.
— *L'Individu incertain* (1995), Paris, Hachette, « Littératures », 1999.
— *La Fatigue d'être soi,* Paris, Odile Jacob, 1998.

GIDDENS Anthony, *Les Conséquences de la modernité* (1990, en anglais), Paris, L'Harmattan, 1994.

HERVIEU-LÉGER Danièle, *La Religion pour mémoire,* Paris, Éditions du Cerf, 1993.
— *Le Pèlerin et le Converti. La religion en mouvement,* Paris, Flammarion, « Essais », 1999.
— *Catholicisme, la fin d'un monde,* Paris, Bayard, 2003.

ION Jacques, *La Fin des militants ?*, Paris, Éditions de l'Atelier, 1997a.
— « Interventions sociales, engagements bénévoles et mobilisation des expériences personnelles », *in* ION Jacques, PÉRONI Michel (dir.), *Engagement public et exposition de la personne,* Paris, Éditions de l'Aube, 1997b.

ION Jacques *et alii, Travail social et souffrance psychique,* Paris, Dunod, 2005.

KAUFMANN Jean-Claude, *Ego. Pour une sociologie de l'individu,* Paris, Nathan, « Essais et recherches », 2001.
— « Théorie, critique, dénonciation », *Le Débat,* 2002, n° 119, p. 138-143.
— *L'Invention de soi. Une théorie de l'identité,* Paris, Armand Colin, 2004.

LAMBERT Yves, « Formes religieuses caractéristiques de l'ultramodernité : France, Pays-Bas, États-Unis, Japon, analyses globales », *Archives de sciences sociales des religions,* janv.-mars 2000, n° 109, p. •-•.

LEMARCHANT Clotilde, « Familles et inégalités sociales », *Cahiers français,* 2004, n° 322, p. 39-45.

LYOTARD Jean-François, *La Condition postmoderne : rapport sur le savoir,* Paris, Éditions de Minuit, 1979.

MAURIN Éric, *L'Égalité des possibles. La nouvelle société française,* Paris, Seuil, « La République des idées », 2002.

PAUGAM Serge, *Le Lien social,* Paris, PUF, « Que sais-je ? », 2008.

SINGLY François de, *Les Uns avec les autres. Quand l'individualisme crée du lien,* Paris, Armand Colin, 2003.

— *Libres ensemble. L'individualisme dans la vie commune* (2000), Paris, Armand Colin, « Essais et recherches », 2005a.

— *L'Individualisme est un humanisme,* Éditions de l'Aube, « Essai », 2005b.

— *Le soi, le couple et la famille,* Paris, Armand Colin, « Essais et recherches », 2005c.

TAYLOR Charles, *Les Sources du moi. La formation de l'identité moderne* (1989, en anglais), Paris, Seuil, 1998.

— *Le Malaise de la modernité* (1991, en anglais), Paris, Éditions du Cerf, « Humanités », 1994.

THÉRY Irène, *Le Démariage,* Paris, Odile Jacob, 1993.

TOURAINE Alain, *Critique de la modernité,* Paris, Fayard, 1992.

VRANCKEN Didier, MACQUET Claude, *Le Travail sur Soi. Vers une psychologisation de la société ?* Paris, Belin, « Perspectives sociologiques », 2006.

WILLAIME Jean-Paul, *Sociologie des religions,* Paris, PUF, « Que sais-je ? », 1998.

Conclusion

Au terme de ces quelques parcours que nous proposons dans la « forêt » de la sociologie contemporaine, le constat de la diversité, voire de l'éclatement, s'impose. Le risque de s'y égarer existe.

Sociologie du travail, sociologie de l'école, sociologie de la famille, sociologie des religions, etc., ces différents intitulés mettent en évidence la spécialisation de plus en plus fine de la discipline en de nombreuses sous-disciplines, mais également le renouvellement de certaines problématiques formulées à propos d'un même objet au cours de la période parcourue. L'immigration, le genre, la science, notamment, sont des thématiques bien davantage étudiées aujourd'hui qu'au cours des années 1960-1970. On parle désormais plutôt d'exclusion que d'exploitation, de questions urbaines plutôt que de classe ouvrière. Ces sous-disciplines semblent trop souvent s'ignorer les unes les autres. Certains auteurs ne se laissent pour autant enfermer dans aucune d'entre elles, mais ils sont peu nombreux. Le parcours de Luc Boltanski apparaît ainsi comme atypique par son éclectisme : en une quarantaine d'années de carrière, ses centres d'intérêt n'ont cessé de se déplacer, pour aller de la pratique de la photographie, par exemple, à la « condition fœtale », en passant par l'étude des cadres comme catégorie sociale. Lui-même revendique cet éclectisme.

Encadré n° 44

Luc Boltanski, sur France Culture, le 24 novembre 2004, dans l'émission « Travaux publics »

> Je pense qu'il y a actuellement un degré de professionnalisation et de spécialisation que je regrette. Vous avez des gens qui font une excellente thèse, par exemple, sur, je ne sais pas moi, sur les kinésithérapeutes par exemple et puis, ensuite, toute leur vie ils vont rester spécialistes des kinésithérapeutes et puis, quand il y a un drame chez les kinésithérapeutes, ils vont parler à la radio des kinésithérapeutes. Alors que si vous prenez les grands sociologues du passé, ils n'auraient plus leur thèse. Marcel Mauss n'aurait plus sa thèse, certainement, quant à entrer à l'Ecole des hautes études en sciences sociales, il ne faut même pas en parler. Marcel Mauss qui, dans un même article, mélange des informations sur les anciens Germains et sur les Argentins, vous imaginez ce fumiste. Et donc, c'est vrai, j'ai gardé un côté fumiste.

Source : Houdeville, 2008, p.191.

Plus encore que celle des objets d'étude, c'est la pluralité des courants qui peut apparaître déconcertante, d'autant qu'ils donnent souvent l'impression d'être contradictoires, inconciliables. Cette pluralité semble même s'être accrue au cours des vingt dernières années. Pour représenter l'état actuel de la sociologie, on peut avoir recours à l'image de l'« archipel complexe de tendances, d'écoles et de groupes dont aucun n'est vraiment hégémonique » (Dubet, 2007, p. 47). Un tel phénomène pose une question théorique et épistémologique importante pour la discipline : l'unité de la sociologie ne serait-elle qu'une « simple convention académique » (Dubet, 1994) ou peut-on considérer que « [si] le territoire de la sociologie est partagé en une myriade de tribus, celles-ci appartiennent peut-être, quoi qu'elles en disent, à la même nation » (Berthelot, 2001, p. 124) ? Cela constitue également une source de difficultés pédagogiques pour les enseignants. Quant aux étudiants, souvent en quête du « vrai » et du « faux », ils semblent perplexes, pour ne pas dire perdus. À l'occasion d'un devoir et plus encore d'un mémoire, ils se doivent de faire des choix théoriques. Mais selon quels critères ? En fonction des préférences de leur enseignant ou plus largement de l'école dominante dans leur département ? À moins

que cela dépende du sujet abordé, comme s'il s'agissait de faire des appariements entre courants et types d'objets étudiés ? Tout cela est bien sûr réducteur.

Peut-on s'arrêter à de tels constats ? Il nous semble au contraire utile pour finir d'insister sur trois ou quatre points. Si la diversité des analyses manifeste la parcellisation et la dispersion de la connaissance sociologique, on peut également y voir le signe de la vitalité de la discipline. Les quatre chemins que nous avons tracés mettent en évidence le chemin parcouru depuis les années de l'après-Seconde Guerre mondiale, période au cours de laquelle la sociologie n'avait presque plus d'existence institutionnelle en France. Certains s'attachent en outre à mettre en évidence les convergences établies par des sociologues dépassant les dichotomies classiques. Par ailleurs, il est bon de préciser que faire de la sociologie aujourd'hui, c'est le plus souvent mobiliser différents courants. Ainsi, un auteur comme Claude Dubar (2006) plaide même pour « une sociologie plurielle ». Enfin, un sociologue ne produit pas seulement des concepts. Il s'appuie également sur des données empiriques. Dans l'ouvrage issu du dernier cours magistral qu'il a donné à l'université, Claude Dubar (2006) présente le « parcours d'enquêtes » qui a été le sien. Il s'attache, à travers le récit de six études différentes, à montrer comment il est possible, à partir des résultats obtenus, grâce au travail de terrain, de monter en généralité, pour produire des résultats qui, s'ils sont toujours provisoires, n'en sont pas moins solides :

> Ce n'est que progressivement au cours de ma carrière que j'ai acquis cette conviction selon laquelle ce qui compte dans la recherche sociologique, ce n'est ni de « confirmer », ni même de « faire avancer » une théorie préétablie, ni d'accumuler des données empiriques sans souci d'en tirer des enseignements généraux. (Dubar, 2006, p. 21-22)

Dernier point, qui nous ramène plus directement à notre propos. Pour aborder les auteurs et les théories sociologiques, un manuel, quelle que soit sa qualité, n'est jamais suffisant. Il faut lire par soi-même les textes. Nous espérons vous en avoir donné l'envie.

Bibliographie

Berthelot Jean-Michel, *La construction de la sociologie* (1991), Paris, Puf, « Que sais-je ? », 2001.

Dubar Claude, *Faire de la sociologie. Un parcours d'enquêtes,* Paris, Belin, « Perspectives sociologiques », 2006.

Dubet François, *Sociologie de l'expérience*, Paris, Seuil, « La couleur des idées », 1994.

— *L'Expérience sociologique,* Paris, La Découverte, « Repères », 2007.

Houdeville Gérald, *Le Métier de sociologue en France depuis 1945 : renaissance d'une discipline,* Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2008.

Liste des encadrés

Encadré n° 1
Description sociologique et journal de terrain 7

Encadré n° 2
Amitié et inégalité : un exemple empirique 9

Encadré n° 3
Le CDS : les « petits-fils » de Durkheim ? 20

Encadré n° 4
Des « petits-fils » très critiques 21

Encadré n° 5
Les « anciens » : « patrons » de la sociologie française de 1945 à 1965 24

Encadré n° 6
Le parcours singulier de Pierre Naville 27

Encadré n° 7
Les catégories socioprofessionnelles (CSP) 30

Encadré n° 8
Les phénomènes sociaux chez Gurvitch 38

Encadré n° 9
Le processus de validation des hypothèses 41

Encadré n° 10
Le « décalage » entre l'opinion exprimée et l'attitude réelle 44

Encadré n° 11
Ce que les curés doivent regarder 45

Encadré n° 12
Des sociologues devenus des « pros » 47

Encadré n°13
École, habitus de classe et reproduction sociale 61

Encadré n° 14
La domination masculine comme violence symbolique 63

Encadré n° 15
Une « objection de fond » formulée par Antoine Prost à l'encontre de *La Reproduction* 66

Encadré n° 16
Controverses autour de *La Domination masculine* 67

Encadré n° 17
Les résultats de Boudon interprétés par Passeron 74

Encadré n° 18
Paradoxes, contradictions, perplexité 77

Encadré n° 19
Bilan critique 80

Encadré n° 20
La compétition sportive comme fiction de la conciliation possible entre égalité et mérite 84

Encadré n° 21
La boxe : « Une pratique savamment sauvage » 96

Encadré n° 22
L'exemple des trois sociologues (I) 97

Encadré n° 23
L'analyse stratégique 101

Encadré n° 24
L'exemple des trois sociologues (II) 102

Encadré n° 25
Comment atténuer, voire éliminer un effet pervers : le cas des feux rouges ... 104

Encadré n° 26
Le paradoxe de l'action collective 105

Encadré n° 27
Les règles du jeu de la fellation 111

Encadré n° 28
Où rencontrer de « vrais artisans » ? 115

Encadré n° 29
Le récit autobiographique d'une « transfuge de classe » 116

Encadré n° 30
Quand les coquilles Saint-Jacques deviennent des acteurs à part entière 121

Encadré n° 31
L'exemple des trois sociologues (III) 122

Encadré n° 32
L'expérience lycéenne 124

Encadré n° 33
Pierre Bourdieu et le temps paysan 142

Encadré n° 34
Les sociologues doivent-il prévoir ? 144

Encadré n° 35
L'étude du lien social à travers le suicide 146

Encadré n° 36
Les seins nus sur la plage 151

Encadré n° 37
Institutionnalisation et déstructuration des identités de classe 158

Encadré n° 38
La quête impossible de l'acte de naissance de l'individualisme 169

Encadré n° 39
« L'individu c'est soi-même, l'individualisme, c'est l'autre » 171

Encadré n° 40
Inégalité des possibles et inégalité des ressources 173

Encadré n° 41
« Une course à bord d'un semi-remorque lancé à pleine vitesse » 176

Encadré n° 42
Les coûts inégaux du démariage 178

Encadré n° 43
Individualisme et communalisation religieuse 181

Encadré n° 44
Luc Boltanski, sur France Culture, le 24 novembre 2004, dans l'émission « Travaux publics » 192

Index

A

Anderson C. 71
Aron R. 20-21, 24, 25, 31, 47-48, 147
Attias-Donfut C. 177, 187
Augé M. 175, 187

B

Badinter R. 31
Balandier J. 175, 186
Baudelot C. 146, 162
Beaud S. 81, 86, 159, 162
Beck U. 187
Becker H. 111-112
Bénatouïl T. 117-118, 120, 121, 126
Berger P. 113, 126, 179, 189
Besnard P. 14
Bettelheim C. 36, 50
Bloch M. 25, 132
Boltanski L. 97, 107, 112-113, 117-118, 120, 126, 156-158, 162, 167, 171, 187, 191-192
Boudon R. 35, 53, 55-56, 58, 69-75, 83, 86, 92, 98-100, 102-105, 127-128, 134, 168, 187
Bouglé C. 20-22, 45
Bourdieu P. 23-26, 30, 48, 51, 53, 55-56, 58-69, 72-75, 83, 85-87, 92-97, 100, 112-113, 115-117, 120, 123, 127-128, 142-143, 147, 156, 162
Bourricaud F. 168, 187
Breton A. 27

C

Calame C. 171, 186-188
Callon M. 117, 121, 127
Castel R. 82, 86, 173, 186
Champagne P. 66, 86
Chapoulie J.-M. 34-35, 50
Chartier R. 147, j 150, 162
Chauvel L. 77, 82, 86, 146
Chenu A. 47, 50
Chiapello È. 167, 171, 187
Chombart de Lauwe P.-H. 26
Christin O. 66, 86
Collins R. 37, 50
Collovald A. 182, 188
Corcuff P. 94-95, 126-127
Crozier M. 27, 30-32, 34, 36, 37, 49, 97, 101-102, 118, 127

D

Darbel A. 30, 56, 86
Davy G. 19, 24
Desplanques G. 14.
Desrosières A. 158, 162
Dodier N. 97-98, 102, 118, 120, 123, 127
Dubar C. 193-194
Dubet F. 76, 83-86, 91, 123-127, 171, 183-186, 188, 192, 194
Dumazedier J. 26
Dumont L. 168, 188
Durkheim É. 10, 19-22, 24-26, 28-29, 37-40, 42, 45, 57, 68, 82, 123, 131-133, 159-160, 168, 173, 188

Duru-Bellat M. 55, 75-76, 81, 86-87

E

Ehrenberg A. 167, 169-170, 173, 188
Elias N. 123, 129, 146-153, 162-163, 168
Ernaux A. 116
Establet R. 146, 162

F

Fassin D. 162-163
Febvre L. 25, 132
Felouzis G. 12-15
Forsé M. 163
Foucault M. 68, 129, 161-164
Frère S. 36-50
Friedberg E. 101, 118, 127
Friedmann G. 20, 24, 26-27, 30-31, 34, 36, 38, 40, 138

G

Garrigou A. 147
Giddens A. 167, 174, 176, 188
Girard A. 12, 42, 48, 57
Goffman E. 91, 106-113, 127
Grafmeyer Y. 108
Guilbert M. 41-42, 49
Gurvitch G. 24, 30-31, 36, 38, 43-44, 49

H

Halbwachs M. 19, 24-25, 33, 40, 132, 160, 163
Heilbron J. 27, 49
Heinich N. 147, 152, 163
Héran F. 92-94, 127
Hertz R. 132
Hervieu-Léger D. 46, 175, 180-181, 188
Hirschman A. 105
Houdeville G. 192, 194
Humphreys L. 111, 127

I

Iogna-Prat D. 169, 187-188
Ion J. 181, 182
Isambert-Jamati V. 26, 41-42, 49

J

Joseph I. 108

K

Kaufmann J.-C. 151-152, 163, 186, 188
Kergoat D. 78-79, 87

L

Lacroix B. 147
Lahire B. 91, 96, 113-117, 126-127
Lambert Y. 175, 179-180, 188
Lapierre N. 177, 187
Latour B. 117, 119, 121-122, 128
Lazarsfeld P. 14, 35-36, 52
Le Bras G. 20, 25, 29, 45-46, 49
Le Bras H. 145, 163
Le Gall B. 7-10, 15
Lefebvre M. 145, 163
Leroux R. 133, 162
Lévi-Strauss C. 24, 61
Lévy-Brühl L. 22
Luckmann T. 113, 126
Lyotard J.-F. 175, 189

M

Macquet C. 186, 189
Marcel J.-C. 49
March J. 101
Marchand O. 153-154, 163
Mariot N. 132, 163

Marry C. 76, 79-80, 87
Martin O. 44, 51
Maruani M. 68, 78-79, 87
Marx K. 21-22, 25, 32-33, 39, 55, 79, 82, 100, 138, 158-159
Masson P. 49, 51-52
Maucorps P.-H. 27, 43
Maurin É. 80-81, 87, 173, 189
Mauss M. 19, 25, 38, 40, 159, 192
Memmi D. 162-163
Mendras H. 26-27, 36, 38, 49, 56, 87, 138, 140-145, 163
Merle P. 75, 87
Moreno J. 43
Monnerot J. 21-22, 49
Morin E. 27, 33, 47, 49, 136, 138-140, 143, 163

N

Naville P. 27, 31, 43
Naville-Morin V. 27
Nisbet R. 132, 163
Nizet J. 128
Noiriel G. 147, 154-156, 163

O

Oberti M. 83, 87
Olson M. 105-106, 128

P

Panofsky E. 93, 128
Parsons T. 123
Passeron J.-C. 25, 48, 49, 56-62, 68-70, 73-74, 83, 86-87, 115, 133-135, 160-161, 163
Paugam S. 81-83, 87, 174, 189
Perrot M. 68, 87
Pialoux M. 81, 86, 159, 162
Piketty T. 82
Porte J. 30
Prost A. 66-67, 87
Pudal B. 158-164

Q

Quételet A. 39

R

Rawls J. 83
Reynaud J.-D. 26, 136
Rigaux N. 128

S

Sartre J.-P. 21, 22, 49
Schnapper D. 86
Segalen M. 177, 187
Sewell W. 158
Simiand F. 40
Simon H. 100-101
Singly F. de 169-172, 174-175, 177, 189
Soulié C. 7-10, 15
Stoetzel J. 20-22, 24, 26, 29-31, 35-36, 40, 43-44, 49

T

Taylor C. 167, 170, 172, 189
Thébaud F. 79, 87
Thélot C. 153-154, 163
Théry I. 174, 178, 189
Thévenot L. 97, 117-118, 120, 126
Thomas W.-I. 108
Tocqueville A. de 55, 85, 105, 128, 168
Touraine A. 26, 29, 31, 34-35, 51, 92, 147, 189
Tréanton J.-R. 26-27, 31, 49

V

Van Zanten A. 75, 86-87
Vannier P. 33, 44, 50
Veyne P. 133, 161-162, 164
Vrancken D. 186, 189

W

Wacquant L. 96, 128
Walzer M. 83
Weber M. 14, 21, 98, 100, 103, 131, 147-148
Wierviorka M. 147
Willaime J.-P. 175, 189

Dans la même collection

Économie
Statistiques et probabilités appliquées, Grégory Denglos

Histoire
L'âge des dictatures (1919-1945), Johann Chapoutot
L'hégémonie soviétique, Yvan Leclère

Philosophie
Philosophie contemporaine, Roger Pouivet
Philosophie politique (XIXe-XXe siècles), Guillaume Sibertin-Blanc

Psychologie
Psychologie clinique et psychopathologie, Catherine Chabert et Benoît Verdon

Sociologie
La pratique de la sociologie, Serge Paugam

À paraître

Économie
Introduction à l'économétrie, Grégory Denglos

Histoire
Éclatements religieux du XVIe siècle, Marie-Paule Caire-Jabinet
Les empereurs romains, Pierre Cosme
L'affirmation des États absolus, Emmanuel Dion
La France du XXe siècle, Olivier Loubes
Colonisation et décolonisation, Bernard Phan

Langues
Histoire de la littérature anglaise, Frédéric Regard
Manuel de version de l'espagnol classique, Christophe Couderc

Lettres
Littératures francophones, Dominique Combe
Littérature du Moyen Âge, Nelly Labère
Histoire de la poésie (tome 1), Marie-Madeleine Fragonard et Claudine Nédélec

Philosophie
Philosophie moderne, Philippe Hamou

Psychologie
Psychologie du développement cognitif, Olivier Houdé et Gaëlle Leroux

Cet ouvrage a été composé
par IGS-CP à l'Isle-d'Espagnac (16)

Imprimé en France
par Sagim-Canale
18, rue de la Régale, 77181 Courtry
Septembre 2008 – N° d'impression : 10958

L'imprimerie Sagim-Canale est titulaire de la marque
Imprim'vert® 2007

Ouvrage imprimé
sur papier écologique à base de pâte FSC.
Pour plus d'informations, www.fsc.org

LICENCE

SOCIO

Les courants contemporains de la sociologie

Droit
Économie
Géographie
Histoire
Langues
Lettres
Philo
Psycho
Socio

Les grandes questions

- Comment maîtriser le paysage sociologique contemporain au-delà des repères que constituent les grandes figures des années 1970 (Boudon, Bourdieu, Crozier, Touraine) ?
- Comment dépasser les proclamations d'écoles et les controverses théoriques afin de comprendre les liens entre les travaux sociologiques actuel ?

Ce manuel explore de façon didactique ce qui traverse la sociologie française depuis sa refondation après-guerre, non pas en abordant les courants successivement, mais en mettant en résonnance ambitions théoriques et grandes questions transversales (inégalités, action, changement et individu).

Le plan de travail

I. La renaissance de la sociologie française (1945-1965)
II. Penser les inégalités
III. Comment agit l'*homo sociologicus* ?
IV. Histoire et sociologie
V. Individu et modernité

Les auteurs

Céline Béraud *est maître de conférences en sociologie à l'Université de Caen.*
Baptiste Coulmont *est maître de conférences en sociologie à l'Université Paris 8.*

« Licence » : les livres de référence pour réussir votre licence

...nts sur le web : **www.licence.puf.com**

Librairie Olivieri
12 29,95$
COURANTS CONTEMPORAINS DE LA SOCIOLOGIE (LES)
DIMEDIA

15 €
Papier « développement durable »
9 "782130"568162"
puf